

République Algérienne Démocratique et Populaire  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de La Recherche Scientifique  
Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou  
Faculté des Lettres et des Langues  
Département de Langue et Culture Amazighes



## Mémoire de Magister

Domaine : *Langue et Culture Amazighes*

Spécialité : *Linguistique*

Option : *Rhétorique et Discours*

Présenté par : **Habib HAMMI**

### Thème :

**PROCÉDÉS LINGUISTIQUES ET PROBLEMES DE TRADUCTION  
DANS L'ŒUVRE :  
« JOURS DE KABYLIE » - « USSAN DI TMURT »**

Sous la direction de monsieur : le Docteur Moussa IMARAZENE

### Membres de jury :

✚ KHERDOUCI Hassina	- M.C.A	-UMMTO	-Présidente.
✚ IMARAZENE Moussa	- M.C.A	- UMMTO	-Rapporteur.
✚ DJELLAQUI Mohammed	- PROFESSEUR	-U/BOUIRA	-Examineur.

### Date de soutenance

*29 Septembre 2015*

## **REMERCIEMENTS**

*J'adresse mes remerciements les plus sincères à Monsieur le Docteur Moussa Imarazene qui a dirigé ce mémoire tout au long d'année, j'ai pu apprécier la pertinence de ses commentaires et son sens de l'analyse. Je tiens également à lui exprimer ma reconnaissance pour sa grande disponibilité, sa rigueur scientifique et les précieux conseils qui ont fait progresser cette étude et m'ouvrir beaucoup de perspectives dans l'avenir dans le champ de la traductologie.*

*Je tiens à remercier les membres du jury qui ont accepté de juger ce travail.*

*Je remercie les enseignants qui ont assuré les différents modules dans l'année théorique (le professeur M<sup>r</sup> : Haddadou, le professeur M<sup>r</sup> : Zaboot, Docteur M<sup>me</sup> Kherdouci). J'ai pu apprécier la pertinence de leurs réponses à chaque question qui leur était adressée.*

*Je tiens à remercier mes parents qui m'ont permis de faire de longues études.*

*Je remercie également le professeur Mr Kamel Bouamara pour toutes ses suggestions même via internet (facebook)*

*Merci à tous.....*

## *Dédicaces*

*Au terme de ce modeste travail, je le dédie à toutes personnes de prêt ou de loin qui ont contribué à sa réalisation*

*Mes parents en premier lieu ;*

*Mes frères et sœurs ;*

*Mes amis que je considère tant ;*

*A toute personne qui prend entre ses mains ce travail .*

## **TABLE DES MATIERES**

**Introduction** (PP. 09- 14)

**Problématique et hypothèses**

**Motivation et choix du thème**

**Objectif (s)**

**Organisation de la recherche**

### **PREMIERE PARTIE :**

#### **ELEMENTS METHODOLOGIQUES ET CONCEPTUELS**

##### **Chapitre I : Généralités sur la Traduction : (PP.15- 31)**

1.	La traduction est-elle possible ?-----	18
2.	L'instinct de la traduction-----	19
3.	Qu'est-ce que traduire ?-----	20
4.	Le discours sur la traduction-----	21
4.1.	Les linguistes-----	21
4.2.	Les littéraires-----	21
4.3.	Les principes de Tayler-----	22
5.	Qu'est-ce que la traduction littéraire ?-----	23
6.	Les problèmes de l'unité de traduction-----	24
7.	Le mouvement de traduction-----	28

##### **Chapitre II : Différentes théories de la traduction : (PP. 32- 39)**

1.	Les théoriciens de la traduction-----	33
2.	Conception linguistique de la traduction-----	34
3.	L'approche interprétative de la traduction-----	35
3.1.	Comprendre pour traduire-----	35
3.1.1.	La composante linguistique -----	36
3.1.2.	Les connaissances extralinguistiques-----	36
3.1.3.	La composante implicite -----	36
3.2.	Déverbaliser l'original-----	37

3.3. Réexprimer l’image référentielle dans la langue d’arrivée-----	37
3.4. La fidélité selon l’approche interprétative-----	39

**Chapitre III : La traduction en berbère (kabyle), état des lieux : (PP. 40-46)**

1. Les acteurs de la traduction en kabyle-----	41
1.1. Les linguistes (les théoriciens)-----	41
1.2. Les littéraires (les praticiens)-----	42
2. Etats des lieux d la traduction en Kabyle -----	43
2.1. Traduction du kabyle vers l’Arabe et le Français-----	43
2.2. Traduction de l’Arabe et du Français vers le Kabyle-----	44
3. Les tendances de la traduction en kabyle-----	44
3.1. Les sourcistes-----	44
3.2. Les ciblistes-----	45
4. Quelques œuvres traduites en kabyle-----	46

**DEUXIEME PARTIE :**

**Analyse du Corpus : Aspects linguistiques et stylistiques et les problèmes de traduction.**

**Chapitre I : Procédés de traduction dans l’œuvre : « *Jours de Kabylie* »- « *Ussan di Tmurt* » : (PP. 47- 74)**

1. L’emprunt-----	49
2. Calque-----	51
2.1. Calque sémantique -----	52
2.2. Calque morphologique ou littéral -----	52
2.3. Calque de syntagmes libres et de phrases-----	56
2.4. Autre calques d’expression figées -----	56
3. Traduction Littérale-----	57
4. Transposition-----	60
4.1. Transposition obligatoire-----	60
4.2. Transposition facultative-----	61
5. Modulation-----	65
5.1. Types de modulation-----	66
5.1.1. Modulation métaphorique-----	67

5.1.2.	Modulation métonymique-----	67
5.1.3.	Modulation grammaticale-----	68
6.	Equivalence-----	69
7.	Adaptation-----	70
<b>Chapitre II : morpho-syntaxe et traduction dans l'œuvre : « Jours de Kabylie »- « Ussan di Tmurt » : (PP. 75-115)</b>		
1.	La classe des verbes en kabyle-----	77
1.1.	Le verbe et la notion d'aspect -----	79
2.	Les traductions du présent français-----	81
3.	Les traductions par Prétérit Kabyle-----	83
4.	Les traductions de l'imparfait-----	87
4.1.	Traduction par prétérit ou prétérit négatif-----	88
4.2.	Traduction par Ad/ara+ Aoriste intensif-----	89
4.3.	Traduction par participe-----	90
5.	Les formes de l'inaccompli-----	91
5.1.	Future simple vs aoriste -----	91
5.2.	Future simple vs aoriste intensif-----	92
5.3.	Future antérieur vs aoriste -----	92
5.4.	Future antérieur vs aoriste intensif -----	93
6.	Les groupes syntaxiques (les syntagmes)-----	93
6.1	Syntagme Verbal français-----	94
6.2	Syntagme Verbal berbère (kabyle)-----	94
7.	Présence et / ou Absence de syntagme verbal-----	95
7.1.	Présence d'un syntagme verbal en kabyle-----	96
7.2.	Présence d'un syntagme verbal en français-----	98
7.3.	Présence d'un syntagme verbal dans les deux langues-----	99
8.	Présence et/ou Absence de syntagme nominal-----	101
8.1.	Présence d'un syntagme nominal en kabyle -----	102
8.2.	Présence d'un syntagme nominal en français-----	104
8.3.	Présence d'un synyagme nominal dans les deux langues-----	106
9.	La traduction de la phrase complexe-----	108
9.1.	Complexité par juxtaposition-----	110
9.2.	Complexité par coordination-----	110

9.3. Complexité par subordination-----	110
<b>Chapitre III : Lexique et traduction dans l'œuvre « Jours de Kabylie »- « Ussan di Tmurt » : (PP. 116- 135)</b>	
1. Les néologismes dans l'œuvre traduite : « Ussan di Tmurt »-----	120
2. Les types de néologismes-----	122
2.1. Néologismes de forme-----	123
2.2. Néologismes de sens-----	124
3. Les emprunts dans l'œuvre traduite : « Ussan di Tmurt »-----	126
3.1. Les critères d'acceptation des emprunts-----	129
3.1.1. Les critères linguistiques-----	129
3.1.2. Les critères sociolinguistiques -----	130
4. Archaïsmes dans l'œuvre traduite « Ussan di Tmurt »-----	132
<b>Chapitre IV : écarts stylistiques de la traduction dans l'œuvre « Jours de Kabylie »- « Ussan di Tmurt » : (PP. 136- 157)</b>	
1. La stylistique en quelques mots-----	138
2. Traduction des proverbes-----	139
2.1. Une seule interprétation pour un proverbe ?-----	140
2.2. Les proverbes devaient-êtré adaptés ou traduits ? -----	141
2.3. Nécessité d'un dictionnaire bilingue des proverbes Fr-Tm ?-----	146
3. Traduction des Métaphores-----	148
4. Traduction des expressions figées-----	152
<b>Conclusion-----</b>	<b>158</b>
<b>Bibliographie-----</b>	<b>162</b>
<b>Annexes-----</b>	<b>167</b>
<b>Résumé en Tamazight</b>	
<b>Biographie des deux auteurs</b>	
<b>Glossaire termes de la traduction</b>	

# **INTRODUCTION**

## INTRODUCTION.

Si nous essayons de traduire à la première vue le titre de cette œuvre littéraire « *Jours de Kabylie* » de Mouloud Feraoun, nous nous retrouvons face à plusieurs interprétations et façons de le traduire, selon le contexte sémantique et aussi selon le contenu de ce syntagme nominal d'un point de vue linguistique. On se limitera dans cette introduction à ces interrogations qui vont être reformulées en termes conceptuels de notre partie méthodologique où nous allons proposer les différentes traductions comme :

a) *Traduction littérale mot à mot* « *ussan n teqbaylit* » où *ussan* qui est l'équivalent de « *jours* » au pluriel et « *de* » possessif qui est traduisible en « *n* » kabyle, enfin « *kabylie* » qui est plus compliqué par rapport aux unités précédentes qui veut dire « *taqbaylit* » qui est au féminin ? » ou « *tamurt n leqbayel* » ;

b) La traduction proposée par : « *Ussan n tmurt n leqbayel* » est une traduction par modulation<sup>1</sup> qui se définit, d'une façon globale, comme un changement de point de vue. La modulation peut toucher plusieurs niveaux linguistiques comme le mot, syntagme ou d'un énoncé entièrement. Il relève du lexique ou de la grammaire. Et ce type de modulation est métonymique qui désigne le déplacement du sens par contiguïté, partie pour une autre. Cette modulation dite spatiale peut être géographique où nous avons remplacé « *kabylie* » par « *tamurt n leqbayel / tamnaqt n leqbayel* » qui désigne à la fois une région située en Algérie dans un air géographique bien limité, qui partage la même culture et la même langue ?

c) la traduction par transposition, c'est-à-dire : remplacer une unité grammaticale (traditionnellement appelée partie du discours) par une autre, sans changer le sens de l'énoncé. Donc nous allons avoir la traduction comme suit : « *ussan di/deg tmurt* » , c'est la traduction adaptée par l'auteur traducteur kamel Bouamara où il a changé deux unités, la première est d'ordre grammaticale « *de* par *di* » et la deuxième qui est d'ordre lexical et sémantique à la fois car il a remplacé « *tamurt n leqbayel* » qui est un syntagme nominal qui contient deux unités lexicales, par une seule qui est « *tamurt* » et cette dernière signifie selon lui, *la kabylie* par ce que l'auteur du texte original (Mouloud Faraoun) a vécu en Algérie et plus précisément en Kabylie qui peut avoir la signification de *tamurt*.

La traductologie demeure en Kabyle un domaine peu exploré, notamment dans son application au couple Kabyle-français. En revanche, cette aire de recherche a suscité depuis

<sup>1</sup> Chuquet. H. & Paillard. M., *approche linguistique des problèmes de traduction Anglais-Français* .Ed, Ophrys. 1989. P. 26.

les années quatre-vingt maintes études d'auteurs kabylophones, tant dans le sens d'une interrogation sur l'objet de la traductologie, ses objectifs et ses limites, que dans celui d'une théorisation de l'activité traduisante proprement dite. Par contre le processus de travaux a commencé juste avec l'intégration de tamazight dans le système éducatif, cela a motivé les écrivains qui travaillent dans le domaine littéraire à faire des traductions des œuvres en kabyle. Par ces écrivains nous trouvons Kamel BOUAMARA qui a essayé en deux reprises de faire des traductions littéraires, l'une est l'œuvre « *retour de l'enfant prodigue* » 1992, qui n'est pas éditée, il a eu le prix de Mouloud Mammeri dans les concours de livre amazigh à Tizi-Ouzou. L'autre est l'œuvre « *jours de Kabylie* » sortie en 2006 pour la version corrigée dans les éditions ENAG qui est notre objet de recherche.

## PROBLEMATIQUE

Partant du fait que l'entreprise de traduction est une tâche délicate qui requiert de vastes connaissances aussi bien linguistiques, encyclopédiques que culturelles, nous estimons que cette difficulté s'accroît d'avantage lorsqu'on traite des textes littéraires. Ceux-ci qui par leur nature même privilégient l'aspect esthétique et stylistique de la langue, et posent donc le problème épineux de la traduction au niveau linguistique comme au niveau des figures de style, notamment les métaphores, les proverbes ainsi que les expressions figées qui dans certains cas sont spécifiques à tel ou tel groupe social et culturel.

C'est la raison pour laquelle nous tentons, dans le cadre de notre recherche, d'appréhender le problème de la traduction littéraire d'une œuvre écrite en français et traduite en kabyle. Ici, l'on est en mesure de s'interroger sur le degré de fidélité du texte traduit par rapport à l'original. A cela s'ajoute la façon dont le texte est reçu par des locuteurs kabylophones.

Pour ce faire, la question abordée dans cette étude est de savoir, dans un premier temps, comment se réalise la traduction littéraire ? Quels sont les problèmes (intralinguistiques et extralinguistiques) rencontrés lors de cette procédure traductive en particulier dans l'œuvre traduite en kabyle « *Ussan di Tmurt* » ? Et dans un deuxième temps est ce qu'il existe des procédés linguistiques et techniques universels de la traduction dans la traduction français-kabyle tels que : (emprunt, calque, traduction littérale, transposition, modulation, équivalence, adaptation). Notre travail essaye de révéler ces difficultés et même d'envisager des perspectives pour que les travaux ultérieurs dans le cadre de la traduction

littéraire soient plus confrontés avec les réalités socioculturelles, mettant à l'égard de ce nouveau champ, dans le domaine berbère, des considérations scientifiques.

## HYPOTHESES

Dans le cadre de cette problématique nous nous retrouvons en face d'une autre question parmi plusieurs d'autres : trouver l'équivalent correct pour chaque terme, conserver les équivalences sémantiques et pragmatiques de la langue source dans la langue d'arrivée. Cela pose beaucoup de difficultés, surtout dans la traduction de récents ouvrages dans le cas où il s'agit de traduire les termes dont la signification se développe de jour en jour, sous l'influence de la linguistique, de la stylistique, de la sémiologie, et d'autres domaines touchant la science humaine. Donc plusieurs hypothèses viennent à l'esprit comme :

- D'une manière générale, le travail de la traduction est une tâche facile, c'est-à-dire : Le traducteur kabyle aurait la liberté de créer, de modifier le texte pour l'améliorer selon sa manière et sa stylistique.
- Dans la traduction littéraire kabyle, nous ne trouvons pas tous les procédés linguistiques de la traduction.
- La traduction en kabyle et en tamazight d'une manière générale est un moyen de faire passer cette langue aux autres cultures.
- Le traducteur d'une œuvre littéraire peut arriver à changer certains concepts de traduction sans que le sens de texte original soit perdu. Selon Mallarmé, « *le monde est fait pour aboutir à un beau livre* ». Ainsi, tous ceux qui travaillent pour l'accroissement des pouvoirs du langage, participent à l'élaboration de ce « *beau livre* » qui est de toutes les langues.

Par contre, on posera ces deux hypothèses sur la traduction comme préliminaires au travail qui suit:

Soit que la traduction confronte deux langues -le français et le kabyle pour ce qui nous concerne, il s'agit de la conforter par la recherche des «*équivalences sémantiques et stylistiques*»<sup>2</sup>,

---

<sup>2</sup> Dubois. J., *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Ed, Larousse, 1994. P. 486.

Soit qu'elle confronte, langues, littératures, textes, histoires, interprétations, idéologies.... Et l'opération, ici, devient plus complexe. Il ne s'agit pas d'avoir une traduction bonne ou médiocre – question peut-être sans importance mais plutôt de reconnaître le texte traduit en tant que tel. Autrement dit, il s'agit, selon Inês Oseki-Depre, « *de considérer la traduction, sur le plan particulier comme sur le plan général, non pas comme un produit secondaire mais comme un produit d'une égale valeur à celle du texte original* »<sup>3</sup>. C'est en ce sens que la connaissance du texte dans ses différents aspects est indispensable et comme préalable à toute entreprise de traduction. Cela ne peut se faire que par un passage par la théorie.

## MOTIVATIONS ET CHOIX DU THEME

Nous allons travailler sur le thème : « procédés linguistiques et problèmes de traduction dans l'œuvre de Mouloud Faraoun, « *Jours de Kabylie* », traduite par K. Bouamara « *Ussan di tmurt* ». Nous avons pris ce thème comme travail de recherche, vu le manque des travaux de recherches qui ont été menés par les berbérissants concernant la traduction littéraire, d'une manière générale, et la littérature kabyle en particulier. En outre, nous sommes très attiré par le sujet, portant sur deux axes, la linguistique du côté et la littérature de l'autre, il nous a donné l'envie de creuser et d'approfondir nos connaissances et d'aller plus loin dans le domaine de Linguistique, notamment le champ de la traduction qui revête une grande importance socioculturelle dans la société Kabyle.

## OBJECTIFS

Notre travail s'inscrit dans le cadre de la traduction d'une œuvre littéraire en Kabyle. Par conséquent, l'objectif majeur étant de rendre compte à la traduction littéraire kabyle, en premier lieu, mais sur deux visions scientifiques, la littérature et la linguistique, montrant les procédés linguistiques de traduction en donnant des exemples en Kabyle, ainsi que les problèmes rencontrés par le traducteur kabyle. A cela s'ajoutent les difficultés liées à la stylistique et aussi les obstacles linguistiques dans tous ses niveaux : morphologique, syntaxique, lexical et sémantique. L'objet de présent mémoire étant essentiellement la question de la traduction littéraire. Il nous semble toutefois nécessaire de l'introduire par quelques définitions préliminaires concernant la traduction en général, et la traduction littéraire d'une façon précise comme étant l'objectif majeur de notre recherche, mais la

---

<sup>3</sup> Oseki-Depre. I., *théories et pratiques de la traduction littéraire*. Ed. Armaond Collin. 1999. P. 82-83.

question n'est pas aussi simple, elle s'étend sur plusieurs domaines et disciplines tels que la linguistique en premier rang, l'histoire, l'anthropologie culturelle, sociolinguistique...etc.

Pour aborder notre fil conducteur vers une réponse à notre question, nous essayerons par conséquent tout en introduisant ce domaine que nous trouvons aussi riche que passionnant de poser plusieurs questions à la fois.

En reconnaissant des procédés de traduction qu'utilise le traducteur, nous allons chercher ce qu'il ajoute ou enlève, que ce soit un mot, un syntagme ou une phrase. Nous allons faire des comparaisons pour voir comment-ils se sont transmis en Kabyle et s'il y a des écarts linguistiques et /ou extralinguistiques entre les deux versions.

## **ORGANISATION DE LA RECHERCHE**

Enfin, pour terminer cette introduction, il est important de mentionner que nous avons réparti le travail en deux parties principales, chacune est divisée en plusieurs chapitres.

La première partie se compose de trois chapitres principaux dont le premier chapitre est intitulé : généralité sur la traduction. Dans ce chapitre nous avons défini la notion de la traduction, son histoire ainsi que les différents types qu'elle touche, dans ce chapitre nous avons mis l'accent sur la traduction littéraire ou plutôt traduction des œuvres comme l'appellent certains chercheurs, et, enfin, la relation qui existe entre la traduction et les autres disciplines comme la linguistique et la stylistique. Le deuxième chapitre est une présentation générale sur les différentes théories qui existent dans la traduction. Enfin le troisième chapitre qui est une introduction à la traduction littéraire kabyle comme état des lieux et aussi le mouvement de la traduction avec quelques œuvres traduites à cette langue.

La deuxième partie qui en fait une partie d'analyse de corpus qui se divise en quatre chapitres. Le premier chapitre est une présentation générale des procédés techniques de la traduction littéraire, mais révélant des exemples à l'aide de notre corpus (*Jours de Kabylie-Ussan di Tmurt*) qui vont présenter chaque procédé. Le deuxième chapitre est intitulé : problèmes morpho-syntaxiques fréquentés lors de la traduction littéraire dans l'œuvre « *Jours de Kabylie* » -« *Ussan di Tmurt* » où nous avons basé, premièrement, sur le verbe et ses modalités ainsi que les changements aspectuels qui existent entre le temps français et l'aspect kabyle, deuxièmement, sur l'étude des transformations syntaxiques souvent nécessaires et parfois contraignantes lors du passage français - kabyle, où nous avons parlé sur l'absence et la présence des syntagmes soit verbaux ou non verbaux. Le troisième chapitre présente les problèmes d'ordre lexical où nous avons parlé sur l'insuffisance lexicale du kabyle où le

traducteur arrive, soit pour emprunter des termes ou de créer des termes d'une façon hiérarchique juste pour faire passer l'idée du texte original. Le quatrième chapitre intitulé : les écarts stylistiques fréquentés lors de la traduction. Dans ce dernier chapitre nous avons parlé sur le Problème des expressions figées, Proverbes, Métaphores, des éléments culturels qu'on ne peut pas traduire littéralement en Kabyle.

**PREMIERE PARTIE :**

***ELEMENTS  
METHODOLOGIQUES ET  
CONCEPTUELS***

Dans le présent travail, qui en effet une partie conceptuelle, nous exposons d'une manière générale l'activité traduisante. Une partie de notre étude se focalise également sur quelques concepts fondamentaux dont le traductologue<sup>1</sup> doit savoir, l'expérience, la formation du traducteur, le niveau de technicité du texte de départ mais aussi que les contraintes que subit le traducteur peuvent avoir une réelle influence sur les stratégies de traduction. Même si la plupart des travaux qui parlent de l'activité traduisante ont une approche didactique critique centrée sur la traduction universitaire, de nombreux écrits (K. Nait Zerrad, A. Ameziane, M. Imarazene, S. Chemmakh, A. Mezdad, A. Bonfour...) se sont penchés sur la traduction littéraire (pour le kabyle bien entendu). Les traductologues qui ont travaillé sur la traduction littéraire en kabyle ou en berbère d'une façon générale ont adopté une orientation pratique et ont décrit la réalité de cette activité mais peu ont fait une enquête de terrain ou un travail purement scientifique lié au domaine de la traduction comme étant une discipline.

La première partie de la présente recherche se compose de trois chapitres essentiels. Dans le premier, nous présentons la traduction et les différentes questions qui peuvent être reformulées au terme de notre travail d'analyse dans la deuxième partie comme (comment traduire ? pourquoi traduire ? peut-on être fidèle ou pas au texte de départ ? Et ce dans le but de mieux cerner notre partie d'analyse et bien la manier. Dans le deuxième chapitre, nous nous intéressons au processus de traduction et précisément les raisons pour lesquelles le traducteur doit souvent acquérir des connaissances complémentaires en dehors du transfert purement linguistique comme les théories de la traduction ainsi que le mouvement et l'historique de la traduction, enfin le troisième chapitre qui consiste sur l'étude de la traduction kabyle en particulier, une étude descriptive sur le processus de cette activité au sein de la langue kabyle et les états des lieux.

---

<sup>1</sup> Nous appelons traductologues toutes les personnes qui écrivent régulièrement sur la traduction même quand ils ne sont pas théoriciens ou chercheurs au sens scientifique du terme.

**CHAPITRE I :**  
**GENERALITES SUR LA TRADUCTION**

Dans ce chapitre nous allons parler sur les différentes conceptions de la traduction. Son historique ainsi que son apparition comme l'affirme Oseki-Depre : « *Le mot traduction a été pour la première fois utilisé en français par Etienne Dolet, en 1540. La traduction c'est la transformation du texte exprimé par les moyens de la langue de départ, en texte exprimé par les moyens de la langue d'arrivée* »<sup>2</sup>.

Pour elle, le processus de la traduction est un cas particulier de convergence linguistique, elle est appelée à désigner toute forme de médiation intralinguistique permettant de transmettre l'information entre les locuteurs des langues différentes qui est la compréhension de texte et la reformulation de l'image existant dans le texte de départ, pour arriver, en fin, à un message désiré. Elle ajoute : « *La traduction est un art. La traduction est une science* »<sup>3</sup>. En ce sens ce chapitre va écourter les points essentiels dans l'activité traduisante et les questions qui se répètent dans chaque théorie.

### 1. La traduction est-elle possible ?

Est la question posée dans plusieurs ouvrages que nous avons consultés. Est une question quotidienne, cependant, cette question mérite-t-elle d'être posée, puisque la pratique quotidienne de l'activité traduisante prouve qu'elle existait et qu'elle demeure encore? Une première réponse, basée sur cette simple constatation empirique sera bien sûr: "*Oui, la traduction est possible*". Cependant, il convient de s'accorder sur ce que traduire veut dire. Prenons par exemple l'énoncé suivant: "*yut-it waɖu.*", du kabyle vers le français, il est clair qu'il est impossible de le traduire littéralement, Aussi proposera-t-on une traduction telle que: "Les chaises attendent quelqu'un. La question se pose de savoir si ces énoncés en français constituent ou non une traduction en kabyle ? *ikersiyen ttrajun albaeɖ\**? Cette impossibilité est un obstacle a priori incontournable car dressé par le lexique de la langue française et qui est fort possible n'existe pas en kabyle.

Dans un premier temps, nous jetterons donc avec Georges Mounin un regard en arrière vers les théories linguistiques<sup>4</sup> qui ont tracé la voie de la traductologie, en mettant avant tout en lumière les "obstacles linguistiques" qui s'opposent à la traduction, pour mieux dévoiler la vraie nature de ce processus. Donc la traduction va être impossible pour une théorie et devient facile et passable pour certaines d'autres théories. En outre, si la traduction est le

<sup>2</sup> Oseki-Depre. M., *Théories pratiques de la traduction littéraire* : 1999. P. 12

<sup>3</sup> Idem

<sup>4</sup> Nous reviendrons à cette théorie dans le chapitre suivant pour l'expliquer profondément

passage d'une langue à une autre, une définition telle qu'elle a été donnée selon le Jean Dubois: « *traduire c'est énoncer dans une autre langue (langue cible) ce qui a été énoncé dans une langue source, en conservant les équivalences sémantiques et stylistiques* »<sup>5</sup>. Une définition parmi plusieurs d'autres qui prouve son existence.

## 2. L'instinct De La Traduction<sup>6</sup>

« *Apprendre à parler signifie apprendre à traduire* » cette affirmation d'Octavio Paz (1972)<sup>7</sup> qui montre bien que l'activité de la traduction est caractéristique de l'homme, comme l'est la production du langage. De tout temps la traduction a permis la communication entre les différentes communautés linguistiques : la diffusion d'informations nouvelles (scientifiques, techniques, littéraires...) ; la découverte de genres littéraires nouveaux (harangues, épopées, comédie...) et la circulation d'œuvres littéraires (*traduites du latin, du grec, des langues vulgaires européennes, d'autres langues*) ont contribué à la formation du goût et ont mis à la portée du plus grand nombre des savoirs réservés à des élites culturelles. C'est grâce aux traductions d'Avicenne et d'Averroès que les œuvres d'Aristote ont circulé au Moyen Âge, après la chute de l'empire romain d'occident. Il serait sans doute possible d'esquisser une histoire des idées à partir des mouvements des traductions réalisées dans les différents contextes culturels et aux différentes époques. Il suffit t de penser aux rôles d'ouverture culturelle et politique joué par les traductions des écrivains américains dans l'Italie fasciste.

Les traductions ont également eu un rôle fondamental dans la formation des langues nationales, comme le remarquent aussi J. Le Goff (1957), A. Berman (1978), J.-L. Cordonnier (1995). En Espagne par exemple, sous l'impulsion du roi Alphonse X (qui se dota du titre d'*emendador*, c'est-à-dire de correcteur des textes traduits dans son royaume), la foisonnante activité de traduction de textes grecs, latins et arabes en castillan a représenté l'un des facteurs contribuant à l'affirmation de ce parler vulgaire comme langue de la cour. La traduction serait donc une activité humaine omniprésente : selon Jakobson (1959) le sens d'un mot n'est que sa transposition en un signe (linguistique ou non) qui puisse le remplacer. Cette transposition peut se réaliser de trois façons : le signe linguistique est traduit par d'autres signes appartenant au même système linguistique, ou bien il est traduit par des signes appartenant à un autre

<sup>5</sup> Dubois. J., *Dictionnaire de la linguistique et des sciences de langage*. Ed. 1994. P. 486.

<sup>6</sup> Nous utilisons ici cette expression en référence à l'ouvrage de Steven Pinker *The Language Instinct*, 1994. Cité en conséquent par de Carlo Maddalena, « Quoi traduire ? Comment traduire ? Pourquoi traduire ? », *Ela. Études de linguistique appliquée*, 2006/1 no 141

<sup>7</sup> Lagard. L., *traducteur professionnel face aux textes techniques et à la recherche documentaire*. Thèse de Doctorat. ESIT. Université de Paris III. Sorbonne Nouvelle. 2009

système linguistique, ou encore il est traduit par un système symbolique non linguistique. Ces trois formes de traductions ont été dénommées par Jakobson traduction **intra-linguistique**, traduction **inter-linguistique**, traduction **intersémiotique**. Ainsi, toute interprétation, c'est-à-dire toute attribution de sens, n'est qu'une traduction.

### 3. Qu'est-ce que traduire ?

La question peut étonner. Traduire, c'est, évidemment, faire passer ou un message d'une langue à une autre, ou encore le transposer d'une langue dans une autre. Traduire, c'est donc "faire passer", "rendre" un texte en langue A dans une langue B ou, pour employer une terminologie différente, de la langue source à la langue cible. Ce qui est informé par Voltaire, philosophe français, *estimait que les traductions augmentent les fautes d'un ouvrage et en gâtent les beautés*<sup>8</sup>. La traduction fait passer un message ou une idée d'une langue de départ (a) ou langue source, dans une langue d'arrivée ou cible. E. Nida, sociolinguiste américain écrit à propos :

« *La traduction consiste à produire dans la langue d'arrivée l'équivalent naturel le plus proche du message de la langue de départ, d'abord quant à la signification puis quant au style* »<sup>9</sup>.

Cependant, aussitôt énoncée cette définition, on découvre qu'elle trahit ses propres limites, ses propres contradictions. En effet, l'idée de "faire passer", "transposer", "rendre" suppose que le message original reste inchangé, tout juste transcrit avec d'autres signes. De fait, l'identité de fond et de forme constitue l'objectif éternellement poursuivi par le traducteur.

En effet, ainsi que le démontre Mounin dans son ouvrage *Problèmes théoriques de la traduction*, croire qu'il est possible d'atteindre cet objectif revient à ignorer la portée, la difficulté, en un mot l'enjeu de l'activité traduisante, ignorer que rien ne peut être dit « de la même façon » en deux langues différentes, ne serait-ce que parce qu'une langue ne peut être isolée de la culture qui y puise son moyen d'expression, pas plus qu'elle ne peut véhiculer de façon satisfaisante les éléments d'une culture autre que celle dont elle est issue. Si traduire signifie "faire passer" (l'intégralité) d'un message d'une langue dans une autre, mais si le résultat obtenu, la traduction, ne correspond pas à celui attendu? Quelque part sur le chemin qui nous mène de la "langue de départ" à la "langue d'arrivée", et que le traducteur, transporteur de sens, se doit de parcourir.

<sup>8</sup> Cité par Oseki-Depre, Op. Cit. P. 11

<sup>9</sup> Cité par idem

Le texte qui est entre nos mains reprend ces questions et a ceci d'intéressant que, quoique fonctionnant sur le couple français-kabyle, il peut tout aussi bien correspondre en de multiples points.

#### 4. Le discours sur la traduction.

Le procès d'appropriation des textes dure pendant toute la Renaissance, époque qui voit l'apparition d'un nouveau discours: le discours sur la traduction que le terme plus récent de traductologie (Ladmiral, *Théorèmes pour la traduction*) peut faire prendre pour une science. Avec le temps, ce discours se pare d'habits plus ou moins formels suivant la personnalité et les convictions des "traductologues".

La lecture de quelques ouvrages et articles de traductologie, montre d'une part que c'est un discours extrêmement répétitif et, d'autre part, que plusieurs discours coexistent qui prétendent chacun à la traductologie. Nous distinguons très nettement deux types d'études: les textes de linguistes (très souvent, ce sont des approches théoriques) et les textes de littéraires (dans l'ensemble plus pratiques).

##### 4.1. Les linguistes

Le discours des linguistes est souvent d'une grande précision. Nous trouvons des problèmes généraux de traductologie (la traduction est-elle possible? que peut-on traduire?) et des exemples précis de difficultés particulières (les contraintes linguistiques). Il existe quelques ouvrages de référence, comme ceux de R. Jakobson (1963) ou G. Mounin (1963).

Nous pouvons en retenir deux notions importantes, clairement décrites par R. Jakobson: l'intraduisible et le nécessairement traduit linguistiques, deux contraintes imposées par les caractéristiques typologiques de chaque langue.

Nous trouvons un point de vue moins formel, plus sémantique, chez J.R. Ladmiral (*Théorèmes*) qui consacre la plus grande partie de son ouvrage à l'étude des connotations, insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas uniquement de traduire une langue, mais tout ce qu'elle connote. La même idée se trouve chez R. Thieberger : "En réalité, il n'y a pas de *langue-source*, mais un *milieu-source* - celui auquel l'original est normalement destiné". Donc, les langues (source et cible) ne sont que des composantes - certes fondamentales - d'ensembles plus vastes. La complexité de la langue à traduire est également décrite par M. Wandruszka qui parle d'un "bi-plurilinguisme" du traducteur.

##### 4.2. Les littéraires :

Le discours des littéraires est moins facile à caractériser: on trouve d'une part des réflexions très vagues sur l'art de traduire (alors que les linguistes préfèrent souvent parler de technique), sur le rôle éminent du traducteur dans les contacts entre cultures, etc.; d'autre part,

et ce sont les textes les plus nombreux, on a beaucoup de comptes rendus d'expériences de traduction plus ou moins précis traitant principalement des difficultés à rendre telle ou telle tournure dans un texte particulier (alors que les linguistes s'occupent plus souvent des langues que des textes). Le discours des littéraires aux limites qu'ont les récits d'expériences personnelles il est souvent peu généralisable - mais, par la précision de certaines remarques, il est souvent une mine de renseignements pour le linguiste comparatiste.

L'abondance des expériences, les procédés forts différenciés mis en œuvre par les traducteurs font qu'il n'est pas possible de parler de technique de traduction. La seule technique dont il puisse être question est d'ordre purement linguistique, grammatical: c'est la juste compréhension de l'original et la production d'un texte grammatical en langue-cible.

Nous pouvons comparer le traducteur à un artisan, à mi-chemin entre l'artiste (l'auteur) et le technicien (le linguiste).

Comme nous l'avons dit plus haut, le problème principal du traducteur (problème littéraire et linguistique) est la fidélité au texte original. Les points ci-dessus sont donc reformulables comme suit: 1. que faire pour être fidèle? 2. les preuves de fidélité, 3. Peut-on être fidèle réellement ?

#### **4.3. Les principes de Tytler.**

Ce problème posé par le discours sur la traduction est aussi ancien que celui de la propriété littéraire. Après plus d'un siècle de discussion, il trouve sa solution définitive - tout ce qui a été dit et écrit depuis n'est qu'une variation sur ce thème. En effet, en 1791 paraît à Édimbourg un opuscule signé Alexander F. Tytler est intitulé *Essay on the Principles of Translation*, cité par W. Borowy. L'auteur présente trois principes de la traduction :

1. la traduction doit être une transcription complète du contenu de l'original (c'est-à-dire: fidélité au contenu);
2. le style et toute la manière d'écrire de la traduction doivent porter le même caractère que l'original (c'est-à-dire: fidélité à la forme),
3. la traduction doit avoir l'aisance d'une œuvre originale (c'est le domaine technique dans la quasi-totalité).

Nous n'avons trouvé aucun texte de traductologie dans le domaine berbère et kabyle en particulier qui dépasse ces trois points, au contraire: la plupart du temps, un seul de ces points est mis en valeur. Nous pouvons comprendre les principes de Tytler comme une exigence de fidélité et une exigence de lisibilité Or, c'est la conciliation de ces deux exigences qui pose le plus de problèmes dans la pratique de traduction: en d'autres termes, il faut quelquefois sacrifier la fidélité à la lisibilité, ou le contraire. Le problème de la nature du

sacrifice oppose deux courants de traducteurs: les "*fidèles*" (sans doute proches des linguistes) et les auteurs de "*belles infidèles*" (plus proches des littéraires).

## 5. Qu'est-ce la traduction littéraire ?

Les études présentées par Toury concernent principalement les traductions de textes littéraires. En ce qui concerne la notion *traduction littéraire*, Toury nous propose deux définitions :

*Premièrement* : n'importe quelle traduction d'une œuvre qui est considérée littéraire dans la culture source,

*Deuxièmement* : la traduction de n'importe quel texte dont le résultat est considéré être littéraire dans la culture cible. Evidemment il n'y a pas de contradiction entre les deux, au contraire, ils coïncident en général, comme c'est le cas ici. En général cette coïncidence a lieu sans trop de modifications du modèle source. Toury peut donner plusieurs explications à cette tendance :

- Si les traditions littéraires des deux cultures sont très proches l'une de l'autre, nul besoin de changer de modèle par rapport à la version originale. Face aux reproches que lui ont adressés d'autres traductologues, qui accusent la théorie de Toury de ne s'appliquer qu'aux cultures « anormales », Toury se défend en répondant que dans beaucoup de cas les modèles de la culture source s'utilisent sans problèmes dans la traduction parce que le système source et le système cible se sont rapprochés l'un de l'autre après un contact constant entre les deux cultures à travers le temps
- Si le système cible se trouve en position faible par rapport au système source et voit dans celle-ci une importante source d'enrichissement culturel. Le système cible va alors accepter un modèle « étranger ».
- Si le traducteur a acquis une position privilégiée dans sa culture, il peut se permettre de dévier des normes en introduisant des nouveautés dans la culture cible (1995 : 168-169).

Revenons maintenant à la notion de *traduction littéraire*. Après avoir défini les deux significations de 'traduction littéraire', Toury distingue entre trois formes de traductions d'un texte littéraire :

- traduction **essentiellement linguistique**, où le résultat prétend répondre aux règles de la syntaxe, de la grammaire et du lexique du système linguistique cible,

- traduction **essentiellement textuelle**, où le résultat prétend correspondre aux conventions de la composition d'un texte dans le système source, sans nécessairement prendre la forme d'un modèle littéraire reconnu dans ce système,
- traduction **essentiellement littéraire**, qui est celle qui adopte les normes ainsi qu'un modèle considérés littéraires par la culture cible, parfois aux dépens des éléments du texte source (1995 : 171).

A quelles sortes de traductions avons nous donc affaire dans notre corpus ? Nous pouvons d'abord éliminer la possibilité qu'il s'agit de traductions purement linguistiques. Les deux traductions sont sans doute acceptables en tant que *textes* dans le système kabyle. Il est ensuite important de noter que, selon Toury, une traduction qui adopte le modèle littéraire du texte source peut être une traduction textuelle mais pas nécessairement littéraire si ce modèle n'est pas considéré littéraire par la culture cible. La traduction littéraire est celle qui s'adapte aux normes littéraires dans la culture cible, même si cela veut dire qu'il faut supprimer ou modifier certains éléments qui sont dans le texte source et en ajouter d'autres (1995 : 171). Il est aussi souligné par Toury que l'acceptabilité d'un texte en tant que traduction peut vouloir dire autre chose que l'acceptabilité d'un texte en général (1995 : 229)

Une traduction peut aussi être rejetée par la culture cible, (comme n'importe quelle œuvre littéraire) par exemple si elle est trop proche des normes de la culture source et ne répond ainsi pas aux critères littéraires du système cible, il existe alors une opposition entre les deux. La littérature, dont font partie les traductions, est avant tout une institution culturelle, et la littérarité d'un texte est définie selon les normes de cette institution à une période donnée (1995 : 170).

## 6. Le problème de l'unité de traduction

A partir de l'apparition de la théorie de la traduction, un des problèmes clés débattus par les savants a été celui de l'unité de traduction. Quel élément minimal de la langue doit servir de point de départ pour la traduction ? Il y a plusieurs réponses réservées. Apparemment il serait plus judicieux de considérer le « *mot* » comme unité de traduction universelle. Cette hypothèse a été rejetée par certains linguistes (parmi eux : Vinay et Darbelnet, Eugène Nida, Daniça Seleskovitch, Marianne Lederer, Teodora Cristea) mais il existe des savants qui considèrent que l'unité minimale de la traduction c'est « *le mot* » (Georges Mounin, Roman Jakobson).

Dans ce que nous avons mentionné, il paraît qu'il y a des raisons sur lesquelles ces savants défendent leurs opinions soit pour ou contre le mot en tant qu'unité fondamentale et universelle de la traduction, les raisons sur lesquelles les auteurs sont pour :

➤ Le mot exprime des objets et des phénomènes transendants d'une langue à une autre.

Ex : *Aujourd'hui----- ass-a, la pluie ----- ageffur/ lahwa/lgerra...etc.*

Donc le mot est l'unité linguistique susceptible d'avoir une signification se rapportant à la réalité référentielle. *Maison -----axxam /chambre-----taxxamt.*

➤ Les mots d'une langue sont facilement répertoriés par des dictionnaires explicatifs bilingues ou plurilingues.

➤ Le mot est facile à repérer dans la chaîne parlée et surtout écrite. Ex :

Jours de Kabylie	Ussan di Tmurt	Observation
<i>Viennent les moments difficiles : les dettes, la maladie, la misère, la vieillesse.</i>	Asmi ara d-awḍen yir ussan : <b>areṭṭal</b> , <b>attan</b> , <b>lhif</b> , <b>tewser.</b>	<i>Chaque mot se correspond et renvoie directement dans la traduction au mot dans le texte source.</i>

Les raisons contre le mot en tant qu'unité de traduction :

➤ a. les savants disent qu'il n'y a pas de transcendance idéale d'une langue à une autre en vertu du non-isomorphisme grammatical, sémantique, stylistique, c'est-à-dire, la traduction d'une figure de style ne se traduit littéralement où les mots correspondent directement d'une langue à l'autre.

Ex. Il nous condamne, la conscience tranquille : (*Jours de kabylie. P. 35*) →

Anda yeqqen i yebra, nekni dya ad ay-yessedlam: (*Ussan di Tmurt. P. 39*)

Dans certaines langues il existe des mots exprimant des notions ou des objets qui manquent dans d'autres langues et vice versa ces mots n'ont pas de correspondants directs en d'autres langues.

Ex : *djamaâ----tajmaet, Agoudou----- agudi, akoufi---akoufi*, ces termes n'existent pas dans la langue française voir même dans la culture française donc l'auteur qui a écrit cette œuvre a fait appel aux termes kabyles car l'œuvre est destinée aux lecteurs berbères en premier lieu et

aussi pour donner une image de la société à travers ces termes qui représente la culture berbère et kabyle en particulier. En revanche l'œuvre traduite du côté a retrouvé un manque dans l'utilisation des termes français qui n'existent pas dans le lexique kabyle, mais le traducteur a essayé de proposer des termes en kabyle compatibles avec les termes qui sont dans le premier texte, soit des néologismes ou des emprunts à la langue française tel que : *garage* ----- « *agaraj* » ou « *aseddari* » selon le traducteur. *Moteur*-----« *amutur* » ou « *amseddu* » du verbe « *mobile, ddu* » + l'élément grammatical « *eur/ams* ». *bureau*---- « *lbiru* » ou « *tanarit* » comme terme proposé. *Communistes et fascistes* ----« *izeddukliyen d ifaciyen* », le st« *timetti* »...etc.

Il existe des cas où il faut traduire l'idée, mais cette idée est matérialisée en plusieurs mots, et, alors le mot cesse d'être l'unité minimale de traduction, tels qu'il est le cas des expressions idiomatiques, des proverbes, des dictons : Les mots sont évanescents (qui a la faculté de disparaître). Cela tient surtout de la traduction orale.

**Ex :** *Tu voudrais te cacher sous terre* (page : 14)

*Ma teldi-d lqaæa imi-s ad tkecmed!* (page : 21)

**Ex:** *Il me reserve à chaque fois un accueil très simple* (Page : 9)

*Tettqabal-iyi am yinebgi- nni n yumayen* (Page : 17).

Nous pouvons schématiser l'unité de traduction à partir de cela :

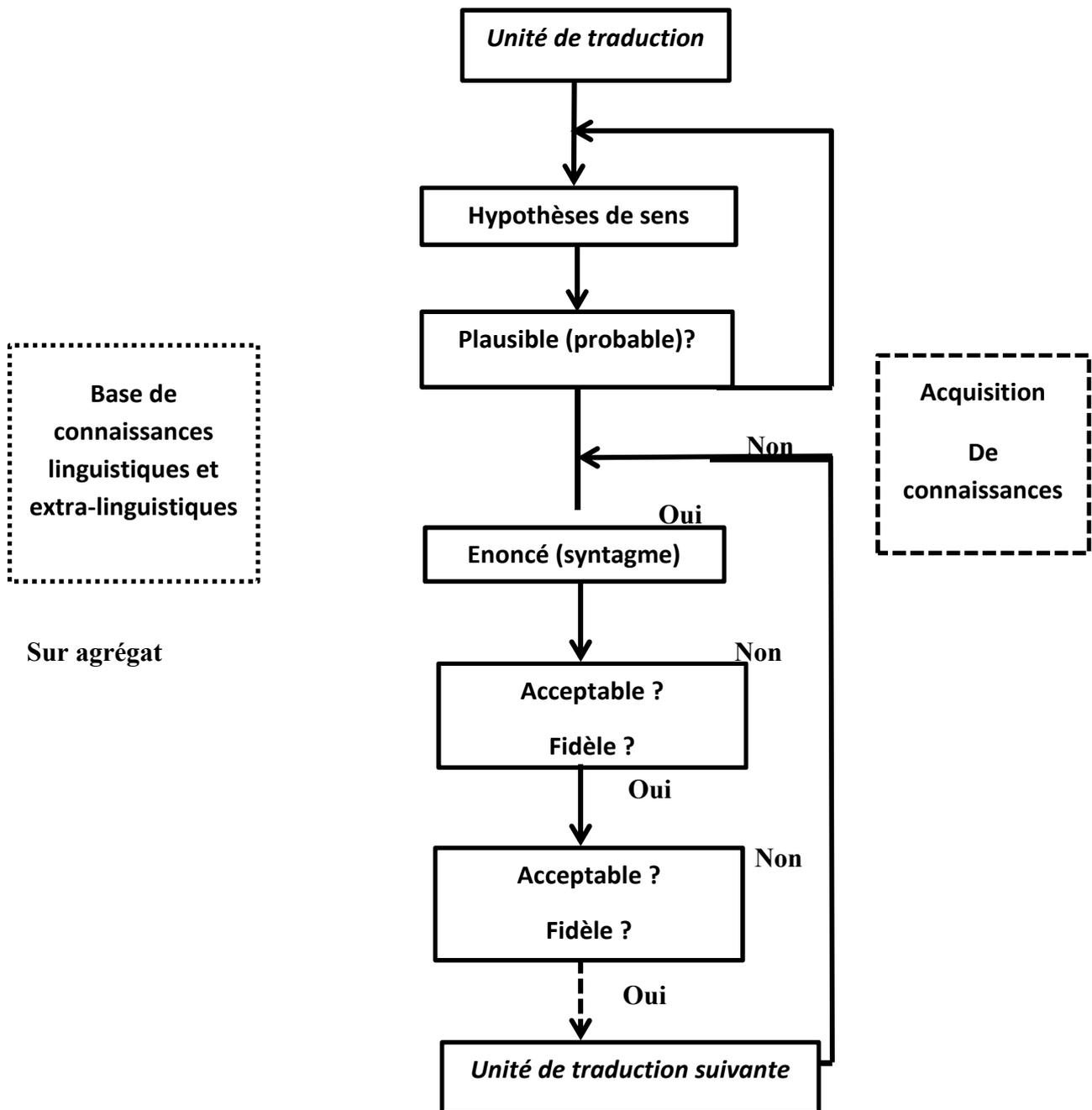


Schéma 1 : Modèle séquentiel de la traduction<sup>10</sup>

<sup>10</sup> Schéma tiré dans Lagard. L. Op. Cit. P. 67

## 7. Le mouvement de traduction

Jusqu'à la deuxième moitié du vingtième siècle, les écrits sur la traduction étaient surtout des réflexions et des préceptes ; l'essentiel du débat se concentrait autour de la fidélité de la traduction par rapport au texte original. Les premiers écrits sur ces questions remontent à l'époque romaine et Cicéron (106-43 avant JC). Au cours des siècles et dans le monde occidental, la traduction a surtout intéressé l'Eglise qui s'est penchée sur la traduction de la Bible et des textes religieux. Au dix-septième siècle, des écrivains français tels que Nicolas Boileau, François de Malherbe ou Jean Chapelain ont cherché à traduire les grandes œuvres antiques de Pline le Jeune, Quintilien ou Suétone alors que d'autres comme Nicolas Perrot d'Ablancourt (1606-1664) ont essayé d'adapter le texte de départ aux codes esthétiques et moraux du public visé. Cette conception de la traduction défendue par d'Ablancourt a eu beaucoup d'influence sur des traducteurs britanniques comme Abraham Cowley, John Denham, Alexander Fraser Tytler et John Dryden ; ce dernier a été le premier à aller au-delà du débat sur la fidélité en distinguant trois catégories de stratégies de traduction : la métaphore (traduction mot pour mot), la paraphrase (traduction dans laquelle le traducteur a une certaine liberté en restant fidèle au sens) et l'imitation (traduction qui est très libre et qui s'apparente à une interprétation des idées dans la traduction). Les philosophes allemands du dix-neuvième siècle comme Wilhelm von Humboldt et Friedrich Schleiermacher ont essayé d'avoir une approche théorique de la traduction en proposant des règles ou des lois et ont pris une position différente de celle d'Ablancourt en disant que c'est la norme de l'œuvre étrangère qui doit prévaloir et à laquelle le goût du public-cible doit s'adapter.

A partir du milieu du vingtième siècle, la traduction a commencé à faire l'objet de recherches scientifiques et universitaires ; des auteurs comme Roman Jakobson (1959), Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet (1958) et Eugene Nida (1964) ont été influencés par la linguistique et ont mis en avant la question de l'équivalence en disant qu'il y en avait plusieurs types. Eugene Nida (1964) a introduit les notions d'équivalence dynamique (*dynamic equivalence*) et d'équivalence formelle (*formal equivalence*) ; la première vise à ce que l'effet du texte de départ soit le même que celui recherché par l'auteur du texte de départ et la seconde, à reproduire le plus littéralement possible le contenu et la forme du texte de départ de façon à ce que les récepteurs de la traduction reçoivent le même message, dans son contenu comme dans sa forme. Les travaux de Noam Chomsky dans les années cinquante et soixante sur la syntaxe et la grammaire ont eu également de l'importance dans les études sur

la traduction. C'est à cette époque que les auteurs qui s'intéressaient à la traduction ont parlé d'analyse du texte original (au niveau de la phrase) et de processus de compréhension. Eugene Nida (1964 ; 1969) a repris les travaux de Noam Chomsky sur les structures syntaxiques de la phrase et a avancé l'idée que la traduction se faisait en trois étapes (analyse, transfert du message originel et restructuration de ce message dans le texte d'arrivée).

Depuis les années soixante-dix, les travaux sur la traduction mettent le traducteur au centre de l'acte de traduction, en parlant de stratégies de traduction et en disant qu'il y a un processus de traduction composé d'une phase de lecture et d'une phase de reformulation, et dans lequel l'analyse a une place essentielle. Ces études mettent aussi en avant l'idée qu'il existe une véritable compétence traductionnelle qui dépasse le cadre de la compréhension de la langue de départ et qui englobe des connaissances extralinguistiques générales (culture générale) ou spécialisées, une bonne capacité rédactionnelle en langue d'arrivée, une maîtrise des principes et de la démarche du traducteur et, une connaissance des aspects pratiques et commerciaux du métier (voir les travaux du groupe PACTE de l'Université Autonome de Barcelone ; Neubert 1994 ; Vienne 1998 ; Sparer 2002 ; Pym 2003 ; Gile 1986a et 2005)

C'est également à partir des années soixante-dix que se sont développés les travaux sur la didactique de la traduction. Depuis le milieu des années quatre-vingt, les études sur le processus de traduction représentent un courant très important dans les études sur la traduction. Ces travaux ont une approche interdisciplinaire ; certains chercheurs adoptent notamment des méthodes de recherche utilisées dans les sciences cognitives. Des expériences sur le processus de traduction ont été menées sur le terrain en utilisant des méthodes d'introspection pendant le processus de traduction (méthode de « pensée à haute voix ») ou après la traduction (rétrospection immédiate). Dans la méthode de « pensée à haute voix », il est demandé au traducteur de verbaliser sa pensée quand il traduit alors que dans la rétrospection immédiate, le traducteur explique juste après avoir fini de traduire les démarches qu'il a effectuées. La « pensée à haute voix » est une méthode qui vient de la psychologie et qui a été introduite dans la deuxième moitié des années quatre-vingt par l'Allemand Hans Peter Krings (1986). Elle a ensuite été reprise notamment par des traductologues en Finlande [Tirkkonen-Condit et Laukkanen (1996), Jääskeläinen (1996)], au Danemark [Mondahl et Anker Jensen (1996)], en Allemagne [Königs (1987), Lörcher (1992), Königs et Kaufmann (1996)] ou au Canada [Dancette et Ménard (1996)]. Ces études ont permis de développer la notion de stratégie de traduction et d'utilisation des outils (voir les deux études d'Alexander Künzli effectuées avec des apprentis traducteurs et publiées en 2001 et 2003).

Depuis une trentaine d'années, il est généralement admis que le processus de traduction se compose essentiellement d'une phase de compréhension en langue de départ et d'une phase de reformulation qui consiste à ré-exprimer une unité de traduction, qui va en général d'un mot unique à une phrase, en langue d'arrivée, et sur un plan global à rédiger un texte en langue d'arrivée.

Pour expliquer le processus de traduction, deux paradigmes s'imposent à l'heure actuelle : la théorie interprétative, qui est née au milieu des années soixante-dix et qui est préconisée par l'Ecole Supérieure d'Interprètes et de Traducteurs (ESIT – Université Paris III) et par de nombreuses universités québécoises, et la théorie du *skopos* qui date du milieu des années quatre-vingt et qui est préconisée notamment par de nombreux enseignants de pays nordiques et germanophones. Pour la première, l'on traduit à partir du sens et non pas des mots de l'original. La théorie interprétative propose une approche discursive fondée sur l'analyse du sens tel qu'il se dégage des discours ; d'après la théorie interprétative, la reformulation est précédée d'une étape de déverbalisation au cours de laquelle le traducteur interprète le sens du message de la langue de départ pour arriver à un énoncé dans la langue d'arrivée (voir Seleskovitch et Lederer 1984 : 18). Cette théorie dite de l'Ecole de Paris a été reprise dans la recherche et l'enseignement de la traduction par d'autres enseignants de l'ESIT (voir Déjean le Féal 1987 et 1993 ; Israël 1998 ; Herbulot 2004) et des auteurs d'autres universités (Durieux 2005 de l'Université de Caen ; Delisle 2005 de l'Université d'Ottawa et des traductologues de l'Université Saint-Joseph – Beyrouth).

Dans les années soixante, le Tchèque Jiří Levý a été l'un des premiers à expliquer qu'en traduction littéraire et poétique, l'acte de traduction n'était plus seulement un processus de transcodage mais un ensemble de prises de décisions (1967). Plus tard, Hans Vermeer et Katarina Reiss ont avancé la théorie du *skopos* (dans un ouvrage essentiel de la traductologie intitulé *Grundlegung einer allgemeinen Translationstheorie* et publié en 1984) en expliquant que l'acte de traduction était déterminé par la fonction de la traduction. Le but de la traduction détermine les méthodes de traduction et les stratégies à employer pour remplir la fonction de la traduction (le *Translatum*). De ce fait, un texte de départ peut avoir différentes traductions selon la fonction du texte d'arrivée. La théorie du *skopos* a eu un retentissement important dans la traductologie (en Allemagne surtout) ; Katarina Reiss et Justa Holz-Mänttari en ont jeté les bases dans les années soixante-dix et quatre-vingt; selon elles, il y a différents types de textes ayant différentes fonctions (Reiss 1971) et la traduction est une « action traductive » (*Translatorisches Handeln*) impliquant une série d'acteurs ayant un intérêt dans le texte de départ et d'arrivée (Holz-Mänttari 1984).

Ces études ont par la suite donné naissance au courant fonctionnaliste dont Christiane Nord, Christina Schäffner et Hans Hönig ont été les auteurs majeurs dans les années quatre-vingt-dix. Christiane Nord fait la différence entre deux types de traduction que sont la traduction documentaire (*documentary translation*) et la traduction instrumentale (*instrumental translation*) ; dans la première, le texte d'arrivée sert à communiquer les aspects culturels du texte de départ au destinataire du texte d'arrivée alors que dans la seconde, le destinataire lit le texte d'arrivée comme s'il s'agissait d'un texte de départ qui avait été écrit dans sa propre langue et dans lequel aucun aspect culturel du texte de départ ne transparaît dans le texte d'arrivée (Nord 1991). Les fonctionnalistes rompent avec l'idée selon laquelle le traducteur est « invisible » dans le texte d'arrivée ; pour les tenants de ce courant, le traducteur est au cœur de l'action traductive de par ses stratégies. Dans les années quatre-vingt dix, Hans Hönig (1991) et Christina Schäffner (1998) ont expliqué que le texte de départ n'était plus « sacré » mais un ensemble d'informations auxquelles le traducteur décide de donner de l'importance en fonction des attentes et des besoins du lecteur du texte d'arrivée. Cette approche de la traduction permet de dire que traduire consiste non seulement « à comprendre le texte de départ de manière à pouvoir choisir les mots correspondants en langue d'arrivée, mais aussi à rédiger en langue d'arrivée un texte qui remplisse le rôle qui lui est affecté, c'est-à-dire, s'agissant d'un texte à vocation informative, informer, expliquer ou convaincre ses lecteurs dans les meilleures conditions » (Gile 2005 : 14).

**CHAPITRE II :**  
**DIFFERENTES THEORIES DE LA**  
**TRADUCTION**

Dans ce chapitre nous exposons les différentes théories de la traduction, où nous nous limiterons dans un premier temps sur les théoriciens de la traduction notamment, la conception linguistique et l'approche interprétative de la traduction dans un deuxième temps.

### 1. Les théoriciens de la traduction

Pour ce qui est de la véritable théorisation de l'activité traduisante en tant que processus et résultat final on ne pourrait en parler qu'après la Deuxième Guerre Mondiale, quand on a procédé à la valorisation du patrimoine linguistique, où la traduction apparaît comme un domaine marginal, souvent refoulé sur le dernier plan, malgré le fait que quelques premières références à l'activité traduisante datent de l'antiquité dans les travaux d'Aristote, de Cicéron, ensuite de Saint Jérôme, d'Etienne Dolet, Martin Luther et d'autres. Ces premiers fondements théoriques avaient un support philosophique par excellence. L'œuvre incontestablement fondamentale, qui a jeté les bases d'une véritable théorisation de la traduction c'est *Problèmes théoriques de la traduction* de G. Mounin parue en 1956. Ce premier ouvrage porte les empreintes de la forte influence linguistique exercée par le Cours de linguistique générale de F. de Saussure. Une autre œuvre sienne assez renommée qui traite de la traduction c'est *Les belles infidèles*. Ainsi, Mounin, dit-il que toute traduction c'est une opération effectuée exclusivement sur les langues. Donc, selon lui, la traduction est une affaire de langues. Mounin considère qu'en traduisant il faut opérer avec les langues, mais, il se contredit lui-même parce que, cherchant à appuyer ses postulats théoriques, il cite des exemples de traductions poétiques du russe en français, sans se rendre compte qu'il passe du niveau de la langue au niveau de la communication poétique, au niveau du texte. G. Mounin déclare que : « *le traducteur ne doit pas se contenter d'être un bon linguiste, il doit être un excellent ethnographe, ceux qui revient à demander non seulement qu'il sache tout de la langue qu'il traduit mais aussi tout du peuple* »<sup>1</sup>

J.-P. Vinay et J. Darbelnet ont lancé en 1956 leur ouvrage devenu classique *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Un autre théoricien de la traduction c'est Edmond Cary, parmi ses livres on pourrait citer *Comment faut-il traduire ?* Il est le précurseur des théories de la traduction ayant un fondement non linguistique.

---

<sup>1</sup> Mounin, G., *les problèmes théoriques de la traduction*, Ed. Armand Collin, 1963, P. 45

A côté de Cary, nous pouvons mentionner : M. Ballard, E. Nida, G. Steiner, R. Jakobson, K. Reiss. La nouvelle génération des théoriciens de la traduction comprend des noms mondialement renommés comme : J.R. Ladmiral, D. Seleskovitch, M. Lederer, D. Gouadec, C. Laplace, R. Bell, T. Cristea etc. Grosso modo nous pouvons diviser la totalité d'ouvrages sur la traduction en deux classes :

- Les ouvrages qui attribuent à la traduction une origine strictement *linguistique*. Les ouvrages dont les auteurs bâtissent leurs théories de traduction sur le principe *interprétatif, communicationnel, textuel*, qui suppose une approche pluri-aspectuelle dans l'étude de la traduction. En traduisant on opère sur le message, le texte, le traducteur est en lien étroit avec l'auteur, la langue de départ, et le résultat de son travail dépend aussi bien de ses compétences linguistiques que de ses compétences extra-linguistiques. Les auteurs des ouvrages sur la traduction issus du principe linguistique aboutissent à l'affirmation que la traduction est impossible au niveau de la langue.
- Les auteurs des ouvrages sur la traduction issus du principe interprétatif affirment que tout est traduisible.

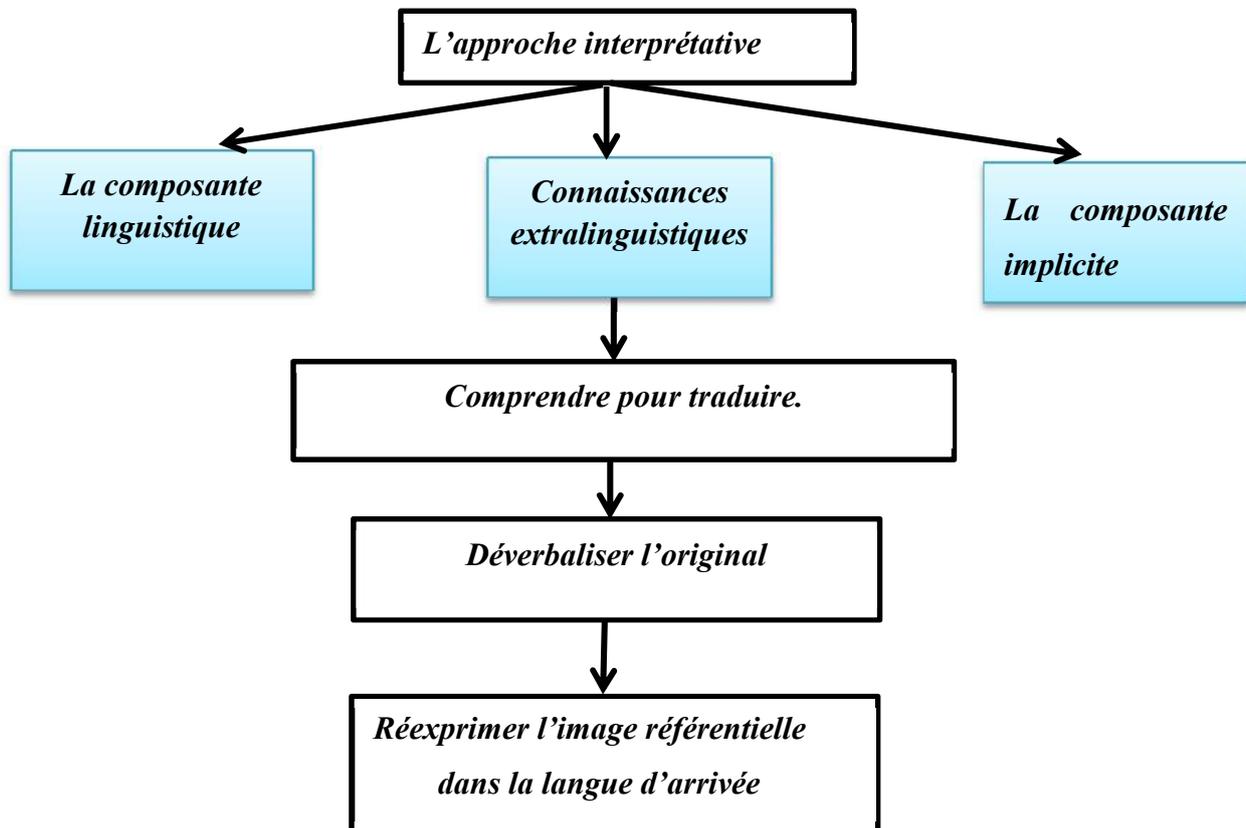
## 2. La conception linguistique de la traduction

La conception répandue dans les milieux non professionnels estime que la traduction n'est qu'une simple transposition linguistique d'une langue à une autre sur un texte à traduire, notamment quand il s'agit des langues très proches qui offrent beaucoup de paires de mots dont le degré d'équivalence est très élevé. C'est le cas à titre d'exemple de l'anglais et du français : le locuteur français trouve facilement l'équivalent d'un mot anglais ou bien italien décontextualisé dans sa langue comme si on pouvait calquer mot sur mot.

Cette caractéristique fait naître la conception selon laquelle il suffit de retenir par cœur la liste de mots d'une langue et leurs équivalents dans une autre pour pouvoir traduire. C'est aussi une ancienne méthode de l'enseignement de langue étrangère, qui consiste à lister des équivalents.

### 3. L'approche interprétative de la traduction

Selon les théoriciens de cette approche, la traduction est un acte qui se manifeste dans trois phases d'activités cognitives, comme le résume d'ailleurs ce schéma :



#### 3.1. Comprendre pour traduire

Il faut bien comprendre le texte avant de le traduire. Il ne suffit pas de comprendre tous les mots contenus dans le texte, mais de saisir les messages véhiculés par les éléments linguistiques utilisés. Comprendre un texte, c'est mobiliser tout à la fois une compétence linguistique et un savoir encyclopédique, les connaissances extralinguistiques, autrement dit, la compréhension est une activité globale qu'on a du mal à diviser en phase distincte. Néanmoins, pour une raison pratique, nous pouvons faire une distinction entre ses deux composantes linguistiques et encyclopédiques. Il ne faut pas qu'on s'appuie uniquement sur les mots pour comprendre, autrement dit, pour avoir une bonne traduction, on a besoin d'une compréhension approfondie du texte original. Ce point de vue a largement contribué à la libération des apprenants de langues étrangères de la tradition philologique.

##### 3.1.1. La composante linguistique

La compréhension de la composante linguistique est comprise comme celle de l'explicite d'un texte. Elle dépend strictement des connaissances de la langue de chaque personne. Le savoir linguistique comme tous les autres savoirs, conservé en mémoire sous forme verbale, s'enrichit tout au long de la vie d'acquisition lexicale mais s'oublie aussi. Les connaissances linguistiques du traducteur font partie de son bagage cognitif et sont bien entendues indispensables à la compréhension des textes et à leur regroupe de mots. La connaissance d'une langue de départ permet de comprendre le texte verbal en se basant sur les agencements syntaxiques et de posséder une connaissance très vaste du vocabulaire sans être en mesure soi-même d'utiliser activement tous ces vocables. Plus on possède des connaissances de langue, moins on rencontre d'obstacles en compréhension d'un texte. Pour que ce processus de traduction marche bien, il faut que le traducteur sache manier la langue d'arrivée et comprenne la langue de départ aussi bien que sa langue maternelle. Seule une excellente connaissance de la langue de départ donne directement accès au sens ; seule une excellente maîtrise de la langue d'arrivée permet la regroupe de mots adéquate de ce sens.

### **3.1.2 Les connaissances extralinguistiques**

Le traducteur ne traduit pas le texte en utilisant seulement des connaissances linguistiques. Il doit avoir la compétence de comprendre l'implicite. Cela lui demande une mobilisation des connaissances encyclopédiques. Celles-ci sont enrichies tout au long de la vie d'une personne. Toutes expériences de vie, la culture générale, le processus de réflexion font partie de cet élément très important de la compréhension. Plus on a des connaissances extralinguistiques, plus on comprend le texte facilement et précisément. Nous allons revoir ce titre dans le quatrième chapitre dans la deuxième partie qui consiste sur l'étude de la traduction à travers les éléments extralinguistiques en particulier la stylistique et les éléments qu'elle contient.

### **3.1.3. La composante implicite**

Cette composante englobe toutes les compréhensions des supposés et des sous-entendus. Ils sont indissociables aux connaissances extralinguistiques et ont leur importance dans le processus de traduction.

Le phénomène de l'implicite est très général. Elle implique autant qu'elle explicite. Alors le traducteur doit combiner l'implicite et l'explicite pour comprendre le texte.

## **3.2. Déverbaliser l'original :**

Cette phase consiste à saisir l'image référentielle à laquelle le texte renvoie, c'est-à-dire qu'on doit reconstituer, grâce aux éléments linguistiques utilisés, le réel exprimé dans l'original (l'objectif de premier texte). Comme un texte est composé non seulement d'éléments linguistiques, mais encore d'éléments extra-linguistiques, le traducteur doit tenir compte du contexte situationnel, au sens large du culturels et civilisationnels. Comme nous le savons, les paroles sont variables dans une conversation. En parlant, les mots sont émis mais ne sont pas retenus de même forme. En se rappelant ce qu'un locuteur prononce, l'interlocuteur oublie la plupart des mots. La déverbalisation est un processus cognitif qui contient les mots sous forme non verbale après les avoir reçus sous forme verbale. Il est tout à fait différent de la mémoire de l'ordinateur où sont obligatoirement formalisés toutes les données, ni de la mémoire verbale qui peut retenir par cœur tous les mots. En déverbalisant un énoncé, les mots peuvent être oubliés pourvu que l'idée, dite le vouloir dire de l'auteur, est retenue.

### 3.3. Réexprimer l'image référentielle dans la langue d'arrivée

C'est une étape très importante de la traduction. Cette procédure exige du traducteur beaucoup de compétences. Tout d'abord, il doit avoir une suffisance de connaissances dans la langue étrangère pour mieux comprendre le texte. Plus qu'un lecteur, il est tout à la fois lecteur et interprète qui doit s'équiper de connaissances linguistiques et extralinguistiques dans son bagage cognitif. Et les données, après avoir été reçues, doivent être reformulées de façon systématique. On dit aussi la déverbalisation. Puis il doit maîtriser sa langue maternelle. Enfin, il joue le rôle d'un écrivain qui ne rédige pas le texte original mais réexprimer ce que l'auteur veut dire dans sa langue. Il doit posséder une compétence de rédiger dans sa langue maternelle pour faire comprendre aux lecteurs et leur faire ressentir l'émotion du texte. Cette étape, qu'on appelle reverbération, est un processus de regroupe de mots. Dans cette phase, le traducteur repère des tournures ou groupe de mots tirées du texte qui sont stockées en mémoire. Il ne s'appuie pas sur les mots pour restituer le texte mais sur les idées. C'est ce que conclut Jean Delisle « *Une fois le sens saisi, la restitution se fait en fonction des idées et non en fonction des mots* »<sup>2</sup>

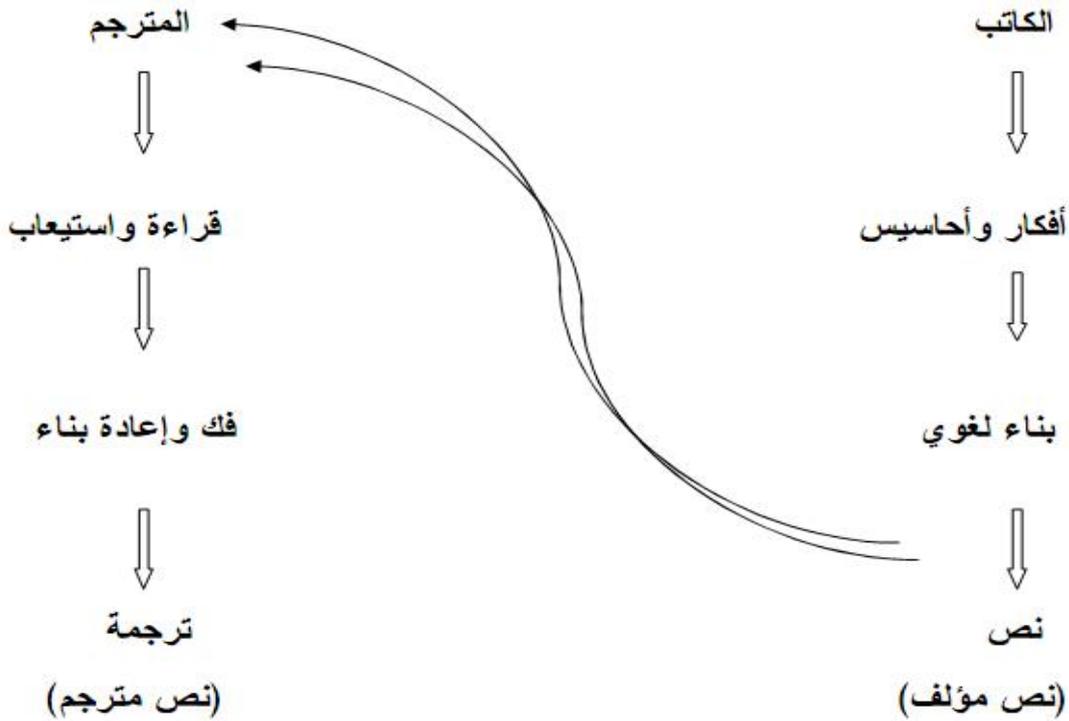
Dans cette phase, il faut relire le texte pour déterminer ses aspects, la précision et profondeur de compréhension qu'il a faite. Puis, en s'appuyant sur les idées du texte original, il crée la

---

<sup>2</sup> Lederer. M., *La traduction aujourd'hui*, Ed. Hachette, Paris, 1994, p. 43.

traduction de même forme que le texte original. On se limitera dans ce titre avec un schéma tiré dans un mémoire de Magister de N. Ladaoui<sup>3</sup> qui relate cette situation :

لا يفوتنا ان نذكر بعنصر اخر قريب من سابقه، وهو متعلق بالجنس الأدبي المعالج وبالموضوع. ونقصد بهذه النقطة أن الجنس الأدبي الأكثر تداولاً من خلال الترجمة وكذا الموضوع المتعود عليه في ذلك، من الأمور المهمة التي تسهل عملية الترجمة وتساعد على نجاحها. وقد يكون الموضوع المعالج متقاسماً بين اللغتين أو الثقافتين، فهذا يعني أن نقله من لغة إلى أخرى يكون هيناً. نأخذ كمثال المواضيع الأدبية الدينية التي نظنها سهلة الترجمة من العربية إلى غيرها.



<sup>3</sup> ترجمة الاستعارة في النص الأدبي من الفرنسية إلى العربية : الدروب الشاقة و الدروب الوعة  
LADA OUI Nassima, Mémoire de Magister, UMMTO. 2011. P. 51.

### **3.4. La fidélité selon l'approche interprétative**

Cette question met le traducteur devant un grand obstacle. Doit-il être libre ou fidèle ? Comment faire pour être fidèle au texte original sans gêner la compréhension des lecteurs ? Comment combiner la fidélité et la lisibilité dans une traduction, si l'une n'exclut pas l'autre ?

Ces deux notions sont considérées comme des réceptifs qui exigent une quantité convenable. Si la liberté en occupe la plupart, le texte traduit deviendra un autre qui ne correspondrait pas au vouloir dire de l'auteur. Si la fidélité en est en majorité, seule la langue de départ est satisfaite mais les destinataires ont du mal à saisir complètement le sens. La fidélité doit donc être comprise sous un autre angle. Le traducteur doit être fidèle au vouloir dire de l'auteur, pas à la langue de départ. Amparo Hurtado définit la fidélité selon trois objets : le vouloir dire de l'auteur, la langue d'arrivée, le lecteur.

Ce triple rapport de fidélité au vouloir dire de l'auteur, à la langue d'arrivée et au destinataire de la traduction est indissociable. Si l'on ne reste fidèle qu'à un seule de ces paramètres, et qu'on trahit les autres, on ne sera pas fidèle au sens.( Lederer Marianne, 1994, p.85)<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Op. Cit. 1994. P. 85.

**CHAPITRE III:**

**LA TRADUCTION LITTERAIRE KABYLE :  
ETAT DES LIEUX**

Ce chapitre va mettre l'accent sur la traduction littéraire kabyle où nous trouvons d'une manière générale, l'histoire de la traduction en kabyle ainsi que les tendances qui y existent, les sourcistes du côté et les ciblistes de l'autre. Enfin quelques œuvres traduites en kabyle depuis le début de cette activité traduisante.

## 1. Qui traduit (les acteurs de traduction) en kabyle ?

Le rapport de la traduction à la langue revêt un aspect particulier pour le berbère car d'une manière ou d'une autre le Sujet opère un choix à l'intérieur de celle-ci (la langue) pour imposer à son produit une existence. Mais pour que ce choix soit pertinent, il lui faut au moins deux conditions :

- Savoir faire face aux déficits de la langue berbère (kabyle) en matière linguistique et littéraire.
- Être conçu sur la base de l'avancée des études berbères. On peut les désigner par conditions de préexistence du texte.

A partir de ce qui est mentionné ci-dessus, la traduction en berbère et le kabyle en particulier englobe plusieurs types d'acteurs, ce discours est apparu ces derniers temps avec l'augmentation du processus de la traduction, notamment celle des œuvres (la traduction littéraire), la lecture de quelques ouvrages traduits en kabyle nous renvoie à chaque reprise afin de poser une ou plusieurs questions qui a traduit cette œuvre ? Quelle est la théorie sur laquelle a basé pour faire un tel travail qui demande une connaissance très profonde de la langue source et aussi la manière avec laquelle aura besoins lors de son passage en kabyle, soit dans la notation (rappelons ici que le texte kabyle contient des termes ou tout un vocabulaire qui n'existe pas dans la langue usuelle) et c'est le cas des néologismes d'une façon particulière. Ces termes servent à combler le manque de la langue notamment en vocabulaire spécialisé. Dans ce passage, nous pouvons distinguer très nettement deux types d'études ou de traducteurs.

### 1.1. Les Linguistes

Autrement dit les théoriciens, ce sont des approches théoriques, nous retrouvons dans ces acteurs les différentes théories de la traduction, mais sans attaquer d'une façon directe à un travail de pratique, ils posent souvent la question (la traduction est-elle possible ? comment peut-on traduire ? pourquoi traduire c'est trahir...etc.) ils relèvent

des problèmes théorique sur la traduction en kabyle. Nous pouvons citer à partir de ce type : Kamel Nait-zerrad (1998 : 27) qui a parlé lors de son travail, traduction partielle du Coran où il a parlé d'une manière générale sur la traduction en berbère, il a proposé une solution qui est contenue dans cette citation : "adopter un dialecte en l'occurrence le kabyle, en aplanissant et en neutralisant les divergences existantes entre les parlers et constituants, les différences les plus importantes sont due aux assimilations qui sont des réalisations propres résultant de la rencontre de certains phonèmes"<sup>1</sup>. Quant à Saïd Chemmakh, dans son article la traduction vers le berbère du Kabylie : état des lieux et critique. 2007 qui a aussi parlé sur les traducteurs kabyles, il mentionne deux types ou tendances de la traduction, ciblistes et sourcistes. Nous trouvons aussi Moussa Imarazene à son tours dans son article : « *la traduction entre ciblistes et sourcistes le cas de tamazight* où il a dégagé d'une manière détaillée plusieurs questions que le traducteur fréquente lors de son opération traduisante, il a distingué entre les traducteurs qui privilégient le texte source et ceux qui donnent une importance au texte cible, sans qu'ils respectent le principe de fidélité dans le transfert culturel, pourquoi traduire c'est trahir ? les obstacles que le traducteur fréquente lors de son passage vers tamazight, où il a donné plusieurs niveaux soient linguistiques ou extralinguistiques. Abdellah Bonfour dans son ouvrage « *traduire la subjectivité* », 2001, a articulé sur l'intégration du traducteur dans son ouvrage et la manipulation du traducteur aux idées du texte original.

## 1.2. Les Littéraires

Autrement dit les praticiens, dans ce deuxième type, nous retrouvons plusieurs acteurs, en particulier ceux qui travaillent dans le domaine de la traduction et/ou adaptation littéraire vers le kabyle.

Est un ensemble de réflexions sur l'art de traduire, chaque traducteur dispose de sa méthode et de son savoir-faire, ces acteurs s'occupent et se préoccupent d'avantage sur le texte que sur le noyau du texte qui est la langue, au contraire aux linguistes qui privilégient le moyen de faire passer la langue vers la langue cible. Le discours des littéraires se limite aux récits d'expérience personnelle dans le domaine de la traduction. Nous pouvons comparer le traducteur dans ce type à un artisan, ou encore entre l'artiste qui est l'auteur et le technicien qui est le linguiste.

Pour résumer tout cela, nous pouvons dire que :

<sup>1</sup> Nait Zerrad. K., Op. Cit. P. 28

- Les linguistes disent: voilà ce qu'il faut faire !
- Les littéraires disent : voilà ce que nous devons faire !
- Les philosophes se disent : comment pouvez-vous faire ça ?

### 1. Etats des lieux d la traduction en Kabyle :

Si nous observons le nombre d'études réalisées sur la traduction en kabyle, nous trouverons un nombre très peu, qu'elles soient linguistiques, ethnolinguistiques ou bien socio-culturelles, rare sont les ouvrages théoriques qui abordent le sujet de la traduction en kabyle en général , et sur la traduction des littéraire en particulier, les réflexions sur la traduction des éléments culturels comme les proverbes dans des ouvrages littéraires, ou encore des livres qui présentent un produit purement fini, listes ou recueilles des genres littéraires tels que les proverbes, les expressions idiomatiques, les chants d'amour (ex : Tassaadit Yacine) dans une langue avec leurs traduction dans une autre langue donnée. Des thèses qui présentent une liste des genres littéraires, et leurs équivalences, sans s'attaquer et approfondir dans l'analyse des problèmes fréquentés dans l'activité traduisante.

Nous allons aborder dans ces lignes l'histoire du mouvement de la traduction en kabyle , que nous trouvons insuffisant, ainsi que les auteurs qui ont contribué à ce mouvement, pour passer, ensuite, à l'étude comparative entre deux œuvres littéraires que nous avons choisi comme sujet de recherche « *Jours De Kabylie* » - « *Ussan di Tmurt* ». La première question qui nous vient à l'esprit est : comment la traduction en kabyle est faite et quels sont ses auteurs ?

Il faut signaler, au départ que le mouvement de l'opération traduisante en kabyle a connu deux principales orientations :

#### 1.2. Traduction du kabyle vers l'Arabe et le Français

Qui a connu, en fait, une abondance dans les années 1940 et 1950. Ces traductions s'inscrivaient dans le cadre des travaux de recherche et d'ethnologie coloniale, elles ont connu un commencement considérable dans la deuxième moitié de 20<sup>ème</sup> siècle, particulièrement grâce aux missionnaires et militaires français, puis reprises par des berbèrisants et des chercheurs dans le domaine berbère en générale et kabyle en particulier au lendemain de l'indépendance algérienne, exactement dans les années 1970 et 1980, ce mouvement a touché le domaine littéraire en premier lieu comme les contes, chants et surtout la poésie qui présente une grande partie de la langue kabyle.

L'intérêt des traductions faites par les kabyles berbèrisants est l'éloignement de l'approche descriptive adaptée par les missionnaires, les administrateurs et les militaires français qui ont pris les sociétés et les peuples berbères pour des simples objets d'étude et pour des fins proprement coloniales.

Ce type de traduction n'avait pas pour objet de l'évolution de la langue kabyle, parce qu'elle possède des aspects purement d'ordres historiques, anthropologique et sociologiques.

### 1.3. Traduction du Français et de l'Arabe vers le Kabyle :

C'est une démarche qui a été menée par des militants berbèrisants kabyles dans le but de promouvoir la langue Kabyle sur tous ses niveaux. Les premiers textes qui sont traduits du français vers le kabyle remontent à la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, ce travail a été effectué par le militaire français Adolphe HANOTEAU, ces textes sont traduits à partir des fables de la fontaine comme « *Agarfiw d ubarey* » (le corbeau et le renard), « *zdečč d twețtuft* » (la cigale et la fourmi), « *izem d ubarey* » (le lion et le renard).

Par la suite, il y a eu la traduction de « l'avare » de Molière en 1953<sup>1</sup> et puis c'est la décennie 1970 à 1980 où ce mouvement a commencé d'évaluer d'une façon remarquable et très significative. C'est ce que confirme Amar Ameziane : « cette période qui commence après l'indépendance de l'Algérie se caractérise par l'abondance de l'activité littéraire. Des œuvres algériennes et étrangères sont traduites en kabyle »<sup>2</sup>,

## 2. Les tendances de la traduction en Kabyle

Par ailleurs, il existe dans le domaine de la traduction deux tendances :

### 2.2. Les traducteurs sourcistes :

Ils emportaient le texte de départ essentiellement dans sa forme et son contexte, pour eux la langue source est plus importante que la langue cible, ils essaient de transmettre le texte source avec le maximum de fidélité, cette orientation est une particularité des

<sup>1</sup> Mezdad. A., *traduction en tamazight* », in cyber ayamoun, n°11, 2002, Bejaia.

<sup>2</sup> Ameziane. A., *les formes traditionnelles dans les romans kabyles, du genre au procédé*. Mémoire D.E.A, INALCO, Paris 2002. P. 49.

« amateurs ». Said CHEMAKH mentionne à propos : « la majorité des traducteurs amateurs vers le berbère du Kabylie sont des sourcistes... »<sup>3</sup>

### 2.3. Les Traducteurs Ciblistes :

Ils se soucient de faire passer le message sans se soucier de la forme et donner trop est de rendre le texte traduit aisément compréhensible dans la langue cible. L'objectif est de rendre fidèlement le fond du texte original avec le style propre au traducteur

La traduction d'une langue à une autre doit requérir une maîtrise parfaite des deux langues (langue source et langue cible) par le traducteur, elle nécessite de grandes capacités stylistiques et des connaissances socioculturelles étendues. C'est ce que nous allons démontrer tout au long de notre travail de recherche qui consiste sur l'étude comparative entre deux textes et arriver, enfin à affirmer que le traducteur BOUAMARA a traité les deux langues : Kabyle et Française.

### 3. Quelques œuvres traduites en berbère :

#### Les œuvres littéraires algériennes écrites en arabe, traduites en Kabyle

- « *Nnbi* » de Djibrane Khalil Djibrane, traduite par Farid ABBACHE, en 1991.
- « *Rrumana* » de Taher Wetta, traduite par Wetta BEN DADDA en 1998.
- **Les œuvres littéraires algériennes écrites en français traduites en Kabyle:**
  - « *jours de kabylie* » de Mouloud Feraoun Traduite par Kamel BOUAMARA en kabyle « *ussan di tmurt* » en 2006. Qui est notre objet d'étude.
  - « *Le fils de pauvre* » de Mouloud Feraoun : 1950, traduite par Moussa OULD TALEB « *mmi-s n yigellil* » (HCA), en 2004.

#### • Les œuvres occidentales, traduites en Kabyle:

Nous allons citer quelques œuvres traduites :

- « *Retour de l'enfant prodigue* » d'André Gide 1988, Traduite par Kamel BOUAMARA en kabyle « *tuyalin n weqcic ijahen* », elle n'est éditée.
- « *Le petit prince* » de Saint AUGUSTIN, traduite en « *agellid amec̣tuḥ* » par MANSOUR Habib Ellah, en 2004.

<sup>3</sup> Chemakh. S., *la traduction vers le berbère de Kabylie, état des lieux et critique*, in revue Izuran Racine, n°23. 2007. Tizi-Ouzou.

- « *L'étranger* » de Albert CAMUS traduite en « *Aberrani* » par Mohamed Arab AIT KACI, en 2012,
- « *The Old Man and The Sea* » de Ernest Hemingway, en 1952 en anglais , traduite par Mohamed Arab AIT KACI, en 2013. Quant à Mohia qui a marqué le mouvement de traduction/adaptation du français vers le kabyle durant les années 1970 et 1980 par ses traductions multiples, que se soient en poésie, en conte et en théâtre, d'ailleurs les grandes parties de son œuvre est éditée durant ces deux dernières décennies.

Nous avons mentionné dans la partie ci-dessus quelques travaux réalisés dans le domaine de la traduction littéraire kabyle, en revanche nous n'avons pas trouvé, à présent, une même œuvre littéraire traduite en kabyle par deux auteurs déferents pour pouvoir faire une comparaison entre les deux textes cibles.

**DEUXIEME PARTIE :**

***Analyse du Corpus : Aspects  
linguistiques et stylistiques et les  
problèmes de traduction.***

## **CHAPITRE I :**

### **PROCEDES DE TRADUCTION DANS L'ŒUVRE :**

*« JOURS DE KABYLIE »- « USSAN DI TMURT »*

## Introduction :

Selon Hélène Chuquet & Michel Pillard<sup>1</sup> l'expression de procédés de traduction est empruntée à la stylistique comparée du français et de l'anglais de J.P. Vinay et J. Darbelnet.

Publiée la première fois en France en 1958, qui est comme une étude comparative. Les auteurs de cet ouvrage y rassemblent des analyses et une expérience très précieuse pour répondre aux besoins propres, du fait de son statut juridique bilingue franco-anglais. Comme dans ce pays les textes légaux, juridiques et gouvernementaux du caractère officiel doivent être rédigés dans les deux langues.

Vinay & Darbelnet proposent des règles de traduction qui rassemblent avec celles pratiquées jusqu'alors posées de façon négative « ce qu'il ne faut pas faire », ils mettent en relief la notion d' « unité de traduction », c'est-à-dire groupes de syntagmes dont la traduction se fait en bloc par ce que formant unités de sens.

Après avoir abordé dans le chapitre précédent les acteurs de traduction en kabyle ainsi que les deux tendances qui y existent, nous retournons vers les stratégies dont le traducteur dispose pour mener à bien son travail de traduction. Nous aurons noté que la qualité d'un ouvrage célèbre dû aux Canadiens Vinay & Darbelnet, dans lequel ils énoncent leurs "procédés". Illustrés par des exemples Français-Anglais, ces procédés constituent une typologie particulièrement utile dans l'analyse des textes traduits et dans le commentaire traductologie. Nous basons, donc ici, la partie de « *La stylistique comparée du français et de l'anglais* » consacrée à la définition des sept procédés, en suite nous allons procéder à des exemples pour chaque procédé dans le passage français-kabyle, voici d'une manière détaillée la définition ainsi quelques exemples de chaque procédé.

### 1. Procédé N° 1 : l'emprunt.<sup>2</sup>

L'emprunt est le plus simple de tous les procédés de traduction. Ce n'est pas un procédé qui demande un débroussaillage, simplement, si le traducteur n'avait pas le terme équivalent dans la langue cible (*arrivée*), il fait appel aux autres langues pour combler son besoin disant lexical (pour le kabyle, il s'agit dans la quasi-totalité le français et l'arabe), nous allons donner une définition de l'emprunt en tant que opération linguistique selon A/Aziz

<sup>1</sup> Op. Cit. 1989, P. 09

<sup>2</sup> Nous allons revenir à ce procédé dans le troisième chapitre, dans la partie réservée « lexique et traduction », où nous allons approfondir dans la typologie d'emprunt ainsi que les exemples les plus fréquents dans l'œuvre « *ussan di tmurt* ».

Berkai: « C'est un procédé qui consiste en un transfert d'un signe linguistique entier ou d'une partie de ce signe d'une langue dans une autre langue. L'emprunt est un phénomène universel dont aucune langue ne peut se passer, l'anglais qui a emprunté des mots à au moins 130 langues (v. Tournier, 1988 : 148) est un bon exemple d'ouverture des langues »<sup>3</sup>. Par exemple, les mots tels que :

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>pages</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Pages</i>
<i>Costume</i>	<i>Page 10</i>	<i>Akustim</i>	<i>Page 18</i>
<i>valise</i>	<i>Page 10</i>	<i>Tabalizt</i>	<i>Page 18</i>
<i>Machine</i>	<i>Page 10</i>	<i>tamacint</i>	<i>Page 18</i>
<i>Paris</i>	<i>Page 10</i>	<i>Lbabur</i>	<i>Page 18</i>
<i>Taxi</i>	<i>Page 10</i>	<i>Ataksi</i>	<i>Page 18</i>
<i>Garage</i>	<i>Page 10</i>	<i>Agaraj</i>	<i>Page 20</i>
<i>Motocyclette</i>	<i>Page 12</i>	<i>Amutur</i>	<i>Page 21</i>
<i>Boulangerie</i>	<i>Page 12</i>	<i>Lkuca</i>	<i>Page 21</i>
<i>Ville</i>	<i>Page 12</i>	<i>Tamdint (emprunt à l'arabe)</i>	<i>Page 21</i>
<i>Automobile</i>	<i>Page 12</i>	<i>Tumubil</i>	<i>Page 21</i>
<i>Crions</i>	<i>Page 20</i>	<i>Ikeryunen</i>	<i>Page 27</i>
<i>Gagner</i>	<i>Page 21</i>	<i>Rbeḥ</i>	<i>Page 27</i>
<i>Ecole</i>	<i>Page 22</i>	<i>lakul</i>	<i>Page 28</i>
<i>Ciseaux</i>	<i>Page 23</i>	<i>timqestin</i>	<i>Page 29</i>
<i>Prison</i>	<i>Page 24</i>	<i>Lḥebs</i>	<i>Page 31</i>
<i>Marché</i>	<i>Page 25</i>	<i>Ssuq</i>	<i>Page 31</i>
<i>Caserne</i>	<i>Page 25</i>	<i>Lkazirna</i>	<i>Page 31</i>

<sup>3</sup> Berkai A. A., *la terminologie de linguistique en Tamazight*. Mémoire de Magister. Université de Béjaia. 2001. P. 45

Mais dans ce procédé de traduction, l'emprunt ne concerne pas uniquement le lexique, en revanche, nous pouvons le trouver même au niveau de l'énoncé où nous allons tirer des exemples comme :

<i>Jours de Kabylie</i>	Pages	<i>Ussan di Tmurt</i>	Pages
<i>EX.1. C'est le maitre d'école</i>	Page 132	<i>D ccix n lakul</i>	Page 122
<i>EX.2. Bureau du vote</i>	Page 61	<i>lbiru n lbuṭ</i>	Page 61
<i>EX.3. Saint royaume</i>	Page 37	<i>...Leerc Rreḥman</i>	Page 41
<i>EX.4. Puissant tribunal</i>	Page 37	<i>...wexxan n creε ameqqran</i>	Page 41

Si nous observons le cas de ces énoncés, nous les trouverons qu'ils ont subi un emprunt de tous les éléments, comme l'indique l'**EX. 2.** *Lbiru n lbuṭ*, où nous avons les deux termes qui sont empruntés au français dans *Bureau du vote*. Dans l'**EX. 1.** *D ccix n lakul* Nous avons un syntagme qui est emprunté à l'arabe et au français *C'est le maitre d'école* même si dans l'énoncé original est un syntagme qui contient deux éléments proprement français, par contre dans la version kabyle un terme arabe : *ccix*, et un terme français : *lakul*. Quant à l'**EX.3.** *Leerc Rreḥman* qui emprunté juste à l'arabe mais son énoncé source est bien un énoncé français.

## 2. Procédé N°2 : Le calque.

Est le deuxième procédé linguistique de la traduction. Le calque est l'usage des éléments lexicaux existant dans la langue cible, tout en gardant la construction syntaxique de la langue source, autrement dit c'est l'emprunt du signifié sans le signifiant. Ex : « *Science politique* » = *Tussna n tsertit*, littéralement : « *la science de la politique* ». Vinay. J.P. & Darbelnet. J, définissent le calque ainsi : « *Le calque est un emprunt d'un genre particulier: on emprunte à la langue étrangère le syntagme, mais on traduit littéralement les éléments qui le composent. On aboutit, soit à un calque d'expression, qui respecte les structures syntaxiques de la LA, en introduisant un mode expressif nouveau* »<sup>4</sup>. EX : « *Domaine de la société* » = *Annar n tmetti*, « *Les règles du jeu* » = *Ilugan n wurar*, « *La maison de la culture* » = *axxam n yidles*, « *Maison de jeunes* » = *Axxam n yilemziyen*. Soit à un calque de structure, qui introduit dans la langue une construction nouvelle. EX : « *Classe politique* » = *Imawlan n tsertit*, littéralement : « *les propriétaires de la politique* »; « *Pluralisme*

<sup>4</sup> Vinay. J.P. & Darbelnet. J., *stylistique comparée du français et de l'anglais*. Ed. Didier. 1977. P. 47

linguistique » = *Asgwet n tutlayin*, littéralement : « la pluralité des langues », « Domaine politique » = *annar n tsertit*, littéralement : « domaine de la politique ». Ils ajoutent :

« De même que pour les emprunts, il existe des calques anciens, figés, que nous citons au passage pour rappeler qu'ils peuvent, comme les emprunts, avoir subi une évolution sémantique »<sup>5</sup>.

Pour Naït Zerrad. K, qui définit ce deuxième procédé de traduction ainsi : « C'est la traduction littérale d'un mot ou d'une expression. C'est un procédé à éviter en général car source de contresens ou de non-sens comme « vachement » qui serait traduit par *s tfunast*. »<sup>6</sup>

On peut dégager deux types du calque :

### 2.1. Calque sémantique :

L'emprunt ne concerne, ici, que le signifié du terme étranger qui est mis en rapport avec une dénomination déjà disponible en langue emprunteuse ou à créer dans cette langue. L. Guilbert écrit à propos de ce procédé auquel il est favorable que même s'il « attire les foudres des puristes, représente en définitive un enrichissement de la langue, sans porter atteinte à son intégrité phonologique ». L'acception « comprendre » que prend le verbe « réaliser » sous l'influence de l'anglais, est l'exemple le plus cité pour ce type d'emprunt en français. Le verbe *ttebbeq* connaît le même phénomène en kabyle : ayant habituellement le sens de « ranger », il est employé depuis quelque temps, sous l'influence de l'arabe, au sens d'« appliquer ». Mais le calque sémantique le plus répandu est celui, en langues de spécialité, de création de termes monosémiques avec emprunt de leurs signifiés. Et là les exemples sont très nombreux dans toutes les langues qui possèdent des lexiques spécialisés, où les termes sont souvent calqués sur ceux de la langue-source : *mouse* (anglais), souris (français), *amumed* (tamazight)<sup>7</sup>, *fa'ra* (arabe), etc.

### 2.2. Le Calque Morphologique ou Litteral

Il s'agit de la création d'un nouveau signifiant dont la structure est calquée sur celle d'un signifiant étranger dont on emprunte le signifié. C'est un procédé également très répandu dans les différentes langues : gratte-ciel est calqué sur *skyscraper* que Mezdad (cité ci-dessus) a

<sup>5</sup> Idem.

<sup>6</sup> Naït Zerrad. K., *La Langue Amazighe de la Tradition Orale Au Champ de La Production Ecrite (parcours et défis)*. Actes du 2eme Colloque international Organisé les 17 et 18 avril 2013. Sous la direction du Professeur Mohamed Djellaoui. Université de Bouira. 2014. P. 180.

<sup>7</sup> Selon le lexique d'informatique « *Amawal n tsenselkimt* » de Samia Saad Bouzefran tamazight-tafransist-tagnizit. 2006.

calqué sur le français en *xbec-genni* ; point de vue (français), *point of view* (anglais), *neqtati nađer* (arabe)...etc. *Taxxamt n ttlifun* = cabine du téléphone ou (*cabine téléphonique*)

### Exemples tirés dans les deux textes :

Voilà quelques expressions soulignées, qui sont perçues comme des calques dans l'œuvre traduite « *Ussan di Tmurt* »:

<i>Num.</i>	<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Pages</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Pages</i>
<b>EX.1</b>	<i>Au terme du voyage</i>	Page 15	<i>yer taggara n usikel</i>	Page 21
<b>EX. 2</b>	<i>La route carrossable</i>	Page 15	<i>...Abrid n ıtumubil</i>	Page 17
<b>EX. 3</b>	<i>Sommeil de la terre</i>	Page 33	<i>...Yiđes n lqaęa.</i>	Page 37
<b>EX. 4</b>	<i>Mauvaise intention</i>	Page 33	<i>...Teflest n diri</i>	Page 37
<b>EX. 6</b>	<i>L'école primaire.</i>	Page 37	<i>...Lakul n ulmud amezwaru.</i>	Page 40
<b>EX. 9</b>	<i>Bureau du vote</i>	Page 61	<i>Tanarit (lbiru) n wedyar (lbuđ)</i>	Page 61
<b>EX.10</b>	<i>Un monsieur de l'espèce intermédiaire</i>	Page 61	<i>Yiwen n urgaz n tamma talem mast.</i>	Page 61
<b>EX. 11</b>	<i>Candidat de l'administration</i>	Page 63	<i>Amzazwar n tedbelt</i>	Page 63
<b>EX. 12</b>	<i>L'image de la société</i>	Page 73	<i>Tugna n tmetti-nney</i>	Page 70
<b>EX. 13</b>	<i>Méthodes éducatives</i>	Page 40	<i>Ilugan n wannan</i>	Page 43
<b>EX. 14</b>	<i>La rotation de la terre</i>	Page 40	<i>Tuzzya n lqaęa</i>	Page 43
<b>EX. 15</b>	<i>Les règles du principe</i>	Page 40	<i>Ilugan n umayun</i>	Page 43
<b>EX. 16</b>	<i>Les cabinets publics</i>	Page 58	<i>Ibdaz izuyaz</i>	Page 57
<b>EX. 19</b>	<i>La vieille au fagot</i>	Page 93	<i>Tamyart mm tezdemt</i>	Page 87
<b>EX. 20</b>	<i>Le son de sa voix</i>	Page 101	<i>Imesli n tayect-is</i>	Page 95
<b>EX. 21</b>	<i>Les jours du congé scolaire</i>	Page 102	<i>Ussan n yiyimi n warrac n lakul</i>	Page 95
<b>EX. 22</b>	<i>A la claire fontaine</i>	Page 109	<i>Yer tala yettfun</i>	Page 101
<b>EX. 23</b>	<i>N'est pas d'attirer l'attention des pouvoirs publics...</i>	Page 109	<i>Ur deg nwayaw ara xsey ad d-ssekney i yiduba izuyaz...</i>	Page 102
<b>EX. 24</b>	<i>Des gens pourvus des salles de bains.</i>	Page 109	<i>Wid yesęan ya tizeywin n usucef</i>	Page 102
<b>EX. 25</b>	<i>Un pays très boisé</i>	Page 110	<i>Di tmurt yečča umaday</i>	Page 102

<b>EX. 26</b>	<i>Son réservoir et son bassin rectangulaire...</i>	Page 110	<i>Agelmim d usarij abeddis</i>	Page 102
<b>EX. 27</b>	<i>L'eau du Bon Dieu</i>	Page 111	<i>Aman n Bab n Yigenwan</i>	Page 103
<b>EX. 28</b>	<i>Dans le bassin transparent</i>	Page 116	<i>Deg usarij yeşfan am lemri</i>	Page 107
<b>EX. 29</b>	<i>Un chacal kabyle</i>	Page 119	<i>D uccen n Tmurt</i>	Page 111
<b>EX. 30</b>	<i>Tables des restaurants</i>	Page 127	<i>Tigedwin n thuna n wučči</i>	Page 117
<b>EX. 31</b>	<i>Sous les larges feuilles jaunes</i>	Page 127	<i>Win yeffren ddaw n yifer awray</i>	Page 117
<b>EX. 32</b>	<i>Instituteur du bled</i>	Page 131	<i>Aselmad n Tmurt</i>	Page 121
<b>EX. 33</b>	<i>Comme l'instituteur de France qui sortant de l'école normal du chef-lieu.</i>	Page 132	<i>Am uselmad-nni arumi i d-yeffyen seg uyerbaz amagnu n tyiwant</i>	Page 121
<b>EX. 34</b>	<i>C'est le maître d'école</i>	Page 132	<i>D ccix n lakul</i>	Page 122
<b>EX. 35</b>	<i>Nous sommes héritiers d'un passé que les montagnards n'oublient pas</i>	Page 132	<i>Newret-d seg-sen izri ur tettawen ara imesdurar</i>	Page 122
<b>EX. 36</b>	<i>Sa classe méthodique</i>	Page 135	<i>Tineyrit-ines tanarrayt</i>	Page 124
<b>EX. 37</b>	<i>Les écoliers du bled</i>	Page 135	<i>Ibalmuden n Tmurt</i>	Page 125
<b>EX. 38</b>	<i>Les classes primaires</i>	Page 135	<i>Tizeywin n welmud amenzu</i>	Page 125
<b>EX. 39</b>	<i>Le même certificat</i>	Page 135	<i>Yiwen n uselkin</i>	Page 125
<b>EX. 40</b>	<i>Le même concours de bourses</i>	Page 135	<i>Yiwen n umzazwar n taggayin</i>	Page 125
<b>EX. 41</b>	<i>Le même examen</i>	Page 135	<i>Yiwen n ukayad</i>	Page 125
<b>EX. 42</b>	<i>La bonne vieille méthode du langage : la méthode directe, concrète et active ; élaborée et enseignée à Bouzaréa.</i>	Page 135	<i>Da i terna tarrayt-nni taqdimt n umeslay : tarrayt tusridt, turmid, takmamt i d-yennulfan de Buzerriεa.</i>	Page 125
<b>EX. 43</b>	<i>Nos grands élèves ont leur journal de classe.</i>	Page 135	<i>Ibalmuden-nney imeqqranen yur-sen aymis n tneyrit.</i>	Page 125
<b>EX. 44</b>	<i>Parfois un journal méthodique, ou même imprimé</i>	Page 136	<i>Tikwal d amudid, tikwal day d amsudded ak yakan</i>	Page 126
<b>EX. 45</b>	<i>Des belles écoles en Kabylie</i>	Page 137	<i>Iyerbazen uzyinen di Tmurt</i>	Page 126

Le calque, ici, qui consiste à combiner des mots berbères, le plus souvent des néologismes sur des modèles morphosyntaxiques et sémantiques étrangers pour former des

syntagmes figés ou libres est un procédé de création auquel recourent abondamment les traducteurs kabyles, soit pour former de nouveaux mots, soit pour attribuer de nouveaux sens à des mots usuels, par référence à une langue étrangère, le plus souvent le français. Nous proposons dans cette section l'étude de calques, à travers ces deux textes prenant (EX 11, 12)

**Ex. 11** : *Candidat de l'administration* (p. 63) → *Amazazwar n tedbelt* (P. 63)

**Ex. 12** : *l'image de la société* (P. 73) → *Tugna n tmetti-nney* (P. 70)

Il est donc naturel que les suites structurées en français (N+ Prép. «de » + N), conformes au système de tamazight, soient transposées telles quelles.

Les exemples

- (Ex. 02) : *La route carrossable* (P15) → *Abrid n tumubil* (P.17)
- (Ex. 13) : *Méthodes éducatives* (P. 40) → *Tarrayin n wannan* (P. 43)

Représentent des calques de nécessité, utilisés pour désigner des référents «nouveaux » non dénommés en kabyle : *La route carrossable* comme équivalent de : *Abrid n tumubil*. Le terme «*tumubil* »; il serait d'ailleurs inutile de proposer un quelconque néologisme à la place de l'emprunt «*auto-mobile ou voiture* », même si dans le présent exemple, le terme *carrossable* peut avoir l'équivalent «*Abrid n tkerrušt* ». Et *méthodes* qui est l'équivalent de *Tarrayin* au pluriel et éducatives qui est l'équivalent de «*wannan* », même si éducative de éducation possède un autre terme (*asegmi, asedwel*), donc littéralement nous aurons : (*tarrayin tisezmanin /tarrayin timsedwal*) ? Ces deux exemples remplissent les critères d'un calque : il y a transposition fidèle des signifiés du français par une traduction, presque mot à mot, des termes qui composent les signifiants correspondants ; avec modification de la structure syntaxique de la langue source. Il y a donc adaptation par la transformation de la structure du français **D + N + Adj. en N + n « appartenance (=de) » + N. (E.A.)** dans la langue cible. Cette structure est utilisée pour former des mots composés inspirés du français en Kabyle. Il est donc naturel que les suites structurées en français (N+ Prép. «de » + N), conformes au système de tamazight, soient transposées telles quelles.

D'ailleurs la structure (N + n « de » + N) est d'une grande productivité en tamazight ; on dit bien *taxxamt n yiđes* « chambre à coucher » ; *taxxamt n tmes* « pièce où on allume le feu pour cuisiner ou se chauffer », nous avons remarqué que la majorité des calques présentent cette forme comme :

**EX. 24** : *Des gens pourvus des salles de bains.* (P.109) →

*Wid yesεan ya tizeywin n usucef* (P.102)

**EX. 14** : *La rotation de la terre* (P.40) → *Tuzzya n Lqaεa* (P.43)

EX. 15 : *Les règles du principe* (P.40) → *Ilugan n umayun* (P.43)

A propos du français, G. Gross. (1996 : 49) écrit: « les structures les plus productives sont de loin **N + Adj et N+ de + N** »<sup>8</sup>. Les exemples (3), (4) et bien d'autres illustrent cette situation.

Pour la structure N+ Adjectif, les exemples :

**Ex. 36** : *sa classe méthodique* (P. 135) → *tineyrit-ines tannarayt* (P. 124)

**Ex. 45** : *Des belles écoles en Kabylie* (P. 137) → *Iyerbazen uzyinen di Tmurt* (P. 126)

**Ex. 26** : *Son réservoir et son bassin rectangulaire* (P. 110) →

*Agelmim d usarij abeddis* (P.102)

Dans ces exemples le calque présente la même forme dans les deux langues (Nom+ adjectif)

Quant à la forme du nom composé, nous trouvons quelques exemples qui présentent cette situation : **Ex. 6** : *L'école primaire*. (P. 37) → *Lakul n ulmud amezwaru*. (P.40)

Dans cet exemple le mot *primaire* est calqué en nom composé en kabyle *ulmud amezwaru*. Donc on ne peut pas dire *lakul amezwaru*, dans ce cas on aura *l'école première* en français.

### 2.3. Calque de syntagmes libres et de phrases

Il arrive aussi qu'on calque la structure de syntagmes libres et de phrases entières.

EX. 35 ; *Newret-d seg-sen izri ur tettawen ara imesdurar* (P. 122).

Cette phrase est le calque de la phrase française :

«*Nous sommes héritiers d'un passé que les montagnards n'oublient pas* (P.132) ».

A signaler qu'en dehors du contexte littéraire, le calque de syntagme de phrase est peu produit.

### 2.4. Autres calques d'expressions figées et de syntagmes libres

Quel que soit le domaine traité, le recours au calque s'impose dans le discours littéraire berbère et kabyle en particulier. Nous examinons dans cette partie des cas d'expressions figées et des cas de syntagmes libres, recueillis à travers nos lectures répétitives et notre analyse du texte d'arrivée en kabyle. Quelques exemples de calque d'expressions figées :

- Le calque sémantique de l'expression française comme :

EX. 03 : *Sommeil de la terre* (P.33) 66 → *Yiǧes n lqaεa*. (P.37)

EX. 07 : *Saint royaume* (P. 37) → *Leerc Rreǧman* (P.41)

EX. 17 : *La roue tourne* (P.63) → *Ddunit tettezzi* (P.63)

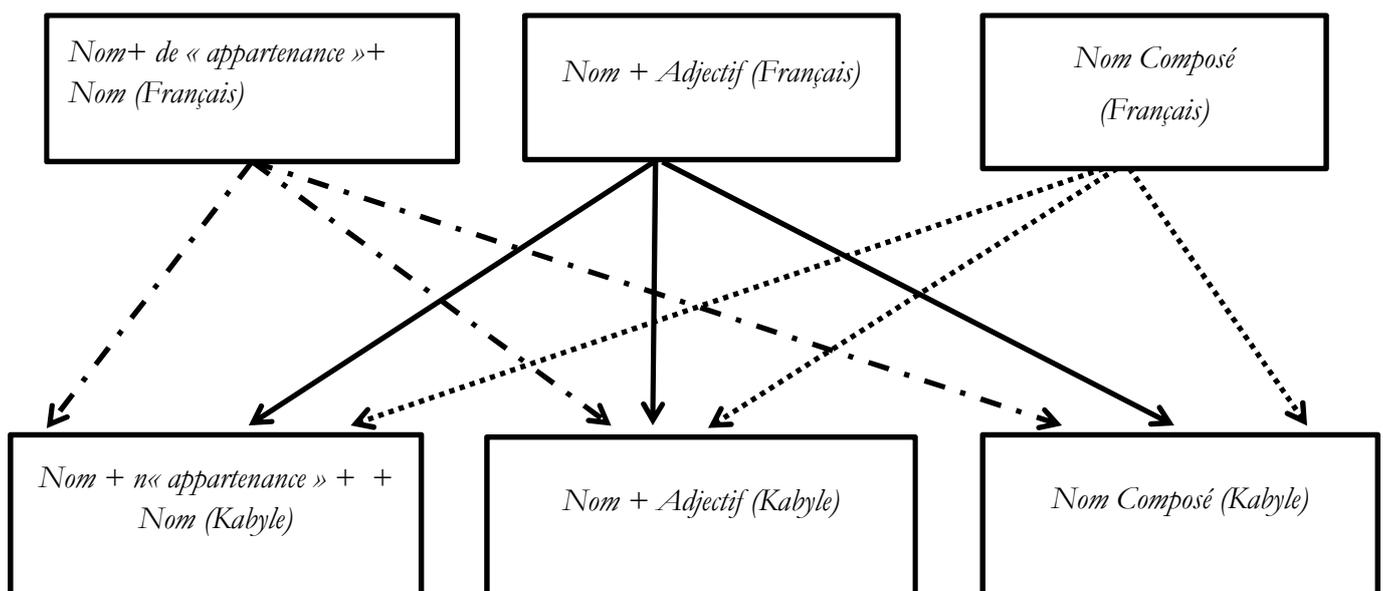
Dans les exemples signalés comme étant traduction des expressions figées- et y on a beaucoup dans le texte- Nous trouvons que le traducteur essaye de donner le sens de la phrase

<sup>8</sup> Cité par Boudjemaaz Aziri dans : « *Néologismes et emprunts dans les médias amazighs* ». HCA. 2009.

par une style propre à lui, donc l' (EX. 03), où il a donné un équivalent du mot « *sommeil* » par « *ides* », qui peut avoir le sens « *nudam* », donc on peut dire « *nudam n lqaεa* », cette expression présente une métaphore où l'auteur a comparé la terre à quelqu'un (un homme) qui s'endorme. Encore, l'EX. 07 : « *Saint Royaume* » par « *lεerc r̄reh̄man* » qui a des éléments totalement différents par rapport aux éléments de la phrase source, si le traducteur n'est pas doué dans la traduction, il traduira ainsi : « *Tagelda iqeddsen ?* » Et **Ex.17**, « *la roue tourne* » qui est un proverbe très répondu dans la langue française, voir même dans la culture française qui possède la même signification en kabyle par : « *ddunit tettezzi* » non par « *ruḍa teddewwir* » qui sera un calque littéral. Donc la capacité de traducteur jouisse d'une grande importance dans le processus de la traduction de ou vers le Kabyle.

Toutefois, ce calque n'est pas aussi opaque qu'en tamazight, eu égard à la grande fréquence de son utilisation en arabe. Le calque de certaines expressions françaises dénote la tendance de traducteur à recourir plus à la langue source pour résoudre le problème des mots manquant au lieu de rechercher dans le stock lexical de la langue cible, comme le montre :

l'Ex. 25 : *Un pays très boisé (P. 110) → Di tmurt yečča umaday (P. 102)* où : *yečča umaday* , qui est une expression figée qui a donné le sens du l'adjectif : « boisé », et qui exprime d'une manière globale un pays ou une région entourée d'arbre, même au niveau stylistique, où le traducteur a manipulé avec la langue cible. Nous pouvons schématiser les différentes possibilités structurales de combinaisons de calque qui existent entre le français et le kabyle ;



### 3. Procédé N° 3 : La traduction littérale.

Ce procédé présente une traduction qui consiste à combiner les éléments linguistiques existants dans la langue source avec une fidélité maximale du traducteur, pour les faire passer à la langue cible (*arrivée*), négligeant le côté sémantique et l'art de manipulation de la langue avec/pour laquelle il traduit. Ce procédé peut provoquer des lacunes, en particuliers sémantiques, survenus lors du passage d'une langue à une autre. Vinay. J.P. & Darbelnet, écrivent à ce propos : « *La traduction littérale ou mot à mot désigne le passage de la langue source à la langue cible, aboutissant à un texte à la fois correct et idiomatique sans que le traducteur se soucier d'autre chose que des servitudes linguistiques* »<sup>9</sup>:

Quant à Nait Zerrad (2014 : 181), il la définit disant : « C'est la traduction mot à mot d'un énoncé en gardant l'ordre des mots. Même remarque que pour le calque : *yekkat uzzal* traduit par « *il frappe le fer* » serait une faute... (= *il est fort, courageux*) »<sup>10</sup>

Ex. 1. Où es-tu aujourd'hui ? ----> *Anda telliḍ ass-a ?*

Ex. 2. Je ne suis pas de ceux qui détestent leur village (P.10) →

*Ur lliy arar seg wid yettyudun taddart-nsen (page 17).*

Ex. 3. Rentre chez-toi en vitesse! → *kcem s axxam s uyiwel (temyawla) !*

En principe, la traduction littérale est une solution unique, réversible et complète en elle-même. On en trouve les exemples les plus nombreux dans les traductions effectuées entre langues de même famille, ex : (français-italien) et surtout de même culture. On peut aussi les expliquer par une certaine convergence des pensées. Parfois la traduction littérale pour (Vinay. J.P. & Darbelnet.):

- Donne un autre sens
- Ne donne pas de sens
- Elle est impossible pour des raisons structurales
- Ne correspond à rien dans la métalinguistique de la langue cible (*arrivée*).
- Correspond bien à quelque chose, mais non pas au même niveau de langue.

Si, pour fixer les idées, nous proposons les phrases kabyles suivantes :

(1) *iruh s axxam d umdakkal-is.*

(2) *yuta-t waḍu/ubeḥri*<sup>11</sup>.

(3) *wessie wul-is.*

<sup>9</sup> Vinay. J.P. & Darbelnet. J., *stylistique comparée du français et de l'anglais*. Ed. Didier. 1977. P. 48

<sup>10</sup> Nait Zerrad K., Op. Cit. P. 181.

<sup>11</sup> Nous reviendrons à ce point dans le chapitre réservé aux écarts stylistiques dans la traduction, où nous trouverons la traduction des expressions figées.

Nous pourrions traduire la première phrase en appliquant les règles de la traduction littérale : "il est parti à la maison avec son ami", en revanche, nous ne pouvons pas traduire ainsi la seconde:

"yewwet-it waḍu/ ubeḥri" par « le vent l'a frappé » mais par : « Il a reçu un coup de froid/enrhumé/malade de fièvre », à moins que le traducteur ne maîtrise pas la langue cible. Ou encore si le traducteur aboutit à un texte tel que l'expression « wessie wul-is » par : « il a un bon cœur/ large d'esprit » et non par : « son cœur est large » c'est qu'il reconnaît là une équivalence de messages, que sa position particulière, extérieure à langue cible, lui fait apparaître clairement.

Normalement, si nous avons des dictionnaires de signifiés, par exemple un dictionnaire des expressions figées, ou un lexique de la polysémie, il suffirait de chercher notre traduction à l'article correspondant à la situation identifiée par le message dans la langue cible. Comme il n'en existe pratiquement pas, nous partons des mots ou unités de traduction, et nous devons les soumettre à des procédés particuliers pour aboutir au message désiré. Le sens d'un mot étant fonction de la place qu'il occupe dans l'énoncé, il arrive que la solution aboutisse à un groupement de mots tellement éloigné de notre point de départ qu'aucun dictionnaire n'en fait mention. Etant donné les combinaisons infinies des signifiants entre eux, on comprend pourquoi le traducteur ne saurait trouver dans les dictionnaires des solutions toutes faites à ses problèmes. Car lui seul possède la totalité du message pour l'éclairer dans son choix et selon ses opinions, pour cela que nous trouvons parfois deux ou plusieurs traductions totalement différentes l'une de l'autre pour une même œuvre, c'est le cas, par exemple, de l'œuvre « *les chemins qui montent* » de Mouloud Feraoun traduite en arabe avec deux versions différentes (même au niveau du titre), signalant ici que nous n'avons pas à présent pour le Kabyle.

Nous proposons quelques expressions perçues comme étant des traductions littérales dans les deux textes :

- **Ah!** / **C'est** / **toi** / **encore?** / (**Jours de Kabylie. P. 11**)

- **Ah!** / **D** / **kečč** / **dayen?** / (**Ussan di Tmurt. P. 17**)

[...] **Laisser** / **moi** / **m'endormir** / **du** / **sommeil** / **de** / **la terre** : (**Jours de Kabylie. P. 33**)

[...] **Anef-** / **iyi** / **ad tsey** / **s** / **yides** / **n** / **lqaæa** : (**Ussan di Tmurt. P. 37**)

Si nous Remarquons les deux exemples, nous trouvons que les éléments de la langue source sont reproduits d'une manière successive dans la langue cible, en respectant l'ordre

hiérarchique et aussi la fonction syntaxique de chaque élément, même s'il est difficile, voire impossible de retrouver et de retracer toutes les unités d'une façon permanente, surtout quand il s'agit des syntagmes longs et aussi nous ne devons pas nier qu'il s'agit d'une traduction littéraire textuelle, bien entendue, contraire à la traduction terminologique spécialisée. Le verbe pronominal « *m'endormir* » est traduit par un verbe kabyle qui possède le même sens, mais sous un angle différent « *tɛɣ* », qui renvoie à la première personne de singulier avec l'indice de personne lié directement au radical verbal « *tess* », par contre dans le français qui renvoie lui aussi à la même personne mais avec une préposition indépendante du verbe qui est « *me* »,

#### 4. Procédé N° 4 : la transposition.

Nous appelons ainsi le procédé qui consiste à remplacer une partie du discours par une autre, sans changer le sens du message. Selon Hiélène Chuquet & Michel Pillard, la transposition est : « *un procédé qui consiste à remplacer une catégorie grammaticale (traditionnellement appelée partie du discours) par une autre sans changer le sens de l'énoncé* »<sup>12</sup>.

Ce procédé peut aussi bien s'appliquer à l'intérieur d'une même langue qu'au cas particulier de la traduction. « *ixebber-d belli ad d-yuyal* » : "Il a annoncé qu'il reviendrait" devient par transposition du verbe subordonné en nom d'action, en kabyle : « *ixebber-d tuyalin-is* », « *Il a annoncé son retour* ». Pour Kamel Nait Zerrad, il considère que la transposition est le seul et véritable procédé dans la traduction vers le berbère, plus particulièrement la traduction littéraire kabyle, il mentionne dans ces lignes : « *Contrairement aux trois précédents, nous avons ici un véritable procédé de traduction. Il s'agit du remplacement d'une catégorie grammaticale par une autre, sans changer le sens de l'énoncé, comme en kabyle même : d amellal (adjectif) = mellul (verbe)* »<sup>13</sup>. Entre le kabyle et le français, nous retrouvons :

- *d adfel* (nom) = il neige (verbe)
- Ils sont nombreux (adjectif) = *aɣas yid-sen* (adverbe)
- *yettwazgar* (verbe passif à l'AI(1)) = franchissable (adjectif)
- *deg-s aman* (préposition) = il/elle contient de l'eau (verbe)

Dans le domaine de la traduction, nous serons appelés à distinguer deux types de transposition :

<sup>12</sup> Op. Cit. P.11.

<sup>13</sup> Nait Zerrad. K., Op. Cit, p. 181.

#### 4.1. La transposition obligatoire

Ici, le traducteur doit être soumis aux exigences de la langue cible, où il n'aura pas le choix de reproduire un autre élément linguistique correspondant. En kabyle nous trouvons dans plusieurs cas ce genre de transposition, par ailleurs, nous avons donné auparavant les différentes possibilités de la traduction du calque entre le français et le Kabyle. Un adjectif français tel que

EX. 2 : La route **carrossable** : (jour de Kabylie. Page. 15)

-----> Abrid **n tumubil** : (Ussan di Tmurt. Page 17)

Traduit par un complément déterminatif en kabyle, par ce que nous n'avons pas un adjectif et aussi il s'agit d'un emprunt, les exemples sont très nombreux, dans plusieurs cas, aussi, nous trouvons un adjectif qui transposé à un verbe ou bien à un nom.

#### 4.2. La transposition facultative

Ici, le traducteur possède une certaine liberté de choisir le terme qui correspond à l'origine sans nier la valeur sémantique et stylistique du terme original. Par exemple: « après son retour » : « *seld tuyalin-is* » ou encore « *segmi di-yuyal* » qui est un verbe mais possède la même valeur sémantique. A L'occasion, Vinay. J.P. & Darbelnet mentionnent : « *La tournure de base et la tournure transposée ne sont pas nécessairement équivalentes au point de vue de la stylistique. Le traducteur doit, donc, être prêt à opérer la transposition si la tournure ainsi obtenue s'insère mieux dans la phrase ou permet de rétablir une nuance de style. Nous voyons en effet, que la tournure transposée a, généralement, un caractère plus littéraire* »<sup>14</sup>.

Quelques exemples de transpositions fréquentes dans les deux œuvres « *jours de kabylie* » - « *ussan di tmurt* ».

#### ❖ Verbe (ou négatif) → Adverbe

<b>Ex.1.</b> La djamaâ <b><u>n'appartient pas</u></b> au quartier.	Page 19	<b><u>Tajmaet mačči n udrum</u></b>	Page 25
<b>Ex.2.</b> <b><u>C'était</u></b> d'ailleurs un malin qui connaissait bien les gens et devinait leurs secrètes pensées.	Page 21	<b><u>Lhasun</u></b> , netta d uccen iyezzen ađar-is, yessen medden am lğib-is, yerna yeħsa amek i ttxemmimen medden fell-as.	<b>Page 27</b>
<b>Ex. 3.</b> qu'ils auront un petit	<b>Page 33</b>	Ad tafed wehhan-iyi-d s ufus <b><u>iwakken</u></b>	<b>Page 37</b>

<sup>14</sup> Op. Cit. P. 50

geste de la main qui <b><u>feindra</u></b> de m'arrêter.		ad heḥsey	
---	--	-----------	--

❖ **Adjectif → Verbe (ou négatif)**

<i>Ex.1.</i> Bien entendu, notre djamaâ est la <b><u>meilleure</u></b> , je <b><u>dédaigne</u></b> un peu les autres.	Page 19	Meelum, tajmaet-nney <b><u>tif</u></b> akka tiyaḍ, ur tteffrey ara fell-awen annect-a, <b><u>ttyunzuy</u></b> cwiṭ tiyaḍ.	Page 25
<i>Ex.2.</i> Les discussions de ce genre avec notre cheikh pourraient être <b><u>interminables</u></b> .	Page 37	Innan yef waya d awel ur nettfaka, yezzifit annect-ilaten, nezmer <b><u>ur</u></b> <b><u>nhebbes</u></b> ara akk awal	Page 40

❖ **Adjectif → syntagme non verbal**

<i>Ex. 1.</i> Il laissa un message écrit de sa main, dont lecture <b><u>publique</u></b> fut donné au cimetière.	Page 37	Yeğga-d tabrat yura ufus-is, d tabrat i d-yan ass n tenṭelt, <b><u>zat n madden</u></b> .	Page 41
<i>Ex.2.</i> Il est administrative, ami de l'ordre, sérieux et <b><u>riche</u></b>	Page 62	<b><u>D</u></b> adebli. D amdakkel n lḥukuma. D aedli <b><u>d bab n wayla</u></b> .	Page 62
<i>Ex.3.</i> Dans un sens, c'est assez agréable que d'aller au marché. Et <b><u>instructif</u></b> aussi.	Page 71	Deg yiwet n tama, ulac ayen yifen tirzi yer ssuq. <b><u>Ulac ayen i d-yettrebbin argaz dayen nnig n wannect-a</u></b>	Page 69

❖ **Verbe (ou négatif) → Préposition (n)/ actualisateur (d)**

<i>Ex. 1.</i> Il était <b><u>gros et lourd</u></b>	Page 21	Netta d awfayan, d azayan	Page 27
<i>Ex.2.</i> La djamaâ <b><u>est</u></b> à tout le monde en général et a chacun en particulier.	Page 20	Tajmaet <b><u>n</u></b> medden merra, maca n yal yiwten dayen	Page 20

<b>Ex.3.</b> Ce n'est pas une chèvre, c'est un nouveau-né.	Page 47	Mačči <b>d</b> tayaṭ, <b>d</b> aleqqaq ! unṭiqen-is imezwura i d-qqaren, ttwafrazen d imeslayen.	Page 49
<b>Ex.4.</b> Il est administrative, ami de l'ordre, sérieux et riche	Page 62	<b>D</b> adebli. D amdakkel n lhukuma. D aedli d bab n wayla.	Page 62
<b>Ex. 5.</b> Il est à la tête du village	Page 62	<b>D</b> netta i d aqerruy n taddart	Page 62

Ce type de transposition (*est – d*) est d'une productivité considérable dans le passage du français vers le kabyle, sachant bien que c'est la seule et unique transformation qu'elle peut avoir.

❖ Nom → Verbe

<b>Ex.1.</b> parce qu'elle portera aucune <u>inscription</u> et	<b>Page 19</b>	Acku yiwen <b>ur yettaru</b> isem-is fell-	<b>Page 24</b>
<b>Ex.2.</b> Puis il fallait s'écarter un peu par ce qu'il n'aimait pas <u>les contacts</u> .	Page 21	Yerna ilaq ad azen medden akkin akka, acku ur iḥemmel ara yiwen <u>ad t-vennal</u> .	Page 27
<b>Ex.03.</b> Il laissa un message écrit de sa main, dont <u>lecture</u> publique fut donné au cimetière.	Page 37	Yeğğa-d tabrat yura ufus-is, d tabrat i d- <u>yran</u> ass n tenṭelt, zat n madden.	Page 41

❖ Syntagme verbal → Verbe+ particule d'orientation « d »

<b>Ex.1.</b> <u>Elle avait l'air</u> de m'attendre et je lui ai lancé, en passant, le regard d'un propriétaire	Page 20	<u>Yettban-d</u> am wakken din yettraju-yi, dya mi eedday, muqqley deg-s amzun d nekk i d bab-is.	Page 26
<b>Ex. 2.</b> <u>C'était</u> très émouvant.	Page 38	<b>Iḥuza-d</b> ulawen nezzah	Page 41

<b>Ex. 3.</b> <i>Nous avions tous les larmes aux yeux.</i>	Page 38	<b>Cčuren-d</b> merra yizrawen-nney d imetṭawen.	Page 41
--	---------	--	---------

❖ Verbe → Participe

<b>Ex. 1.</b> <i>Les dalles déplacées, la djamaâ embellie. Ce n'était plus la même.</i>	Page 21	Tiblaḍin-nni εawden-aset imukan rnan cebḥent tajmaet. mačči d <b>tin yellan</b> zik.	Page 26
<b>Ex. 2.</b> <i>moi votre cheikh qui vous quitte pour entrer en son saint royaume</i>	Page 37	nekk, ccix-nwen ara <b>ken-yeğğen</b> iwakken ad ayeḡ amḍiq di leerc Rreḥman	Page 41
<b>Ex.3.</b> <i>Seigneur, vous m'avez fait puissant et solitaire laisser moi m'endormir du sommeil de la terre.</i>	Page 33	D kečč a rebbi, iyi-d- <b>yefkan</b> d awḥid d azemmar anef-iyi ad tsey s yiḍes n lqaea.	Page 37

❖ Adverbe (ou conjonction de coordination) → Verbe

<b>Ex.1.</b> <i>C'est ce ceci : « faites ce que je vous dis mais non ce que je fais. »</i>	Page 35	Teqqarem-ay-d : « egt ayen i awen-id-nniy, <b>texdum</b> i wayen teggey! »	Page 39
<b>Ex. 2.</b> <i>Non seulement vous nous en faites grief, mais vous niez la loi et vous nous en rendez responsables. Quand nous agissons mal</i>	Page 36	Rnu mačči d tuzmiwin kan, tettefyem i ubrid <b>trennum</b> tnekkrem-t, taggara ad t-rrem llum fell-ay,	Page 39
<b>Ex.3.</b> <i>Je vous salue et le supplie de vous accorder pardon et bénédiction... ».</i>	Page 38	Ad selmey fell-awen merra, <b>ad rnuy</b> ad tterrey seg ugellid ameqqran akken ad awen-yeefu, akken ad aken-yenğu.	Page 41

❖ Adjectif → Adverbe de temps

<i>Ex. 1. Il apprenait l'arabe avec ces cousins, de <b><u>bon</u></b> matin ou le soir.</i>	Page 37	Ilemmed taerabt d watmaten-is, <b><u>sbeh zik</u></b> ney deg yid.	Page 40
---	---------	--	---------

❖ Nom → syntagme nominal (ou non verbal)

<i>Ex. 1. Tout cela m'a été expliqué un jour par le <b><u>vétéran</u></b>.</i>	Page 23	D annect-a iyi-d-yessefhem, yiwen n wass, <b><u>umeqgran n wedrum-nney</u></b> .	Page 28
<i>Ex. 2. notre conversation s'achève sur des <b><u>banalités</u></b>.</i>	Page 37	. Nezga nettfaka ameslay-nney s <b><u>wayen ur d-nmeqqi</u></b> .	Page 40

❖ Adverbe + Adjective → verbe d'état

<i>Ex.1. Et cette pensée le console de sa maison <b><u>trop petite</u></b>, de sa courette <b><u>très étroite</u></b>.</i>	Page 20	Tidmi-ya tettsebbirit dya mi <b><u>mezzey</u></b> wexxam-is yarna <b><u>devviget</u></b> tefragt-is.	Page 25
--	---------	--	---------

- Nous remarquons, ici, que le quatrième procédé de la traduction est très fréquent dans le passage français-kabyle, nous avons parcouru juste quelques exemples dans les deux textes afin de donner un modèle pour ce procédé.

- Tous les exemples, nous semblent-ils, sont soumis aux règles de transposition, où nous trouvons un changement cruciale entre une unité linguistique et une autre, dans la plus part des cas, ce changement s'effectue avec deux voies : la voie qui mène le traducteur à faire une traduction nécessaire où le traducteur, en toute certitude, doit transposer le terme parce qu'il n'a pas d'autre choix dans la langue d'arrivée, et la voie menée par le traducteur avec sa propre stylistique indépendante.

## 5. Procédé N° 5 : la modulation.

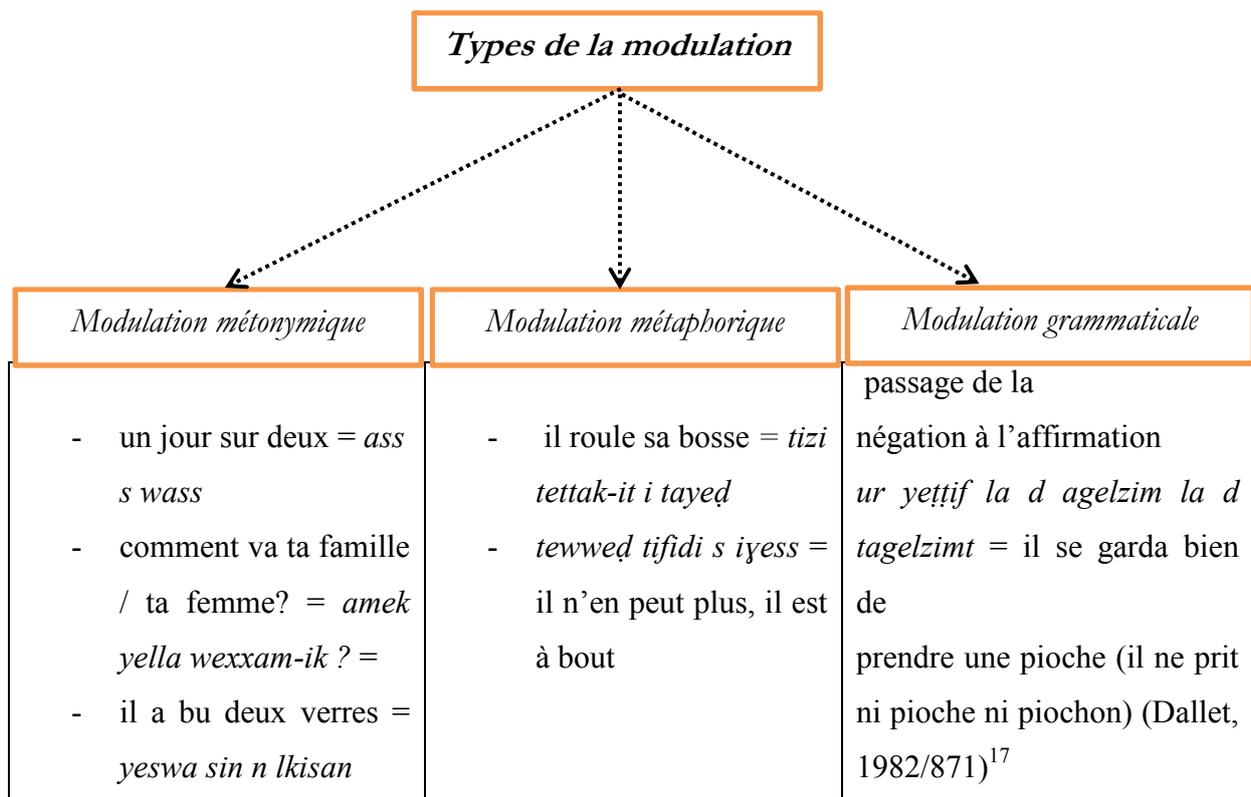
La même façon de regarder, d'envisager le monde, propre à chaque pays, à chaque culture, à chaque groupes d'individus. Ce procédé implique un changement de point de vue lorsqu'on passe d'une langue à l'autre (*sans changer les sens*).

La modulation peut intervenir au niveau du mot, d'expression, ou de l'énoncé entièrement; elle relève, donc, du lexique et / ou de la grammaire.

Vinay. J.P. & Darbelnet, la définissent comme : « *La modulation est une variation dans le message, obtenue en changeant de point de vue, d'éclairage. Elle se justifie quand on s'aperçoit que la traduction littérale ou même transposée aboutit à un énoncé grammaticalement correct, mais qui se heurte au génie de LA* »<sup>15</sup>. C'est la même définition que Kamel Nait Zerrad a donné : « *De manière générale, il s'agit d'un changement de point de vue.* »<sup>16</sup>

### 5.1. Les types de modulation :

Nous pouvons distinguer entre trois types fondamentaux de la modulation, et chaque type avec un exemple (français kabyle), nous tenterons de les schématiser ainsi :



<sup>15</sup> Op. Cit. P. 51

<sup>16</sup> Nait Zerrad. K. Op. Cit. P. 182

<sup>17</sup> Cité par idem. P. 182

La différence entre une modulation figée et une modulation libre, est une question de degré. Dans le cas de la modulation figée, le degré de fréquence dans l'emploi, l'acceptation totale par l'usage, la fixation conférée par l'inscription au dictionnaire (ou la grammaire) font que toute personne possédant parfaitement les deux langues ne peut hésiter un instant sur le recours à ce procédé. Dans le cas de la modulation libre, il n'y a pas eu de fixation, et le processus est à refaire chaque fois. Notons cependant que cette modulation n'est pas pour cela facultative; elle doit, si elle est bien conduite, aboutir à la solution idéale correspondante, pour la langue d'arrivée, à la situation proposée par la langue de départ.

### 5.1.1. Les modulations métaphoriques :

Nous retrouvons la métaphore définie à plusieurs reprises en tant que déplacement de sens par similarité, ou comparaison implicite. S'il arrive que les deux langues exploitent exactement la même image sans qu'il ait donc de modulation : le recours à des métaphores différentes d'une langue à l'autre et l'un des problèmes de traduction les plus connus. Entre métaphores relevant du même domaine la modulation peut être limitée.

Voici quelques exemples :

<i>Ex.1. Cette marque de confiance et touchante, je l'apprécie beaucoup.</i>	<b>Page 11</b>	<i>Tga deg-i laman yerna hulfay yes, laman-nni yezdey ul-iw.</i>	<b>Page 18</b>
<i>Ex. 2. Mais c'est mon image que je préfère</i>	<b>Page 21</b>	<i>Maca d tugna n wass-nni i iyi-d-izgan deg wul i iyi yeččuren tiğ</i>	<b>Page 26</b>
<i>Ex. 3. Il nous condamne, la conscience tranquille.</i>	<b>Page 35</b>	<i>Anda yeqqen i yebra, nekni dya ad ay-yessedlam</i>	<b>Page 39</b>

### 5.1.2. Les modulations métonymiques :

Nous retrouvons la métonymie définie en tant que déplacement de sens par contiguïté : partie pour une autre, contenu/ contenant, cause/ conséquence. Ce procédé défini dans un ouvrage de collection repères pratiques comme : « *écart de style fondé sur la substitution, permet de marquer les liens de contiguïté et de causalité entre les éléments du réel. Très présente dans la langue quotidienne et dans la presse, elle caractérise certains courants littéraires* ». <sup>18</sup> Quant à Fontanier la définit ainsi : « *trop par correspondance consistent*

<sup>18</sup> Edition Nathan, Paris, 1994. P, 64

dans la désignation d'un objet par le nom d'un autre objet qui fait comme lui un tout absolument à part mais qu'il lui doit, ou à qu'il doit lui-même plus au moins, pour son existence ou pour sa manière d'être »<sup>19</sup>. Gardes –Tamine à son tour mentionne le lien de comparé avec le comparant elle écrit : « est une figure de signification ou troupe qui joue sur les relations de contiguïté entre objet, existant dans le monde et qui remplace le nom d'un des deux objets par celui de l'autre, et qui sont liés par un lien de contiguïté spatiale ou temporelle »<sup>20</sup> à l'appui de ces définitions nous pouvons donner des exemples qui correspondent :

- Le contenant pour le contenu : ex : *yeswa lkas, yečča taqessult, iruḥ wexxam-nney yer tmeyra...etc.*
- Le concret pour l'abstrait : ex : *{ad yemyi lwerd ad yefsu}---* (concret) *ad imettel di ( {sṣifa-m} (abstrait)*

### 5.1.3. Les modulations grammaticales :

#### a) La modulation et grammaire :

Dans ce titre, nous profitons de revenir sur l'influence de la grammaire dans l'apparition des modulations, entre la modulation d'abord introduite sous l'angle lexical et stylistique et les différentes stratégies dans le choix des opérations grammaticales. A la limite, tout décalage grammatical les deux langues est une modulation.

- Quelques exemples : (en cours)

#### b) La négation du contraire

C'est une modulation très fréquente, qui concerne l'orientation générale de l'énoncé, la plupart du temps associée à d'autres procédés de traduction comme la transposition ex : « *il a faim* » qui devient en kabyle « *ur yerwi ara* », ici, nous avons le contraire du mot *faim* « *yelluz* », qui est « *yerwa* » avec les particules de négation **ur**/verbe/**ara**, pour avoir la même signification. C'est la même chose pour le verbe « *je suis parti/ ruhey* », qui devient en kabyle avec la négation de son contraire « *ur qqimey ara* ». Ou bien « *j'étais absent à la fête de l'autre jour* » par « *ur lliy ara di tmeyra n wass-nni* », dans ce dernier exemple nous allons aussi le procédé de **transposition** du type **adjectif** → **verbe** (*absent / lliy*). Nous allons parcourir quelques exemples dans les deux textes :

<sup>19</sup> Fontier. H., *les figures de discours*. Ed ; Fluminarien. Paris 1977. P. 79

<sup>20</sup> Gardes-Tamin. J. & Hubert. M., *dictionnaire de critique littéraire*. Ed. Cérés, 1988. P. 120.

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Page (s)</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page (s)</i>
Je <u><i>l'ai gardé</i></u> intact	Page 21	<u><i>Ur teffiy ara</i></u> aqerruy-iw, teqqim akken tella deg yixef-iw	Page 26
Je dois confesser que <u><i>je n'ai pas de relations</i></u> suivies avec notre tajmaât.	Page 22	Tura, yewwi-d ad d-skefley tidet: teḍra yid-i am win <u><i>itthewwizen iman-is</i></u> yef tejmaet-nney.	Page 28

### c) Autres changement de statut modal

Nous allons citer les changements de statut modal qui y existent entre le français et le kabyle dans le chapitre suivant, basant sur les notions du temps et aspect ainsi que le nom et les différentes possibilités qui peuvent le toucher.

## 6. Procédé N° 6 : l'équivalence.

Nous avons souligné auparavant qu'il est possible que deux textes rendent compte d'une même situation en mettant en œuvre des moyens stylistiques et structuraux entièrement différents. Il s'agit alors d'une équivalence. Elles sont le plus souvent de nature syntagmatique, et intéressent la totalité du message (*l'idée générale*). Il en résulte que la plupart des équivalences, sont figées et font partie d'un répertoire phraséologique d'idiotismes, etc. Les proverbes offrent en général de parfaites illustrations de l'équivalence. Il se peut d'ailleurs que certains de ces calques finissent par être acceptés par l'autre langue, surtout si la situation qu'ils évoquent est neuve et susceptible de s'acclimater à l'étranger. Mais la responsabilité d'introduire ces calques dans une langue parfaitement organisée ne devrait pas retomber au traducteur. Kamel Nait Zerrad considère l'équivalence comme : « *C'est un type de modulation concernant en particulier les expressions figées, les proverbes, etc. On traduit par une expression équivalente* »<sup>21</sup>.

Comme : *a bu snat, bru i yiwet* = un tiens vaut mieux que deux tu l'auras

Comment vas-tu ? *Amek tettliḍ* ?

Nous tenterons donc de donner quelques exemples à partir des deux œuvres « *Jours de Kabylie* »- « *Ussan di Tmurt* »

<sup>21</sup> Op. Cit. P. 183

**Quelques Exemples tirés dans les deux œuvres :**

<i>Jours de kabylie</i>	<i>Page (s)</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page (s)</i>
<b>Ex.1.</b> Il me réserve chaque fois un <u>accueil très simple</u> , avec son visage de tous les jours.	Page 10	Tettqabal-iyi-d, dya, yal tikelt <u><b>am</b></u> <u><b>yinebgi-nni n yumayen.</b></u> S wudem-ines n yal ass.	Page 17
<b>Ex.2.</b> Cette marque de confiance et touchante, <u><b>je l'apprécie beaucoup.</b></u>	Page 11	Tga deg-i laman yerna hulfay yes, laman-nni <u><b>yezdey ul-iw.</b></u>	Page 18
<b>Ex.3.</b> Ils sont dans leurs <u><b>meilleurs jours.</b></u>	Page 12	Tqubel-iten-d ddunit s <u><b>wussan</b></u> <u><b>imellalen.</b></u>	Page 19
<b>Ex.4.</b> Dieu m'en garde !	Page 33	Ad iyi-yemnee rebbi !	Page 37
<b>Ex.5.</b> Le marabout, on l'appelle « <b>sidi</b> » en considération de l'ancêtre, on embrasse sa tête ou plus simplement sa main et l'on quitte envers lui.	Page 34	Aguram, <b>nessawal-as Sidi, Caylallah</b> <b>a jeddi-s</b> ! nessudun aqerruy-is ney, ma ulac akk ya, afus-is, hatan wayen i ay-yettalas.	Page 38

**Procédé N° 7 : l'adaptation.**

Une question nous vient à l'esprit pour l'adaptation. Il s'agit vraiment d'un procédé de traduction ?

Pour Kamel Nait Zerrad, il voit que la traduction libre est elle-même l'adaptation, c'est-à-dire que le traducteur donne des images propres à sa culture, et qui sont proches de

monde de vie qui l'entoure et les réalités socio-culturelles, dans ce cas l'imitation, les images qu'il désire, les mimiques, les proverbes...Etc. Provoque la subjectivité traductive.

Il écrit à propos : « *En réalité, il ne s'agit pas vraiment d'un procédé de traduction, puisque des facteurs culturels, sociaux, subjectifs, etc. interviennent dans le passage de la langue source à la langue cible. L'adaptation est donc beaucoup plus libre. Il s'agit en général d'une réécriture par imitation et l'adaptation peut être locale ou globale : Le contexte auquel se réfère l'original peut ne pas exister dans la culture cible. Il s'agit donc de ce que l'on pourrait appeler une reterritorialisation ou une naturalisation. L'adaptation de la culture source permet d'assurer la diffusion et le succès auprès du public* »<sup>22</sup>

Il est à rappeler que la traduction se rapproche beaucoup plus de la méthode « *sourciste* » et l'adaptation de celle « *cibliste* ». Plus encore, l'adaptation permet l'ajout, la modification ou l'effacement d'informations ; de même que des modifications de contextes, telle la substitution de noms de lieux et de personnes étrangers par ceux de texture nationale de la langue cible.

A notre sens, la traduction « *sourciste* » qui se fixe pour objectif de translater le contenu de l'œuvre telle quelle, dans la mesure du possible, présente l'avantage de faire reculer les limites de la langue cible ; elle augmente ainsi son potentiel à exprimer de nouvelles réalités auxquelles elle n'a pas de matériaux tout prêts. Alors, le traducteur est acculé à rechercher de nouveaux matériaux linguistiques, voire à forger lui-même des néologismes, et ce qui est fréquent dans notre corpus.

L'adaptation généralement, peut se définir comme étant une transposition des moyens d'expression comme nouvelle forme de narration, donner une autre image à un événement, histoire, tradition... D'une société décrite en langue source dans la langue cible. Nous donnons quelques définitions tirées dans quelques ouvrages :

Vinay. J. P. & Darbelnet. J notent : « *Avec ce septième procédé, nous arrivons à la limite extrême de la traduction ; il s'applique à des cas où la situation à laquelle le message se réfère n'existe pas dans la langue d'arrivée, et doit être créé par rapport à une autre situation, que l'on juge équivalente* »<sup>23</sup>. C'est donc ici un cas particulier de l'équivalence, une équivalence de situation. Pour prendre un exemple, on peut citer :

Selon Michel Corvin : « *on nomme toute transformation d'un texte non dramatique (récit, scénario de film...) en texte scène [...] adaptation est la traduction d'une dramatique, surtout quand elle vise une fidélité purement littéraire à retrouver, ici et*

<sup>22</sup> Op. Cit. P. 183.

<sup>23</sup> OP. Cit. P. 53

maintenant, l'efficacité théâtrale du texte original. Que celui-ci pose des problèmes spécifiques (versification, dialecte, archaïsme), et il devient impossible de dégager traduction et adaptation. Écriture, traduction et adaptation sont aujourd'hui partie liée »<sup>24</sup>.

Selon Marc-Emmanuel Melon : « ... l'adaptation est une pratique de transposition d'une œuvre (texte ou image) d'un mode d'expression vers un autre. Ainsi comprise, et bien que ce soit son terrain privilégié, l'adaptation ne concurrence pas seulement la littérature, mais l'ensemble des arts dont elle décloisonne le territoire. L'usage courant emploie cependant « adaptation » pour désigner plus spécifiquement la transposition d'un texte littéraire en un spectacle (Cinéma, télévision, théâtre ou opéra) lorsqu'il s'agit de textes qui ne relèvent pas de ces genres »<sup>25</sup>

Quant à Jean-René Ladmiral, il définit l'adaptation comme : « l'adaptation désigne au moins un procédé de traduction qu'elle n'en indique les limites : c'est le cas limite, pessimiste, de la quasi-intraduisibilité, là où la réalité à laquelle se réfère le message source n'existe pas pour la culture cible »<sup>26</sup>.

Nous tenterons, donc, de signaler quelques exemples qui présentent l'adaptation dans notre corpus :

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Page</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>page</i>
<i>Seigneur, vous m'avez fait puissant et solitaire laisser moi m'endormir du sommeil de la terre</i>	Page 33	<i>D kečč a rebbi, iyi-d-yefkan d awħid d azemmar anef-iyi ad țsey s yiđes n lqaεa.</i>	Page 37
<i>Ex. 1. Le maraboute, on l'appelle « sidi » en considération de l'ancêtre, on embrasse sa tête ou plus simplement sa main et l'on quitte envers lui.</i>	Page 34	<i>Aguram, nessawal-as Sidi, Caylelleh a jeddi-s! nessudun aqerruy-is ney, ma ulac akk ya, afus-is, hatan wayen i ay-yettalas.</i>	Page 38

<sup>24</sup> Corvin. M., *Dictionnaire encyclopédique*, édition Bordas, Paris, 1991. Cité par LAOUFI Amar, Mémoire de Magister, « réécriture, traduction et adaptation en littérature kabyle. Le cas de « Si Leħlu » de Mohia . 2010, UMMTO.

<sup>25</sup> Marc-Emanuel M., *Adaptation, in le dictionnaire littéraire*, (ouvrage de collection sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques, Alain Viala) presse universitaire de France, Paris, 2002. P. 04.

<sup>26</sup> Ladmiral. J. R., *théorèmes pour la traduction*, Ed. Gallimard, Paris, 1994. P. 20.

<p><b>Ex. 2. Au nom du dieu clément et miséricordieux, moi votre cheikh qui vous quitte pour entrer en son saint royaume et comparaitre chétif, mortel, devant son très puissant tribunal ;</b></p>	<p>Page 37</p>	<p><i>Bismi llahi rreḥmani rrahim,nekk, ccix-nwen ara ken-yeḡḡen iwakken a d ayey amḍiq di leerc Rreḥman anda ara beddey am umqqalu yettmettaten, zdat n wexxam n cree ameqqran.</i></p>	<p>Page 41</p>
---	----------------	--	----------------

Nous rappelons que l'adaptation n'est pas attestée d'une façon très ré pondue dans les deux textes, en vue que l'auteur du texte source (*Jours de Kabylie, Mouloud Feraoun*) est de la société kabyle, donc la situation socioculturelle est la même, au contraire il essaye garder l'imaginaire culturelle tel qu'il est, même si la production est faite par l'expression française.

Revenant aux exemples ci-dessus, où le procédé de substitution est utilisé d'une manière récurrente à travers tout le texte traduit par Kamel Bouamara, où nous retrouvons par exemple (*chapitre*) est substituée par (*taṣuret*) dans les cas où on la trouve *la sourate* même dans le texte de départ, dans le premier exemple où le mot (*seigneur*) est substitué par le dieu (*Rebbi*) ce qui implique l'interpellation de la culture religieuse du traducteur et de lecteur. C'est la même chose pour le terme (*Caylelah*) qui est remplacé par le mot (*considération*) qui vise à connaître l'aspect et la valeur social des marabouts dans la société berbère et Kabyle en particulier. Quant au troisième exemple où le traducteur a adapté tout un passage avec un chapitre de la première sourate qui est «*EL-fatiha* ».

## Conclusion

On peut retenir au moins quelques points essentiels de ce chapitre :  
 Au départ, nous avons remarqué que les études en traductologie berbère et le kabyle en particulier paraissent se diviser en deux courants complémentaires les *sourcistes* du côté et

les *ciblistes* de l'autre, les premiers se basent sur la *traduction* et les seconds se contentent de faire une *adaptation* au texte du départ.

Au deuxième lieu, les procédés de traduction que nous avons également opté de montrer avec des exemples qui nous semblaient, à première vue, ressembler à chaque procédé, mais qui sont justifiables selon la définition proposée par différents chercheurs dans le domaine de traduction. Mais ces procédés ne sont pas susceptibles d'une manière permanente, donc la connaissance de la langue et la culture cible est vraiment insuffisante, on se basant ici, avec un bon exemple, qui concerne le kabyle comme langue d'arrivée, mentionné par Moussa Imarazene: « *c'est ce que nous retrouvons dans le texte du chanteur kabyle Mouloud Zedek (ad am-gey amkan gar yetran) que nous pouvons pas traduire littéralement en directe par (je te fais une place parmi les étoiles), ou encore (je te ferais une place parmi les stars) »*<sup>27</sup>. C'est la même chose pour le deuxième procédé de traduction qui est le calque où nous avons révélé quelques exemples tirés pendant nos lectures du corpus. Certains traducteurs kabyles adoptent l'arabe ou le français comme moyen de d'explication, prenant l'exemple mentionné dans la thèse de Doctorat de Brahim Hamek (2007 : 216). Parfois des calques bruts sont faits à partir de l'arabe ou au français, tel l'emploi par certains enseignants en grammaire, au début de l'enseignement de tamazight, du terme « *isem azedgan* » (mot à mot : nom qui a la propriété) pour dire « *Nom propre* », alors que le terme « *Propre* » dans ce cas, contient l'idée de « *Spécifique* » et non de « *Propriété* ». le même problème se rencontre aussi pour le terme « *Azmam aymis* » (mot à mot : cahier ayant la spécificité d'un journal) pour dire « *Cahier journal* », alors qu'en français le terme « *Journal* » renvoie à « *jour/ ass en tamazight* », et non au « *Journal* » tel qu'il a été forgé en kabyle. Et plein d'exemples d'ailleurs la majorité des traductions faites vers tamazight sont des calques, y a pas de créativité autonome par les chercheurs qui travaillent dans ce domaine, ils basent sur le calque comme étant le moyen rapide et plus commode, mais pas le plus adéquat dans son ensemble. Dans le chapitre suivant nous tenterons d'exposer les lacunes linguistiques exposées par la traduction, les règles linguistiques concernent les systèmes partiels, mais non leur interaction qui obéit à des normes plutôt qu'à des règles : aussi le lexique, la syntaxe, voire la sémantique diffèrent-ils selon que l'on se trouve à l'oral ou à l'écrit ; il en va de même, à l'écrit, pour les discours, champs génériques et genres.

<sup>27</sup> Imarazene. M., Op. Cit. P. 168

**CHAPITRE II :**  
**MORPHO-SYNTAXE ET TRADUCTION DANS**  
**L'ŒUVRE :**  
*« JOURS DE KABYLIE »-« USSAN DI TMURT »*

## Introduction

Dans notre chapitre, qui en fait une analyse morpho-syntaxique, nous avons choisi d'examiner en premier lieu le verbe kabyle qui pose un problème majeur, car il présente en grande partie un processus important dans l'activité traduisante, en particulier les genres littéraires narratifs tels que les romans, les contes, les nouvelles, et les chroniques comme cette présente œuvre traduite. Nous allons commencer notre partie d'analyse sur la classe verbale où nous essayerons de faire la distinction entre les deux notions « *temps* » en français et « *aspect* » en kabyle avec les possibilités qui peuvent être susceptibles lors du passage français – kabyle. De ce fait, Il est important de voir le fonctionnement des temps (*grammaticaux*) mis en jeu dans la traduction. En tant que catégorie fondamentale du discours, le temps doit rester intact lors du passage du français au kabyle. Mais sa valeur n'a pas le même statut selon que l'on trouve dans le système sémio-linguistique du français ou du kabyle.

Appartenant à deux familles linguistiques différentes (la famille indo-européenne pour le français et chamito-sémitique pour le berbère), selon que l'on est dans le français on parle de système temporel et que l'on est dans le berbère on parle de système aspectuel.

Mais peut-on dire seulement que ce qui est donc temporel contenu dans paradigme passé-présent- futur du français ne peut se traduire que par l'accompli ou l'inaccompli résultant du caractère aspectuel du kabyle ?

En considération de ces caractéristiques syntaxiques, nous avons choisi d'examiner, en deuxième lieu, la structure de la phrase dans les deux langues, le français et le kabyle, où nous allons aborder le phénomène d'agencement syntaxique qu'il y a entre la langue cible qui est le français et la langue d'arrivée qui est le Kabyle, en effet, nous allons fonder cette partie sur trois ouvrages principaux, commençant par Chaker (S.) ; 1995 : « *Manuel de linguistique berbère II, syntaxe et diachronie* », puis Imarazen (M.) ; 2007 : « *Manuel de syntaxe berbère* », et « *Éléments de Morpho-syntaxe kabyle* » ; 2014. De l'autre côté nous avons choisi pour le français l'ouvrage célèbre de Pierre Le Goffic, « *Grammaire de la phrase française* » ; 1993.

Les problèmes de l'agencement syntaxique dans la traduction n'ont pas été analysés, il nous semble, dans le domaine de la traduction français- kabyle, à ce fait, nous allons consacrer cette partie à l'étude des transformations syntaxiques dans les deux œuvres entre nos mains.

Hélène Chuquet & Michel Pillard notent : « *nous empruntons à J- Guillemain-Flescher l'expression d' « agencement syntaxique » pour désigner l'étude des transformations syntaxiques souvent nécessaires et parfois contraignantes lors du passage d'une langue à*

*l'autre, il ne s'agit pas donc de simples variantes stylistiques mais, plus fondamentalement, de la stratégie propre à chaque langue dans l'orientation de l'énoncé dans son ensemble ».<sup>1</sup>*

Notre but initial dans cette partie sera, simplement, de présenter les transformations syntaxiques les plus fréquentes et les plus contraignantes et de les illustrer par des exemples tirés de notre corpus qui présente les deux œuvres « *Jours de kabylie* » - « *Ussan di Tmurt* ».

### **1. La classe des verbes en kabyle :**

Le verbe est un uni-fonctionnel qui joue le plus souvent le rôle du prédicat ou du prédécatoïde. Les verbes peuvent être déterminés selon Bentolila (1981 : 115), par les quatre classes de modalités verbales que voici :

La classe des modalités aspectuelles (aoriste intensif et prétérit), la classe « *ad* » (ad, la, al et impératif) ; la classe du participe et la classe des modalités d'orientations (« *d* » vers ici, « *n* » vers là-bas), les nominaux (noms et pronoms), les adverbes et les verbes soit directement, soit par l'intermédiaire d'un fonctionnel (subordonnant). Ce glissement du berbère vers le kabyle se justifie par le fait que le parler de référence dans la traduction est le kabyle.

Parlant du système verbal kabyle, Mettouchi A, disait que : « *Toutes les formes verbales peuvent être regroupées en trois domaines, le prétérit, l'aoriste intensif et l'aoriste simple. Avec l'aide de quelques particules, ces trois formes permettent de rendre compte en contexte aussi bien du passé que du présent et du futur par exemple. Les trois pôles de ce système sont l'inaccompli (AI), l'accompli (P) et l'aoristique* »<sup>2</sup>.

Puis elle ajoute : « *la forme verbale est toujours composée d'un thème (ou radical, composé lui-même d'une racine consonantique qui représente la signification de base et d'un schème qui oriente et précise cette signification), accolé à un indice de personne* »<sup>3</sup>.

Sur la base toujours des exemples choisis que soit le passé proche ou lointain du français, celui-ci se traduit par le prétérit en kabyle. Nous allons extraire quelques exemples à partir du texte :

<sup>1</sup> Chuquet. H. & Pillard. M., *approche linguistique des problèmes de traduction français- Anglais*. Ed. Ophrys, 1989. P. 135

<sup>2</sup> Mettouchi. A. (1992 : 55-56). Cité Bala. S., *Traduction d'une « écriture sur soi » du français au berbère. (Cas de l'œuvre de Fadhma Aith Mansour Amrouche, « Histoire de ma vie », Mémoire de magister ; Université de Bejaia. 2001*

<sup>3</sup> Idem. P. 56

<i>Jours de Kabylie</i>	Page	<i>Ussan di Tmurt</i>	Page
<i>Ex.1. Mais il <u>s'est</u> <u>habitué</u> à mes retours</i>	Page (09)	<i>Ihi, segmi <u>tezra</u> rwaḥ d tuyalin-iw.</i>	Page (17)
<i>Ex.2. <u>Le font</u> un peu par dépit.</i>	Page (09)	<i><u>Ttgen-t</u> nnig wulawen-nsen kan.</i>	Page (17)

De même pour le présent par l'aoriste intensif et le futur par l'aoriste avec la marque préverbale « ad » ou « ara »

<i>Jours de Kabylie</i>	Page	<i>Ussan di Tmurt</i>	Page
<i>Ex.1. <u>Viennent</u> les moments difficiles : les dettes, la maladie, la misère, la vieilles.</i>	Page (10)	<i>Asmi <u>ara d-awden</u> yir ussan : areṭṭal, aṭṭan, lhif, tewser.</i>	Page (18)
<i>Ex.2. Il me <u>réserve</u> chaque fois un accueil très simple, avec son visage de tous les jours.</i>	Page (10)	<i><u>Tettqabal-iyi-d,</u> dya, yal tikelt am yinebgi-nni n yumayen. S wudem-ines n yal ass.</i>	Page (18)

Or, il n'y a pas de barrières étanches entre le temps et l'aspect d'une façon générale et pour le kabyle d'une façon précise. Cela peut constituer un point d'arrêt supplémentaire sur la traduction du système verbal du français au Kabyle.

En plus de cela, S. Chaker parle de l'impact des travaux d'Emile Benveniste dans l'analyse du système verbal. Il dit que : « *la dichotomie classique de Benveniste (Récit/ Discours), liée à un système verbal temporel, doit d'ailleurs être développée et enrichie pour rendre compte des faits berbère. C'est en fait toute une typologie des discours qu'il convient d'élaborer : discours didactique, descriptif, poétique... Chacun de ces conditionnements discursifs peut déterminer un fonctionnement particulier du système*

verbal : Dans chacun d'eux, l'inventaire des formes n'est pas nécessairement de même et les signifiés peuvent être profondément différents »<sup>1</sup>

A ce type de discours de nature narratifs et descriptif au même temps de l'œuvre de Kamel Bouamara, reste des conclusions exhaustives à déduire sur le fonctionnement du temps lors de la traduction. Un point d'intérêt supplémentaire donc s'offre à l'analyse.

### 1.1. Le verbe et la notion d'aspect

La notion de l'aspect est très compliquée dans le français comme dans le berbère, Salem Chaker a donné une définition à cette catégorie grammaticale qui touche la classe verbale, il mentionne : « Cette catégorie grammaticale (sémantique et formelle) caractéristique du verbe est généralement définie comme « *le point de vue ou la manière dont le locuteur considère le procès* » (Cf. Marouzeau : 31 ; Mounin : 41, Dubois *et al.* : 53...) ; l'aspect réfère aux « caractéristiques internes » du procès, indépendantes du sujet parlant (M. Cohen 1924/a : 12)... Définitions plutôt sibyllines qui sont toutes, on en conviendra aisément, d'une compréhension et d'une manipulation délicate. Même les travaux approfondis plus récents comme ceux de B. Comrie (1980 : 3) qui considère l'aspect comme « *la constitution temporelle interne d'une situation verbale* » ne fournissent pas de définition vraiment opératoire. »<sup>2</sup> ; Donc l'aspect se distingue aux deux autres catégories qui sont le mode et le temps il ajoute à propos : « *On cerne en fait l'aspect plutôt par tâtonnement et par opposition aux autres catégories verbales comme le temps et le mode* »<sup>3</sup> : alors que le temps situe le procès sur une échelle linéaire où le moment du discours est nécessairement un pôle de référence - au moins potentiel, l'aspect est une "qualification du procès", non une localisation temporelle.

La catégorie d'aspect opposera ainsi des contenus sémantiques très divers selon les langues : *momentané ~ duratif, accompli ~ inaccompli, unique ~ répétitif, statif ~ processif, inchoatif ~ terminatif.*

D'une façon générale l'aspect verbal est considéré comme catégorie indispensable dans la description de nombreuses langues parmi ces dernières nous trouvons le berbère, Salem Chaker a mis l'accent sur cette catégorie et il la résumé ainsi : « *A date récente, la*

<sup>1</sup> Chaker. S., *Manuel de linguistique berbère II, syntaxe et diachronie*. Ed. ENAG. Aleg. 1995. P. 58

<sup>2</sup> Cité par Bala. S., *Op. Cit.* P. 67

<sup>3</sup> Idem

*terminologie "accompli/inaccompli" a été largement diffusée par les travaux de L. Galand pour dénommer les deux formes centrales des systèmes synchroniques, i.e. le prétérit et l'aoriste intensif. Cette valeur est incontestablement présente dans cette opposition : Prétérit : yečča = "il a mangé" (= accompli) »<sup>4</sup>*

La plupart des difficultés rencontrées en traduction dans le domaine des temps et des aspects sont liées à l'existence d'un double décalage entre le français et le kabyle, d'une part une forme verbale dans une langue peut correspondre à deux types de repérage différentes et à deux formes distinctes dans l'autre langue par exemple ( le passé composé en français *je suis parti*-----*ruḥey*, qui est un prétérit en kabyle) et les réseaux de correspondance sont parfois complexes, d'autre part il fait que d'autres formes verbales du français ont une valeur comparable dans un certain nombre de contextes, nous devons pas oublier qu'elle s'inscrivent dans deux systèmes linguistiques distincts, bien entendue.

L'étude du temps et de l'aspect ne se limite pas aux mêmes formes verbales, les marques adverbiaux jouent aussi, à leur tour, un rôle considérable dans l'opération traduisante et aussi ne se correspondent pas tout le temps. Moussa Imarazene donne un rôle important au traducteur car c'est à lui de gérer la traduction selon ses capacités et aussi selon la manière avec laquelle il traduit, il mentionne à propos : *« lorsqu'on vient de traduire ce texte pour le faire passer vers une autre langue, il rencontre, souvent, plusieurs niveaux d'obstacles et de difficultés relevant, particulièrement, des différences entre les langues, les cultures et les civilisations mais aussi des compétences et capacités du traducteur dans l'utilisation des langues et dans la manipulation du verbe »<sup>5</sup>.*

Donc ce chapitre, qui est une partie des problèmes morphologiques et syntaxiques fréquentés lors de la traduction littéraire, est aussi compliqué par ce qu'il est difficile d'illustrer par des exemples isolés sinon la comparaison nous mène nul part, à cet effet, nous allons étudier les deux textes et d'extraire des syntagmes où nous trouvons les éléments sur lesquels nous voulons aborder notre analyse de comparaison.

<sup>4</sup> Chaker. S., Op. Cit. P. 59

<sup>5</sup> Imarazene. M. Op. Cit. P. 161

## 2. Les traductions du présent français

La difficulté vient de ce que la forme du présent français est ambiguë à la fois du point de vue de l'aspect et du point de vue du mode de repérage.

- elle peut renvoyer à un aspect ouvert (processeur de déroulement), non borné (état) ou borné (procès envisagé globalement, dans son ensemble) ;
- elle peut aussi renvoyer par rapport au moment de l'énonciation ou au contraire en rupture avec ce moment.

Donc le choix de la forme de présent dans la traduction littéraire vers le kabyle doit en conséquent se faire en fonction des deux critères ci-dessus en tenant compte au types de procès et de ses compatibilités avec les différents aspects qui existent en Kabyle de l'accompli à l'inaccompli.

### ➤ Résumé des différentes possibilités en kabyle

Il s'agit ici d'illustrer par des exemples tirés dans les deux textes :

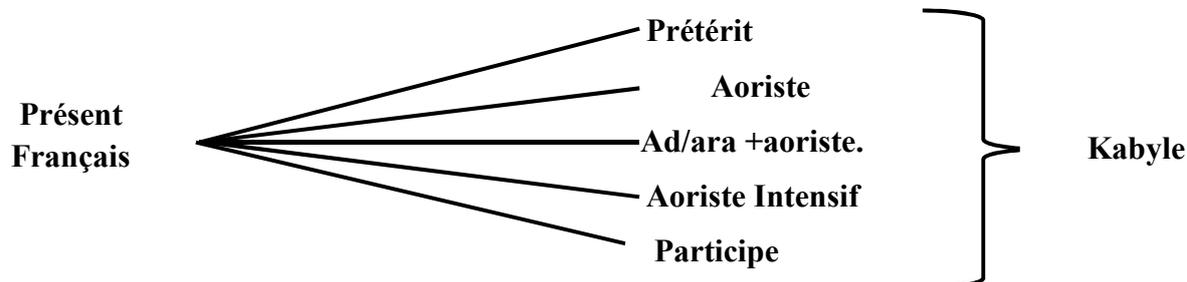
Type d'emploi	<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	Forme choisie par Traducteur
<i>Renvoie à l'actuel</i>	<i>Mes ruelles, vous les trouvez étroites et sales ?</i>	<i>Hah! amek tufam tizenqatin-iw ḍyiqit umsent ?</i>	- Prétérit négatif - accompli
<i>Itération (répétition)</i>	<i>Il me réserve chaque fois un accueil très simple, avec son visage de tous les jours</i>	<i>Tettqabal-iyi-d, dya, yal tikelt am yinebgi-nni n yumayen. S wudem-ines n yal ass.</i>	- Aoriste intensif-duratif- inaccompli
<i>Généralité</i>	<i>Je ne suis pas de ceux qui détestent leur village.</i>	<i>Ur lliy ara seg wid yettyudun taddart-nsen.</i>	- Prétérit négatif - Aoriste intensif-duratif- inaccompli
<i>Présent + repère futur</i>	<i>Le font un peu par dépit.</i>	<i>Ttgen-t nnig wulawen-nsen kan.</i>	- Aoriste intensif-duratif- inaccompli
<i>Constataion</i>	<i>Viennent les</i>	<i>Asmi ara d-awḍen</i>	- Ara + aoriste

<i>dans l'actuel</i>	moments difficiles : les dettes, la maladie, la misère, la vieilles.	yir ussan : aretṭal, aṭṭan, lhif, tewser.	- <i>inaccompli</i>
<i>Présent dit « de narration » ou « historique »</i>	...Sur la place, les vendeurs et les acheteurs se mesurent sans hypocrisie...	Deg usarag, wid yeznuzun d wid yettayen <b>ttmeyḍalen</b> einani, tuffra ur telli.	- <i>Verbe dérivé (réciproque), aoriste intensif. Inaccompli.</i>
<i>Constatation dans l'actuel</i>	Notre village nargue les prétentions impatientes et fatigue les langues espérances, il reste égal à lui-même.	Taddart-nney d tin <b>yettqamaren</b> , s yiles ḥercawen, wid icerḍen d wid iḥemqen. D tin yessefcalen wid yesfiliten rennun ttmamin.	- <i>Participe intensif</i> - <i>inaccompli</i>

Les différences entre le français et le kabyle et le berbère en général sont particulièrement importantes dans les domaines suivants :

#### a) Extension différente de certains temps

Il n'y a pas correspondance univoque entre l'emploi des « temps » en français et celui des « aspects » en kabyle. Cela veut dire que le présent en français peut avoir plusieurs équivalents dans l'aspect kabyle, ceci dépend de l'auteur traducteur d'une part et la compatibilité sémantique qui est plus importante au premier degré de l'autre part. Nous pouvons schématiser les données qui sont mentionnées dans le tableau ci-dessus :



### 3. Les traductions par Prétérit Kabyle.

#### ➤ Résumé des différentes possibilités.

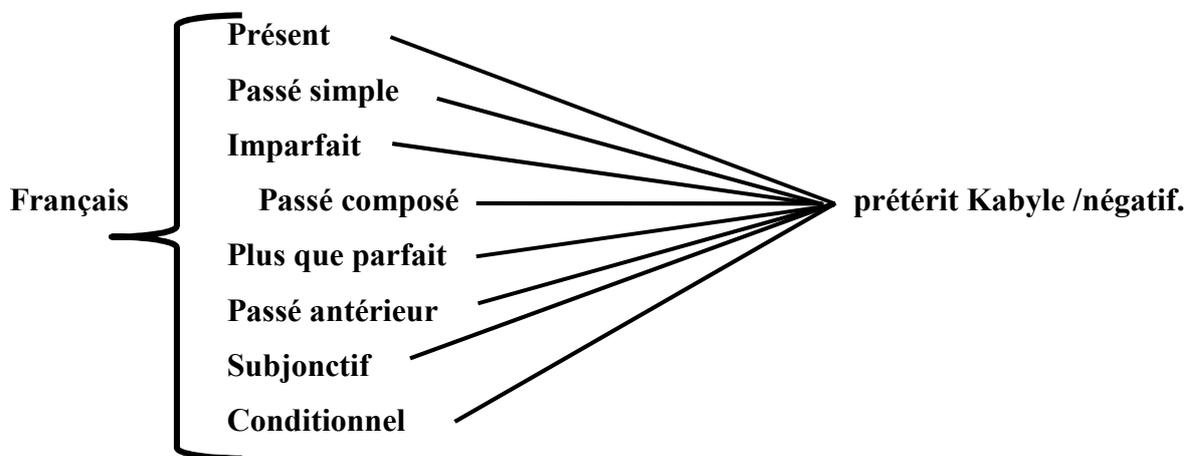
Dans un deuxième temps nous allons parcourir des exemples qui montrent les possibilités qui peuvent être comme étant un prétérit et/ou prétérit négatif en kabyle, lors du passage français- kabyle.

Type d'emploi	<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	Forme choisie par Traducteur (prétérit)
- <i>présent</i>	1- Bien entendu, notre djamaâ est la meilleure, je <b>dédaigne</b> un peu les autres. (page 19).	3- Meelum, tajmaet-nney <b>tif</b> akka tiyaḍ, ur ttefrey ara fell-awen annect-a, <b>ttyunzuy</b> cwiṭ tiyaḍ (page : 24)	- <i>Prétérit (tif)</i> - <i>accompli</i> - <i>aoriste</i> <i>intensif (ttyunzuy)</i> - <i>innacompli</i> - <i>duratif</i>
	2- Cette marque de confiance et touchante, je <b>l'apprécie</b> beaucoup. (page : 09)	4- Tga deg-i laman yerna <b>ḥulfay</b> yes, laman-nni <b>yezdey</b> ul- iw. (page : 17)	- <i>Prétérit (ḥulfay, yezdey)</i> - <i>accompli</i>
	1- Essaye de nous	3- Ṭṭfay-d ma	

<i>Passé simple</i>	<p>toucher, méchant Hemadouche, <b>lui lança</b> le plus hardi. (page 23)</p> <p>2- Je ne voulais pas les rendre, puis <b>il oublia</b> de les <b>réclamer</b>. L'histoire je la tiens de mon père. (page 25).</p>	<p>tzemred a hmiduc ay amcum, <b>i as-d-yenna</b> weqcic-nni aseqtaf. (Page 28)</p> <p>4- Ur byiy ara ad asent-rrey, netta seg tama-s ur tent-id-<b>yessuter</b> ara day. Tahakayt-a d baba iyi-tt-id-yewwin. (page 30)</p>	<p>- <i>Prétérit</i> - <i>Accompli</i></p> <p>- Prétérit négatif (yessuter ara) - Accompli. (dans cet exemple le traducteur n'a pas mis l'équivalent du verbe oublia qui est au passé simple en revanche il a choisi le syntagme complet.</p>
<i>imparfait</i>	<p>1- <b>J'avais</b> justement mon greffoir. (page 20)</p> <p>2- <b>Il méritait</b> les égards. C'était admis (page 21)</p>	<p>3- Tuy <b>gliy-d</b> s tnuga-inu. (page 26)</p> <p>4- <b>Yuklal</b> leqder s tidet. (page 26)</p>	<p>- <i>Prétérit</i> + (d) <i>d'orientation</i> - <i>Accompli</i></p> <p>- <i>Prétérit</i> - <i>Accompli</i></p>
<i>Passé composé</i>	<p>1- <b>J'ai oublié</b> de dire que les bancs ont été remis neuf. (page 20)</p>	<p>3- <b>Ttuy</b> ur d-nniy : idbetyar-nni d imaynuten. (page 26)</p>	<p>- <i>Prétérit</i> - <i>Accompli</i></p>

	2- Je l'ai gardé intact (page 21)	4- Ur teffiy ara aqerruy-iw, (page 26)	- Prétérit négatif - Accompli
<i>Plus que parfait</i>	1- J'y étais venu sur les bras de mon père. (page 25) 2- Pour nous qui l'avions connu il ne changea pas du jour au lendemain. (page 38)	3- yewwi-yi-d baba yef yiyalen-is. (page 29) 4- nekni s wid I t-yessnen ya, nezra ur ibeddel ara tikli seg was yer was (page 41)	- Prétérit - accompli
<i>Futur antérieur</i>	1- Peut-on savoir ? une pauvre en tout cas. Voilà qui est certain. (page 93)	2- Wi iżran? D tameybunt ara tili kan.hatan deg wulac ccek. (page 87)	- Prétérit - accompli
<i>subjonctif</i>	1- faut-il expliquer que les amulettes ne guérissent que les imaginations déréglées ou mettre doutes des multiples vertus des sourates ? (page 40) 2- surtout qu'on n'aille pas se livrer à une enquête (page 47)	3- Yewwi-d day ad d-yessefhem yiwen i temyarin belli tihreztin sujjayent ala wid i yeffey leeqel ? yezmer wemdan ad icuk seg wayen id-ttawint tšurtin d lyali-t ? (page 43) 4- Ttif ihi win ur nudi fell-as. (page 49)	- prétérit - accompli
	1- Tu voudrais te	3- Ma teldi-d lqaea	- Prétérit

<b>Conditionnel</b>	<b>cache</b> sous terre ! (page 14) <b>2- J'aurais voulu</b> <b>m'accroupir</b> auprès d'elle. (Page 21)	imi-s ad tkecməd! (page 21) <b>4- Byiy ad</b> <b>qqumcey</b> yer tama-s (page 26)	- <i>Inaccompli</i> ( <i>ma teldi-d lqæa</i> <i>imi-s</i> ) <i>syntagme</i> <i>référentiel</i> <i>de</i> <i>condition.</i>
---------------------	---	---	--



### b) Mode de repérage différent

Ce point est comme le précédent dans la mesure où tel temps/aspects commun aux deux langues, n'est pas compatible avec les mêmes repères. Donc sans aucun doute, le facteur sémantique jouisse d'une grande importance par rapport aux unités autonomes, ce point nous l'avons mentionné dans le chapitre qui consiste sur les théories qui parlent sur les niveaux ainsi que les unités de la traduction. Ceux qui défendent que le mot soit l'unité fondamentale de la traduction et ceux qui sont contre cet opinion.

### c) Choix aspectuels différents

Dans un même cas, les deux langues choisissent souvent d'envisager le procès sous un angle différent, ce qui entraîne des modulations aspectuelles, par exemple :

Dans des cas assez nombreux, l'aspect sera marqué dans une langue avec une valeur donnée (déroulement, accompli, inaccompli, négatif...) par contre non marqué dans une autre et les exemples sont très nombreux, nous donnons :

***Je dois confesser que je n'ai pas de relations***

*Suivies avec notre tajmaît. (Jours de Kabylie. Page 22) →*

*Tura, yewwi-d ad d-skefley tidet: teḍra yid-i*

*Am win ittḥewwizen iman-is yef tejmaët-nney. (Ussan di Tmurt. Page 28)*

Dans cet exemple tiré dans notre corpus, nous remarquons l'incompatibilité entre les deux énoncés, car ils ne sont pas de la même valeur aspectuelle. Le verbe **dois** est traduit par **yewwi-d** en Kabyle qui peut avoir le sens de : *Amener*, mais le sens qui est donné en kabyle veut dire « *ilaq* », « *il faut* ».

*Ex : yewwi-d ad d-tased → il faut que tu viennes, (tu passes)*

Donc pour arriver à comprendre le sens exacte de l'énoncé il fallait maîtriser les deux langues une maîtrise attendue notamment celle de la langue source en tant que base de traduction.

#### **4. Les traductions de l'imparfait**

L'imparfait peut se définir selon le dictionnaire de la linguistique générale et des sciences du langage. Jean Dubois (1999 :88) comme étant un aspect ouvert, le point de vue énonciatif est translaté dans le passé, et le procès est envisagé de l'intérieur ; selon le type de procès l'accent sera mis soit sur les étapes de son déroulement (verbe de processus , soit sur l'existence dans un contexte passé (*verbes d'état*), soit encore dans un itératif sur l'attribution d'une propriété d'une classe d'occurrences (*verbe d'état ou de processus*), les traductions qui peuvent être outillées vers le kabyle varient selon les types de procès et selon sans la moindre doute la façon dont le traducteur s'est envisagé.

##### **➤ Résumé des différentes possibilités en kabyle**

Dans notre analyse de corpus nous avons remarqué que l'imparfait présente un élément indispensable dans le récit, car l'auteur raconte des faits qui sont soit duratifs ou habituels, cet aspect est très fréquenté dans l'œuvre « *Jours de Kabylie* », nous allons donner juste des énoncés qui renvoient à plusieurs aspects en kabyle où nous tenterons de faire des commentaires pour chaque possibilité qui convienne. Le tableau ci-dessous résume d'une

manière rapide et récapitulative les différentes possibilités, donc nous donnons juste deux exemples pour chaque temps et sa forme choisie par le traducteur en kabyle.

#### 4.1. Traduction de l'imparfait par un prétérit ou prétérit négatif kabyle.

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Pages</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Pages</i>	<i>Forme choisie</i>
Il méritait les égards. C'était admis	Page 21	Yuklal leqder s tidet.	Page 27	Prétérit Accompli
Puis il fallait s'écarter un peu par ce qu'il n'aimait pas les contacts.	Page 22	Yerna ilaq ad azen medden akkin akka, acku ur ihemmel ara yiwen ad t-yennal.	Page 28	Preterit accompli Aoriste

#### 4.2. Traduction de l'imparfait par une (ad / ara) + aoriste intensif

Le rapport entre l'imparfait français et le aoriste intensif kabyle est intimement proche dans plusieurs cas, où les deux types de procès renvoient à des faits soient itératifs, duratifs et inaccomplis, rappelons, ici tout d'abord, que ce ne sont pas les formes grammaticales qui présentent la valeur itérative, donc même les marques adverbiaux, jouent aussi, à leurs tours, un rôle important dans le processus de la traduction comme nous l'avons mentionné dans l'introduction ci-dessus. Donc la marque de l'itération est marquée par plusieurs facteurs comme :

- Des expressions adverbiales (*chaque fois que/ yal tikelt ma, souvent/ dimma, yal ass....etc*).
- Les sens du verbe aussi à son importance comme (répéter, tteawad) seront signalés comme ittération)
- Le contexte du sens large, ici dépend du traducteur.
- Les marques adverbiaux en kabyle chaque marque à sa valeur, nous signalons :

Le cas le plus fréquent, la particule est souvent « **ad** » mais elle peut se varier selon les conditions syntaxiques et le parler, cette particule se précède le verbe. Ex: *ad d-yettruḥu s axxam yal taggara n ddurt*. Du verbe "ruḥ" aller, et venir si la particule d'orientation "d" précède le verbe. Dans certains parlers berbère, particulièrement le kabyle, les particules (*ala, ar, la*) ne sont pas souvent connues, ou ne sont pas fréquentées dans la syntaxe, on les

remplace souvent par la particule (ad/a), si cela est vraiment nécessaire sinon le contexte nous suffit pour indiquer l'aspect de procès.

Ex : « *segmi d-yekker, netta la yettnadi yef uxeddim* », nous pouvons dire « *segmi d-yekker, netta yettnadi yef uxeddim* » négligeant la particule (*la*).

**1. Ar** : donne -souvent- le sens d'une action prolongée. EX : « *ar ilehhu deg wayla, tagelzimt yef tayet* »

**2. La** : l'action continue se déroule, se prolonge, pendant un laps de temps elle est équivalente de « *entrain de* » du français. EX : « *la m-teqqar* » / « *teqqar-am* » / elle est entrain de vous dire.../ « *atan la yettazal* » / il est entrain de courir.

**3. A la** : prolongement de l'action. EX : « *ala yeqqar, ala lehhun-* ».

**4. Ad** : futur duratif ou répétitif. Ex : « *ma ruhey yer tmurt, ad tmerrihey kan din* ¬/ *si je vais au pays, je n'y que de me promener.*

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Page</i>	<i>Ussan di Tmur</i>	<i>Page</i>	<i>Forme choisie</i>
Elle <b>avait</b> l'air de m'attendre et je lui ai lancé, en passant, le regard d'un propriétaire.	-Page 20	<b>Yettban-d</b> am wakken din <b>yetttraju-yi</b> , dya mi <b>ædday</b> , muqqley deg-s amzun d nekk i d bab-is	Page 26	<i>Aoriste intensif</i>
Puis il <b>fallait</b> s'écarter un peu parce <b>qu'il n'aimait pas</b> les contacts.	Page 22	Yerna <b>ilaq</b> ad azen medden akkin akka, acku <b>ur iħemmel ara</b> yiwen ad t-yennal.	Page 28	<i>Prétérit accompli+ Aoriste intensif négatif.</i>
<b>J'étais</b> là comme invité ; mais le gré rouge n'a pas bougé, lui. Nous nous sommes retrouvés tout de suite.	Page 21	<b>Ttbaney</b> dya d inebgi ; amsed-nni azeggay , netta, ur yemwawel ara ; dya nemyager dindin.	Page 26	<i>Aoriste intensif, inaccompli</i>
On <b>reconnaissait</b> ses débiteurs à l'empressement qu'ils montraient lorsqu'ils le voyaient venir.	-Page 21	<b>Næqqel</b> i wid i wumi yerḍel (s tmerna)	Page 27	<i>Aorsite intensif inaccompli</i>
L'amin Ont lui <b>cédait</b> volontiers la place.	-Page 21	Wa, <b>nteğğ-as</b> amkan i tyimit, s wulawen-nney.	Page27	<i>Aorsite intensif</i>

### 4.3. Traduction de l'imparfait par participe

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Page</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page</i>	<i>Forme choisie</i>
Les dalles déplacées, la djamaâ embellie. Ce <b>n'était</b> plus la même.	Page 20	Tiblađin-nni εawden- asent imukan rnan cebħent tajmaæt. mačči d <b>tin yellan zik.</b>	Page 26	<b>Participe</b>
<b>C'était</b> la place d'honneur <b>qu'affectionnaient</b> particulièrement l'amin, et l'usurier.	Page 21	<b>D</b> amkan n usehru <b>i d-</b> <b>yezgan</b> deg wul, i lamin d umserđal.	Page 27	<b>Participe</b>

## 5. Les formes de l'inaccompli

### 5.1. Futur simple vs aoriste

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Page</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page</i>	<i>Forme choisie</i>
C'est pourquoi nulle mauvaise intention ne <b>viendra</b> entacher ce propos.	Page 33	Degmi ur tettili teflest n dir-i <b>ara d-yasen</b> ad teswiq innan am wi.	Page 37	Ara+d+ aoriste inaccompli
Une petite tombe qui se <b>confondra</b> avec toutes les autres...	Page 21	Amđiq-a d azekka <b>ara</b> <b>icabin</b> wiyad,	Page 27	Ara+ aoriste inaccompli
Parce qu'elle <b>ne portera</b> aucune inscription	Page 21	Acku yiwen <b>ur yettaru</b> isem-is fell-as,	Page 27	Aoriste négatif inaccompli
Dès le premier printemps, elle <b>se couvrira</b> aussi de graminées toutes frêles et de pâquerettes toutes blanches.	Page 22	D azekka yef <b>ara d-myint</b> temzın tileqqaqın akk d yijeđđiyen icebħanen, mi ara teeddi fell-as tefsut tamezwarut	Page 28	Ara+d+ aoriste inaccompli

## 5.2. Futur simple vs aoriste intensif

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Page</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page</i>	<i>Forme choisie</i>
Il ne demandera rien de plus.	Page 34	Ur d-yessutur kra-nniđen nnig n wannect-a.	Page 38	D+ aoriste intensif Inaccompli, duratif
Cela ne peut la <b>diminuera</b>	Page 19	Kra ur yessnqas deg wazalis	Page 25	Aoriste intensif négatif

## 5.3. Futur antérieur vs aoriste

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Page</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page</i>	<i>Forme choisie</i>
Le rêve peut quitter le village et aller se nicher narquoisement au village voisin	page 47	Ma ulac! Ad teffey targit i taddart-nniđen, ad tt-yaf tæcca hendazi, di taddart-nniđen.	Page 49	Ara+ aoriste inaccompli
Je dois confesser que je n'ai pas de relations suivies avec notre tajmaît.	Page 22	Tura, yewwi-d ad d-skefley tidet: teđra yid-i am win itthewwizen iman-is yef tejmaet-nney.	Page 28	Ad+ aoriste

## 5.4. Futur antérieur vs aoriste intensif

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Page</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page</i>	<i>Forme choisie</i>
On peut voir, au pied du banc le plus large, un gros galet de grés rouge,	Page 20	La ttwalliy yiwen n uzemzin tafza tazeggayt annect ila-t yeer uđar n yiwen n unebder,	Page 26	La + aoriste intensif

à moitié enseveli

yenta deg wakal.

## 6. Qu'est-ce que Les groupes syntaxiques (les syntagmes) ?

Les groupes de mots ou les syntagmes, soit dans le français ou dans le kabyle, se varient selon leurs têtes que nous reconnaissons sous le nom de catégories élémentaires. C'est pour cela, nous entendons parler de groupe nominal, groupe verbal, groupe prépositionnel, groupe infinitival... etc. D'ailleurs, il est notoire que la tête de groupe est souvent l'équivalent de groupe lui-même, (sauf dans le cas d'un mot composé, non un syntagme). Par exemple, nous pouvons remplacer le groupe : *axxam n wemdakkel-iw*, dans la phrase : *axxam n wemdakkel-iw yedrem* par *axxam*, en tant que tête de groupe en question en disant ainsi : *axxam yedrem*. Hormis, le groupe prépositionnel ne peut non plus être l'équivalent de la préposition elle-même, bien entendu.

### A- Syntagme verbal français :

Le groupe verbal français reçoit des définitions diverses soumises à la diversité théoriques. En se référant au P. Le Goffic, le groupe verbal se définit de deux manières différentes. L'une est dite large parce qu'elle inclut le verbe et ses compléments (notamment complément d'objet direct, et indirect). Dans ce cas-là, le groupe verbal constitue le prédicat. On outre, il reconnaît à N. Chomsky, le précurseur et le fondateur de la grammaire générative, le fait d'adopter la définition large en divisant, inévitablement, la phrase en deux parties sont appelés respectivement un syntagme nominal et un syntagme verbal.

La deuxième définition est dite étroite car elle réduit le verbe en lui-même que ce soit auxilié ou non et cela n'empêche pas le fait d'introduire quelques éléments dans la zone du verbe à savoir, la négation ne...pas et l'exception avec ne...que.

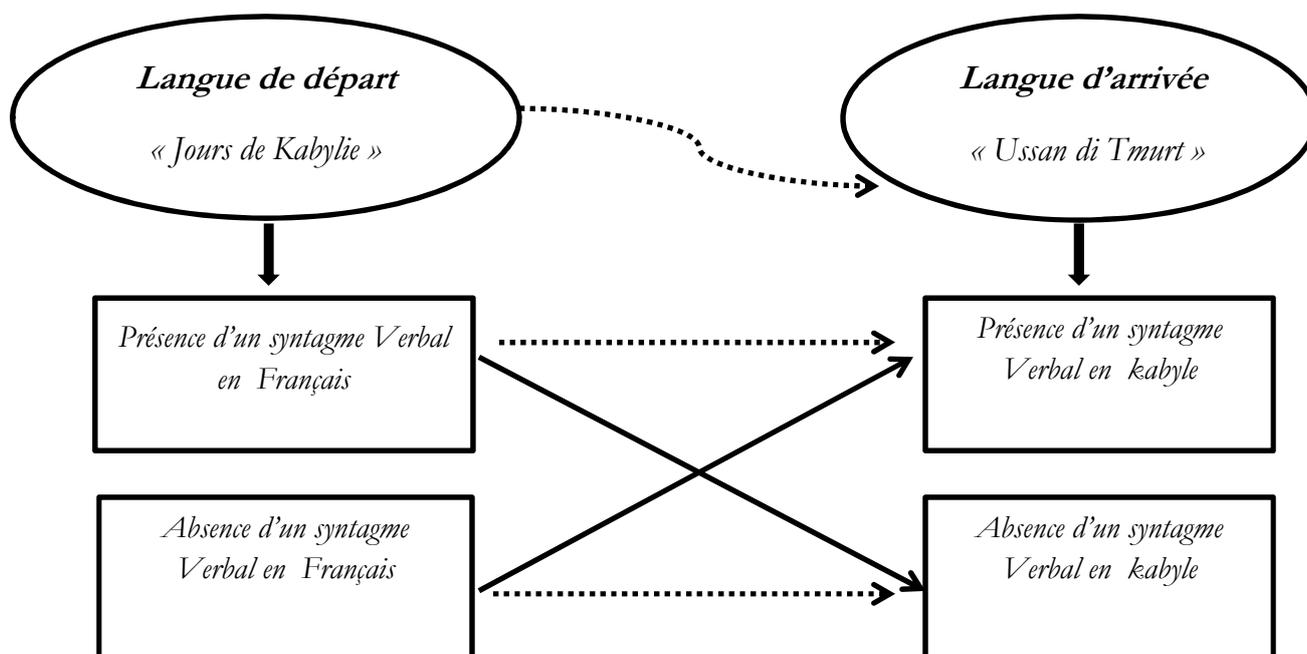
Les deux définitions sont favorisées ou défavorisées selon les nécessités des théories linguistiques. P. Le Goffic estime que le verbe a deux fonctions : la fonction prédicative où il constitue avec ses compléments le prédicat du sujet et la fonction obligatoire où il est considéré comme le pivot de la phrase. En effet, le terme «verbe» en soi désigne à la fois sa catégorie et sa fonction. Ses substituts sont très rares sauf ce que se tend de jouer le rôle prédicatif tel que la phrase nominale. C'est toujours le verbe, lui-même, qui remplit ses fonctions.

## B- Syntagme verbal berbère (kabyle)

C'est le même cas pour le berbère, le syntagme prédicatif verbal se définit comme l'union de l'indice de personne et le radical verbal, il présente le pivot de la phrase syntaxique. Ex : yeswa (y---.Indice de personne, swa--- radical verbal), de ce fait, Imarazen, Moussa. (2014 :105) mentionne : « le pivot du syntagme prédicatif verbale est un verbe dont l'actualisateur est un, impérativement, l'indice de personne, ce syntagme est, toujours, composé, obligatoirement, de ces deux éléments puisqu'il existe une relation d'interpendance entre eux étant donné qu'aucun des deux n'a d'existence sans la présence de l'autre, sauf dans le cas du participe du verbe »<sup>6</sup>. Donc chaque action renvoie à la personne qui l'a réalisée avec l'indice de personne, et ce pour cela qu'on entend souvent le mot : impérativement, dans chaque définition.

### 7. Absence ou présence de syntagme verbale

Nous avons constaté à plusieurs reprises, pendant notre lecture répétitive des deux œuvres, la présence de syntagme verbal en français et qui ne figure pas dans la version kabyle ou inversement, où nous trouvons la présence des énoncés dans le kabyle et qui se sont absent dans la version française, malgré leur compatibilité sémantique. Nous préférons de donner un schéma qui révèle notre comparaison entre les deux langues.



<sup>6</sup> Imrazen. M. Op. Cit. P. 105.

### 7.3. Présence d'un syntagme verbal en kabyle par absence en français.

La présence d'un syntagme verbal en kabyle là où il n'en figure pas en français est liée à certaines contraintes de fonctionnement des deux langues (il s'agit de deux systèmes linguistiques tellement éloignés). Ce phénomène ne peut, donc, pas être étudié isolément : il est examiné plus en détail en liaison avec des différents facteurs auxquels il se trouve associé. Nous contenterons, ici, de regrouper quelques exemples des divers cas de figure afin de montrer la parenté qui existe entre eux dans le tableau suivant :

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Page</i>	➤ <i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page</i>
<b>EX.1.</b> Bien entendu, notre djamaâ <b>est la meilleure</b> , je dédaigne un peu les autres.	Page 19	<i>Meelum, tajmaet-nney tif akka tiyaḍ, ur tteffrey ara fell-awen annect-a, ttzunzuy cwiṭ tiyaḍ.</i>	Page 25
<b>EX.2.</b> Et cette pensée le console de sa maison <b>trop petite</b> , de sa courette <b>très étroite</b> .	Page 20	<i>Tidmi-ya tettṣebbir-it dya mi mezzey wexxam-is yarna deyyiqet tefragt-is.</i>	Page 25
<b>EX. 3.</b> La baraka de mon grand-père <b>et sur</b> toi !	Page 34	<i>Ad yeg rebbi lbaraka n jeddi temmar-d fell-ak !</i>	Page38
<b>EX. 4.</b> Dans un village où chacun a plutôt besoin d'indulgence que de respect et où l'on n'admet, en réalité, aucune <b>supériorité</b> .	Page 34	<i>deg taddart anda uḥwajen yimdanen ssmah ugar n leqder, anda ur yessimyur yiwen iman-is yef wayeḍ, di tegti.</i>	Page38
<b>EX. 5.</b> Mais <b>elle ne sort qu'une fois</b> vieille.	Page 34	<i>Macca, theḡḡeb : ur tetteffey ara alamma wessret dayen.</i>	Page38
<b>EX. 6.</b> Une famille <b>forte nombreuse</b> maintenant.	Page 34	<i>Adrum yefthi nezzeh akka imir-a.</i>	Page38
<b>EX.7.</b> De notre côté, nous	Page 34	<i>Seg tama-nney, nekni</i>	Page38

supposons que ces parchemins n'existent pas ou qu'ils <b>sont indéchiffrables.</b>		<i>neqqar : tiktabin-a ur llint ara ney, ma llant d tidet, ur tent-ifehhem yiwen.</i>	
<b>EX. 8.</b> C'est ce ceci : « faites ce que je vous dis <b>mais</b> non ce que je fais. »	Page 35	<i>Teqqarem-ay-d : « egt ayen i awen-id-nniy, texdum i wayen teggey! »</i>	Page 39
<b>EX. 9.</b> Les discussions de ce genre avec notre cheikh pourraient être interminables.	Page 37	Innan yef waya d awel ur nettfaka, yezzifit annect-ilaten, nezmer <b>ur nhebbes</b> ara akk awal	Page 40

Dans les exemples cités ci-dessus de présence d'un syntagme verbal en kabyle, nous pouvons constater un lien régulier avec l'emploi de constructions relatives. Il s'agit, donc, d'une différence de fonctionnement qui dépasse le cadre de la simple transposition au niveau du syntagme et qui doit être envisagé sur le plan de la phrase toute entière, ou même sur celui de l'agencement syntaxique de tout le passage. Nous reviendrons sur ce point à propos des problèmes liés à la subordination dans la phrase complexe.

Nous allons résumer les syntagmes verbaux dans ce tableau :

<i>Exemples</i>	<i>Syntagme verbal</i>	<i>Indice de personne</i>	<i>Radical verbal</i>	<i>Fonction primaire essentielle.</i>
<b>EX. 01</b>	<i>Tif</i>	t----	-----if	pivot de la phrase syntaxique
<b>EX. 02</b>	<i>Mezzey</i> <i>Ḍeyyiqit</i>	-----y -----it	Mezzi-- Ḍeyyiq---	Le pivot de la phrase syntaxique, sont des verbes d'état.
<b>EX. 03</b>	<i>Temmar-d</i>	t-----	---Mmar	Le pivot de la phrase avec la présence de particule d'orientation « d ».
<b>EX. 04,</b>	<i>Ur yessimyur</i>	y----	---simyer	Le pivot avec la

<b>EX. 05</b>	<i>Ur tetteffey</i>	t----	---tetteffey	présence de particule
<b>EX. 07</b>	<i>Ur... ifehhem</i>	i-----	---fehhem	de négation ur /verbe.
<b>EX. 09</b>	<i>Ur nḥebbes</i>	n----	---hebbes	
<b>EX. 06</b>	<i>Yefti</i>	y-----	----fti	Le pivot de la phrase syntaxique.
<b>EX.08</b>	<i>Texḍum</i>	t----	---xḍum	Le pivot, il présente une expression impérative.

#### 7.4. Présence d'un syntagme verbal en français par absence en kabyle.

➤ <i>Jours de Kabylie</i>	<i>Page</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page</i>
<b>EX .01.</b> La djamaâ n'appartient pas au quartier.	<b>Page 19</b>	<i>Tajmaet <u>mačči</u> n udrum</i>	<b>Page 25</b>
<b>EX. 02.</b> C'était la place d'honneur qu'affectionnaient particulièrement l'amin, et l'usurier.	<b>Page 21</b>	<i>D amkan n usehru i d-yezgan deg wul, i lamin d umserḍal.</i>	<b>Page 27</b>
<b>EX. 03.</b> Il était gros et lourd.	<b>Page 21</b>	<i>Netta d awfayan, d azayan</i>	<b>Page 27</b>
<b>EX. 04.</b> Qu'ils auront un petit geste de la main qui feindra de m'arrêter	<b>Page 33</b>	<i>Dya mi ara tedduy yur-sen, S usteemel, zriy, ad tafed wehhan-iyi-d s ufus iwakken ad ḥebsey ur ttazey ara yur-sen,</i>	<b>Page 37</b>
<b>EX.5.</b> Il est à la tête du village	<b>Page 62</b>	<i>D netta i d aqerruy n taddart</i>	<b>Page 62</b>

Si nous remarquons dans le tableau, même dans tous les tableaux qui présentent la présence et/ou l'absence des syntagmes, nous retrouvons que ce phénomène est double, c'est-à-dire, la

présence d'un syntagme verbal qui est le verbe lui-même est au même temps une transposition de type **verbe**→**adverbe**, **verbe**→ **pronom**, **verbe**→ **préposition**..., ou l'inverse. Donc, nous pouvons synthétiser à la première vue que les procédés linguistiques et /ou techniques de la traduction, dans telle ou telle langue, susceptibles de toucher tous les niveaux linguistiques dans la langue traduite, ce que nous allons noter ultérieurement dans notre conclusion générale pour le cas de kabyle, où nous proposons les procédés qui touchent à tous les niveaux étudiés telle que la morphologie, syntaxe et le lexique, que nous avons réparti dans les obstacles linguistiques posés par la traduction et chaque procédé avec un exemple qui lui correspond, dans chaque niveau mentionné.

Dans les exemples cités, les verbes : *n'appartient*, *C'était*, *affectionnaient*, *était*, *feindra* sont des syntagmes verbaux ayant une fonction primaire essentielle en tant que *pivot* de la phrase syntaxique française.

### 7.5. Présence d'un syntagme verbal en français et en kabyle

➤ <i>Jours de Kabylie</i>	<i>Page</i>	➤ <i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page</i>
<b>EX.1.</b> Je l'ai trouvé en train de pourchasser des gamins qui criaillaient et sautaient d'un banc à l'autre pendant qu'ils donnent des grands coups sur les dalles.	<i>Page 23</i>	Ufiy-t akken kan yesseqcaε igerdan ttizzifen, ḡḡelliben seg udebder yer wayeḍ, netta yertee timedlin-nni s tiyitiwin annect-ila-tent.	<i>Page 28</i>
<b>EX. 02.</b> Essaye de nous toucher, méchant Hemadouche, lui lança le plus hardi.	<i>Page 23</i>	ṭṭef-ay-d ma tzemreḍ, a Ḥmiduc ay amcum, i as-yenna weqcic-nni asetṭaf.	<i>Page 28</i>
<b>EX. 03.</b> Les marabouts me connaissent suffisamment.	<i>Page 33</i>	Iguramen (imrabḍen) ssnen-iyi ddeqs .	<i>Page 37</i>
<b>EX. 04.</b> Mais elle ne sort qu'une fois vieille.	<i>Page 34</i>	Macca, ṭeḡḡeb : ur tetteffey ara alamma wessret dayen.	<i>Page 38</i>
<b>EX. 05.</b> Il partageait nos jeux, se battait avec nous,	<i>Page 37</i>	Yetturar yid-neḡ, nettnay lwaḥid, nettruḡu	<i>Page 40</i>

allait à l'école primaire.		akken yer Lakul (n ulmud amezwaru).	
<b>EX. 06.</b> Nous avons tous les larmes aux yeux.	<b>Page 38</b>	<b>Ččuren-d</b> merra yizrawen-nney d imettawen.	<b>Page 41</b>
<b>EX. 07.</b> Il laissa un message écrit de sa main, dont lecture publique fut donné au cimetière.	<b>Page 38</b>	<b>Yeğğa-d</b> tabrat yura ufus-is, d tabrat i d- <b>gran</b> ass n tençelt, zat n madden.	<b>Page 41</b>
<b>EX. 07.</b> Seigneur, vous m'avez fait puissant et solitaire laisser moi m'endormir du sommeil de la terre	Page 33	D <b>kečč</b> a rebbi, <b>iyi-d-</b> <b>yefkan</b> d awħid d azemmar anef-iyi ad țsey s yiđes n lqaæa.	Page 37
<b>EX. 08.</b> La bergère aime bien sa chèvre	Page 99	Tameksawt <b>themmel</b> ațas tayaț-is	Page 93

La présence de syntagme verbal dans les deux langues est liée au facteur stylistique dont le traducteur prend en considération. Donc, tous les choix sont possibles si le choix du traducteur est pris en vigueur. Ces syntagmes verbaux présentent un pivot de la phrase dans les deux langues même si, dans certains cas, les verbes ne sont pas identiques d'un point de vue sémantique, prenant l'**Ex.05** : *il partageait nos jeux* → *yetturar yid-ney*.

C'est la même idée, même si *partageait* c'est *freq, bđu* en kabyle. Si pour cela que nous avons signalé auparavant que la présence et/ou l'absence de ces syntagmes est liée, en premier lieu, au choix du traducteur de faire sa transposition. C'est la même chose pour l'**Ex. 07** où le syntagme verbal français : *vous m'avez fait*, qui est traduit : *d kečč i yi-d-yefkan*, mais s'ils étaient des verbes autonomes, c'est-à-dire hors la phrase, ne n'aurons en aucun cas le même contexte puisque le verbe : *faire* en français est bien : *egg/xdem* en kabyle.

## 8. Absence ou présence de syntagme nominal

### A- Nom et groupe nominal français

Selon P. Le Goffic dans son livre *Grammaire de la Phrase Française*, le nom est une catégorie majeure qui joue un grand rôle dans la construction syntaxique des phrases. Seul, son apparence graphique est en général sous forme d'un nom propre ou un nom commun sans

déterminant. Il se sert comme une tête à un groupe susceptible d'être son substitut. Ce groupe garde les mêmes comportements du nom.

En revanche, les mots qui entrent dans la formation des groupes nominaux agencent tantôt à gauche du nom tantôt à droite. Pour P. Le Goffic, ceux qui se placent à gauche sont essentiellement des déterminants ou des quantifications sous forme des adjectifs mais aussi certains adjectifs comme petit et grand. Quant à droite, ce sont des adjectifs, des autres noms, des adverbes et leurs groupes, les groupes prépositionnels et des structures phrastiques (relative, complétive, etc.)

P. Le Goffic reconnaît au nom et ses équivalents le fait d'être «*le seul donneur de marques au verbe et à l'adjectif*»<sup>7</sup>. La majorité des fonctions syntaxiques que prend le nom sont primaires à savoir le sujet, le complément direct, un terme libre pris comme reprise, le complément de la préposition et des circonstants. On outre, il remplit certaines fonctions secondaires comme le complément du nom et l'apposition à un nom.

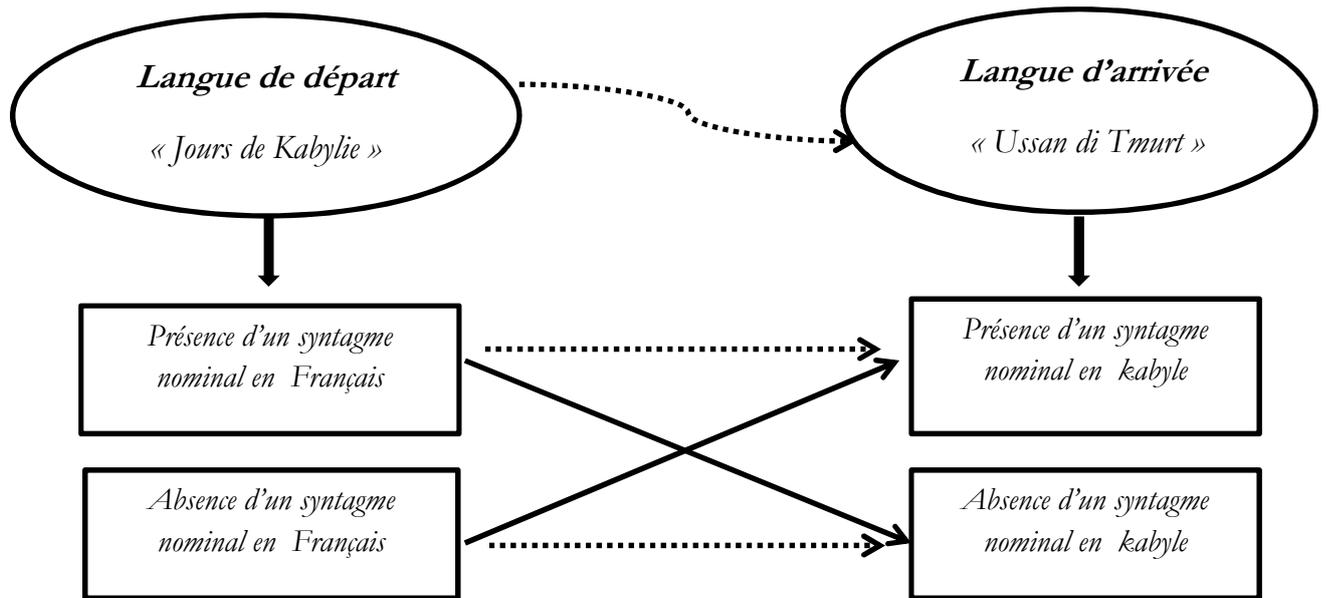
### **B- Mot et syntagme nominal en berbère (Kabyle) :**

L'union d'un actualisateur, souvent (d, n), et un prédicat nominal. Dans son ouvrage éléments de Morphosyntaxe kabyle, Imarazene, Moussa (111 : 2014), écrit : « le syntagme prédicatif nominal comporte un actualisateur et un prédicat nominal, le substantif. Cette fonction est introduite par des monèmes comme « d », (c'est), « n », (de). Le kabyle a conservé un monème unifonctionnel (d) dont la fonction unique est d'assurer la prédication d'éléments nominaux. »<sup>8</sup>. Mais le syntagme prédicatif nominal kabyle peut avoir plusieurs possibilités, nous allons tirer des exemples les plus fréquents dans notre corpus.

Comme le cas de syntagme verbal dans les deux langues, le syntagme nominal, lui aussi, peut prendre plusieurs possibilités lors de son passage du français au kabyle, comme l'indique le schéma suivant :

<sup>7</sup> Le Goffic. P., *Grammaire de la phrase française*. Ed. Hachette, Paris, 1993, p. 25.

<sup>8</sup> Imrazen. M. Op. Cit. P. 111.



### 8.3. Présence d'un syntagme nominal en kabyle par absence en français.

Le syntagme prédicatif nominal en kabyle peut rendre plusieurs types comme :

D / N +	{	<b>Pronom indépendant</b> , (Ex : <i>d kečč i t-izran / n kečč tebrat...</i> )
		<b>Démonstratif</b> , (Ex : <i>d tagi, d tigi, d wagi .../ n tagi, n tigi, n wagi...</i> )
		<b>Adjectif</b> , (Ex : <i>d ayezzfan, d amezzyan / n uyezzfan, n umezzyan...</i> )
		<b>Adverbe</b> , (Ex : <i>ayen i d-tefkiđ d xila, d ačas / n tura, n wass-a, n kra...</i> )
		<b>Substantif</b> , (Ex : <i>d izem, d aqcic / n warrac-ihin, n teqcict-a...</i> )
		<b>Nombre</b> , (Ex : <i>d yiwen weqcic/ n sin n waguren, n snat n tikkan...</i> )

Il peut être aussi sous forme de :  $\gamma$ ur + pronom affixe (*γur-wen*) /  $\gamma$ er+ démonstratif (*γer wagi*),  $\gamma$ er+ adverbe (*γer kra kan*)/  $\gamma$ er+ adjectif (*γer umeqqran*),  $\gamma$ er+ nom (*γer taddart*) / fell + pronom affixe (*fell-awen awal d ameqqran*)/ di (deg) + pronom affixe (*deg-ney i tella neyya*)/ di (deg)+ démonstratif (*deg wagi*) / di+ nom (*di tmurt-nney yella wedfel*) / am+ pronom indépendant (*am kečč i yemmug*) / am+ démonstratif (*am wa*)/ am+ nom (*am wergaz-agi*)/  $\gamma$ er+ pronom affixe (*γer-sen i d-ussiy*) /  $\gamma$ er+démonstratif (*γer dihin i d-wwđey*) /  $\gamma$ er+nom (*γer wexxam*) /  $\gamma$ ef+ démonstratif (*γef tagi i yuzzel*) /  $\gamma$ ef+nom (*γef tmurti yemmut*)/ si+ pronom affixe (*seg-wen i d-tekka tiyita*)/si+démonstratif (*seg wihin*) / si (s)+ nom (*si texxamt i d-kkiy/ s axxam i tedduy*).

Nous allons donner le type de syntagme nominal pour chaque exemple tiré dans le corpus, comme l'indique le tableau suivant :

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Pages</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Pages</i>	<i>Type de syntagme</i>
<b>EX. 1.</b> Le nom lui suffit	Page 19	<i>D isem-is i d awal-is</i>	Page 25	<b>D</b> : actualisateur. <b>Isem</b> : prédicat nominal, substantif.
<b>EX.2.</b> En définitive, il y a donc notre djamaâ, votre djamaâ, leurs djamaâ, c'est toujours ainsi.	Page 19	<i>Di taggara n wawal tella tejmaet-nney, tella tin-nwen, tella tin-nsen, akka i yella lhal ihi.</i>	Page 25	Di+ nom/ <b>taggara</b> : prédicat nominal
<b>EX.3.</b> La djamaâ n'appartient pas au quartier.	Page 19	<i>Tajmaet mačči n udrum</i>	Page 25	<b>Tajmaet</b> : Indicateur du thème, <b>mačči</b> : particule de négation, <b>n</b> : actualisateur, <b>udrum</b> : prédicat nominal.(à l'état d'annexion).
<b>EX. 4.</b> L'image de l'ancienne djamaâ	Page 21	<i>Tugna n tejmaet n zik</i>	Page 26	<b>Tugna</b> : indicateur du thème <b>n</b> : préposition, <b>tejmaet</b> : complément déterminatif, <b>n</b> : préposition, <b>zik</b> : complément libre.
<b>EX.5.</b> C'était la place d'honneur qu'affectionnaient particulièrement l'amin, et l'usurier.	Page 21	<i>D amkan n usehru i d-yezgan deg wul, i lamin d umserđal.</i>	Page 27	<b>D</b> : actualisateur, <b>amkan</b> : prédicat nominal.
<b>EX. 6.</b> Il était diplomate et les gens du cartier étaient fiers de lui.	Page 21	<i>Lamin d ahendaz. Adrum-nney yettfafa yes-s.</i>	Page 27	<b>Lamin</b> : indicateur du thème. <b>D</b> : actualisateur. <b>Ahendaz</b> : prédicat nominal, adjectif.
<b>EX. 7.</b> c'est toi encore ?	Page 21	<i>D kečč dayen</i>	Page 27	<b>D</b> : actualisateur. <b>Kečč</b> : prédicat nominal,

				pronom indépendant.
<b>EX. 8.</b> une petite tombe qui confondra avec les autres.	Page 19	Amđiq-a <b>d aẓekka</b> ara icabin wyađ,	Page 24	<b>D</b> : actualisateur, <b>aẓekka</b> : substantif
<b>EX. 9.</b> Tout cela m'a été expliqué un jour	Page 23	<b>D annect-a</b> iyi-d-yessefhem, yiwen n wass,	Page 28	<b>D</b> : actualisateur, <b>annect</b> : prédicat, adverbe, <b>a</b> : démonstratif
<b>EX. 10.</b> Seigneur, vous m'avez fait puissant et solitaire	Page 33	<b>D kečč</b> a rebbi, iyi-d-yefkan d awhid d azemmar	Page 37	<b>D</b> : actualisateur, <b>kečč</b> : pronom indépendant.
<b>EX. 11.</b> De notre côté. Nous supposons que ces parchemins n'existent pas.	Page 34	Seg tama-nney. Nekni neqqar : tiktabin-a ur llint ara ney,	Page38	<b>Seg</b> : préposition, <b>tama</b> : prédicat nominal, <b>nney</b> : pronom relatif.

Dans le tableau relatif à la présence de syntagme nominal en kabyle, nous pouvons constater plusieurs types (ou formes) de syntagmes nominaux, en revanche nous avons récapitulé juste quelques exemples pour dévoiler le phénomène, sachant bien que le syntagme nominal dans le texte kabyle est d'une productivité remarquable.

#### 8.4. Présence d'un syntagme nominal en français par absence en kabyle.

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Pages</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Pages</i>	<i>Type de syntagme</i>
<b>EX.1.</b> La baraka de mon grand-père est sur toi !	Page 34	Ad yeg rebbi lbaraka n jeddi temmar-d fell-ak !	Page38	<b>La baraka de mon grand-père</b> : C'est un syntagme nominal, le sujet de la phrase. Sa fonction est primaire essentielle.
<b>EX. 2.</b> Le marabout, on l'appelle « sidi » en	Page 34	Aguram, nessawal-as Sidi, Caylelleh a	Page38	<b>Le marabout</b> : Est un syntagme

considération de l'ancêtre,		jeddi-s!		nominal ayant la fonction du complément d'objet direct qui se trouve au début de la phrase.
<b>EX. 3.</b> Une famille forte nombreuse maintenant.	Page 34	Adrum yefti nezzeh akka imir-a.	Page38	<b>Une famille :</b> syntagme nominal en fonction de sujet de la phrase syntaxique.
<b>EX.4.</b> Les marabouts sont là depuis toujours.	Page 34	Iguramen seg zik ay llan da.	Page38	<b>Les marabouts :</b> syntagme nominal en fonction de sujet de la phrase syntaxique.
<b>EX. 5.</b> ces parchemins n'existent pas ou qu'ils sont indéchiffrables.	Page 34	tiktabin-a ur llint ara ney, ma llant d tidet, ur tent-ifehhem yiwen.	Page38	<b>Ces parchemins :</b> syntagme nominal, ayant la fonction de sujet de la phrase syntaxique.
<b>EX. 6.</b> Le fellah ne voit pas plus loin.	Page 35	Zriy. Afellaḥ ur yezzmir ad yesked akkin i tmazirt	Page 39	<b>Le fellah :</b> syntagme nominal en fonction de sujet de la phrase.

Dans ce tableau, la présence de syntagme nominal en français et son absence en kabyle est liée généralement de fait que dans le syntagme kabyle se trouve le verbe qui fait l'action considéré comme le prédicat et le pivot de la phrase, or que dans le français, nous constatons que le nom est la tête de la phrase donc c'est lui le sujet.

### 8.5. Présence d'un syntagme nominal en français et en kabyle

➤ <i>Jours de Kabylie</i>	<i>Page</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page</i>
<i>EX.1. Les marabouts sont des gens susceptibles</i>	<i>Page 33</i>	<i>Imrabḍen d imdanen senninen,</i>	<i>Page 37</i>
<i>EX. 2. Oui, c'est bien vrai les gens de chez nous n'ont pas rêvé.</i>	<i>Page 47</i>	<i>Ih, d tidet at taddart-nney ur urgan ara.</i>	<i>Page 49</i>
<i>EX. 3. Une chèvre s'est mise à parler. Subitement. Elle engage la tribu entière, à égorger des bêtes. A bon entendeur.</i>	<i>Page 47</i>	<i>D yiwet n tayaṭ I d-yettmeslayen tettmeslay-d am kečč d nekk , tessawal-d I leerc I waken ad zlun axuten (lmal). A kra i d-yetthessisen.</i>	<i>Page 49</i>
<i>EX. 4. Une nuit de fête, dans toutes les demeures.</i>	<i>Page 55</i>	<i>D iḍ n tmeyra, deg yal axxam.</i>	<i>Page 55</i>

Dans la présence de syntagme nominal dans les deux langues en présence dans la traduction, nous avons remarqué que les exemples ne sont pas nombreux par ce que le syntagme nominal kabyle englobe presque tous les syntagmes non- verbaux en français , c'est-à-dire, dans le français il y a beaucoup de types de syntagmes, nous allons donner quelques-uns :

#### ➤ **Groupe pronominal en français se traduit en syntagme nominal en kabyle**

Le pronom est en deux types, fort et faible. Les pronoms fort ou plutôt pleins sont des pronoms personnels de type *moi, toi, etc.*, des pronoms indéfinis : *personne, rien, aucun, etc.* et des pronoms démonstratifs. Ils peuvent avoir des expansions à gauche et à droite comme par exemple : *c'est moi qui chante, aucun de ses gens n'a bougé, ceux assis devant toi, etc.* En kabyle nous trouvons : *d nekk i ycennun*, devient syntagme nominal.

#### ➤ **Groupe adjectival se traduit en syntagme nominal (d/adjectif) en kabyle**

Certains grammairiens à l'instar de P. Le Goffic, estime que, pour qu'un adjectif soit susceptible d'être une tête à un groupe, il doit avoir le statut d'un adjectif qualificatif qui peut

présenter à lui seul l'un des constituants de la phrase. Par exemple : incroyablement *timide*, signalant que, généralement, l'adjectif français s'emploie avec expansion qui est, souvent, un adverbe. *Très belle, trop gentil...*etc. en revanche, dans le kabyle nous disons : *d tacebhant nezzah, d uhric bezzaf* qui est un syntagme nominal de type (*d+ adjectif*) qui est signalé plus haut. Mais l'adverbe expansé en kabyle se trouve souvent après l'adjectif, bien entendu.

➤ **Groupe adverbial se traduit en syntagme nominal (d/n+ adverbe) en kabyle**

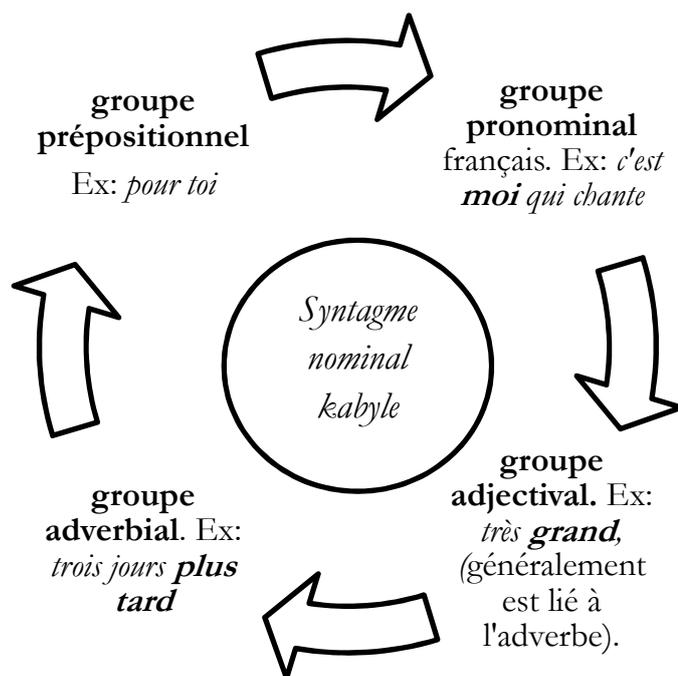
En français, pour distinguer entre le mot et l'adverbe, la tâche nous semble difficile vue que Le terme *mots* évoqué dans la définition veut dire que les groupes de mots qui montrent un détachement l'un de l'autre ne sont pas des adverbes tel que *sans doute, en général, etc.* On outre, les groupes nominaux comme *chaque fois* sont exclus de la zone adverbiale alors que des mots comme *autrefois, quelquefois, etc.* se regroupent sous la catégorie des adverbes.

Pour former un groupe adverbial, l'adverbe subit des expansions à gauche comme *trois jours plus tard* où le segment *trois jours*, un groupe nominal de quantification, constitue l'expansion de l'adverbe *plus tard*, par contre en kabyle nous pouvons dire : *n yal ass uxeddim-a*, qui est un syntagme nominal.

➤ **Groupe prépositionnel se traduit en syntagme nominal (préposition+ pronoms) en kabyle**

Il est impossible de substituer la préposition par son groupe dans le même environnement au sein d'une phrase soit dans le français ou dans le kabyle. Par exemple, pour le français, nous ne pouvons pas substituer *à jamais* dans la phrase *je pars à jamais* par *à* afin qu'elle devienne *\*je pars à*. En kabyle on ne peut pas non plus dire : *\*yer i tedduy*, mais plutôt *yer dihin i tedduy*, ou bien *yer-wen i d-ussiy*. Qui devient un syntagme nominal.

Nous allons donner un schéma qui relate cette situation :



Pour ce qui est des complétives, on rencontre dans la traduction des compléments ou bien des expansions qui n'existent pas dans la langue de départ mais qu'ils demeurent dans la langue d'arrivée. On se limitera dans ce titre avec l'expansion interne qui se définit selon (Naitzerrad. P : 27, Imarazene. P : 139) comme un complément libre et absolu, c'est une expansion liée directement au verbe et qui est issu du même radical que celui de verbe : « *puisque'il n y a pas que le nom d'action verbale et le nom concret qui ont la capacité d'occuper cette fonction et ce rôle de reprise sémantique du verbe* »<sup>9</sup>. Cet exemple montre cette opposition au niveau de fonctionnement. Comme le montre, d'ailleurs, l'exemple suivant.

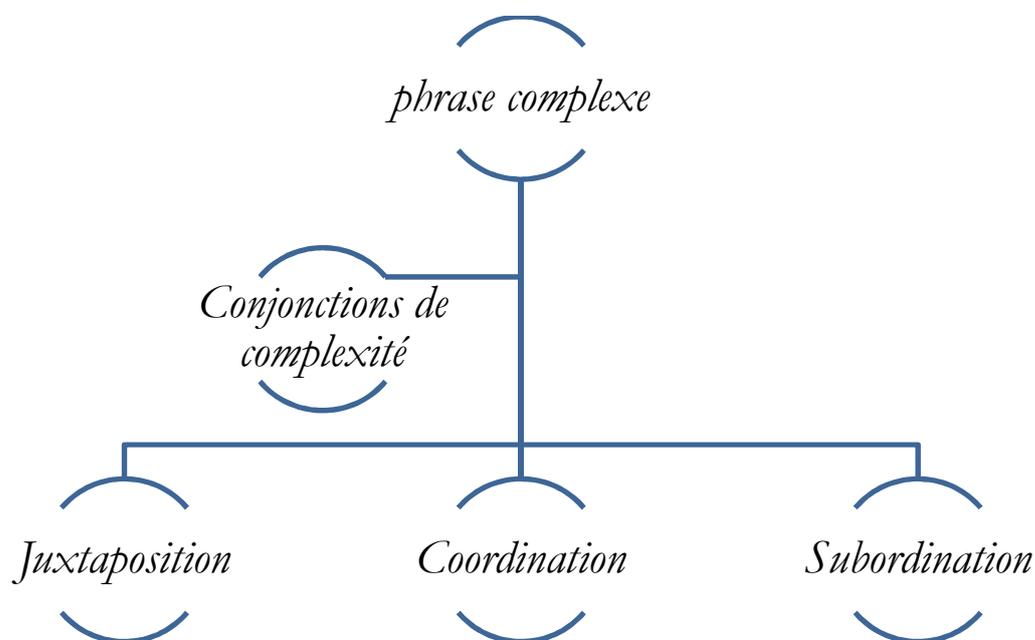
<i>Jours de kabylie</i>	<i>page</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>page</i>
Seigneur, vous m'avez fait puissant et solitaire laisser moi <b>m'endormir du sommeil</b> de la terre	Page 33	D kečč a rebbi, iyi-d-yefkan d awhid d azemmar anef-iyi <b>ad tsey iđes n lqaæa.</b>	Page 37
On hume la bonne <b>odeur du bouillon</b>	Page 55	At wexxam <b>ad sraħayen rriħa</b> yelhan n ubiřar	Page 55

Dans ces deux exemples, nous remarquons la présence d'expansion interne (libre, expansion verbale directe) où les noms d'action (*iđes, rriħa*) qui sont dérivées successivement du verbe (*ttes, riħ*). Ils occupent la même fonction qui est l'expansion interne.

<sup>9</sup> Imarazene. M. Op. Cit. P. 139. 140

## 9. La traduction de la phrase complexe

En ce qui concerne la relation des procès au niveau de la phrase ou du paragraphe entier, la distinction entre le français et le kabyle se manifeste avec régularité de deux façons. La première consiste sur l'opposition entre juxtaposition et coordination et la seconde se résume entre la coordination et subordination. Mais avant de procéder à récapituler la relation entre ces différentes, disant, complexités phrastiques, il nous semble nécessaire de les introduire avec quelques définitions préliminaires nécessaires afin de bien saisir la phrase complexe d'une façon approfondie soit dans le français ou bien dans le berbère (kabyle) comme le résume, d'ailleurs, le schémas ci-dessous. Ensuite nous allons résulter les différentes manifestations entre les deux langues avec quelques exemples retirés dans les deux œuvres, bien entendu.



### Définition

Une phrase complexe comporte au minimum deux verbes. Donc plusieurs propositions. « La phrase complexe se compose soit de propositions indépendantes juxtaposée ou coordonnées, soit d'une proposition principale, plusieurs éventuellement, et d'une proposition subordonnée, plusieurs éventuellement, soit d'un mixage de propositions indépendantes, principales et subordonnées »<sup>10</sup>

On appelle phrase complexe une phrase contenant un ou plusieurs syntagmes subordonnés complets du verbe principal ou d'un autre syntagme dans la phrase :

<sup>10</sup> Béchade. H. D., *Syntaxe du français moderne et contemporain*, ED. Presses universitaires de France. P. 235

« La phrase complexe est formée de plusieurs procès, donc de plus d'un verbe et de plus d'une proposition. Cependant il y a différents types de complexité phrastiques »<sup>11</sup>

Est celle qui se base sur une information principale autour de laquelle pivotent l'ensemble des éléments nécessaires à sa compréhension. Elle est composée de deux ou plusieurs propositions et se distingue par la façon dont s'insèrent ses éléments constituants dans la phrase continuée.

Chaque partie de la phrase complexe s'appelle une proposition, et chaque proposition s'organise autour d'un noyau constitué par le verbe. Cependant il y a différents types de complexités phrastiques:

### 9.3. Complexité par juxtaposition:

Deux propositions sont unies par un simple signe de ponctuation (virgule, point-virgule, deux points). Le lien qui unit ces deux propositions est alors implicite :

Ex.1 : *Viennent les moments difficiles : les dettes, la maladie, la misère, la vieilles. (Jours de kabylie. P.11) → Asmi ara d-awḍen yir ussan : areṭṭal, aṭṭan, lhif, tewser (Ussan di Tmurt. P. 19)*

Ex. 2 : *Il était passait pour riche, il était pauvre en réalité.*

Mahrazi Mohand (2014 : 243), mentionne : « Dans La juxtaposition, la virgule sert à séparer des mots, des groupes de mots de même fonction syntaxique ou une énumération à plusieurs termes, sans élément de liaison (la virgule a un *role coordinateur*)

Ex: *Irgazen, tulawin, arrac, tiqcicin, akken ma llan, yessefk fell-asen ad qqimen deg uxxam.*

Ex: *Nečča, neswa, nurar, syin akkin ngen »*<sup>12</sup>

### 9.4. Complexité par coordination:

Un mot coordonnant - une conjonction de coordination ou un adverbe – exprime explicitement la relation entre les deux propositions.

Ex: *Ensuite, on vint poser un mort dans cette ouverture, et on remit la pierre par-dessus.*

Ex: *Ensuite, on vint poser un mort dans cette ouverture, puis on remit la pierre par-dessus.*

« Elle se traduit par la relation qui consiste à rejoindre deux ou plusieurs procès (propositions) grâce à des morphèmes externes appelés conjonctions de coordination. Elle diffère donc de la juxtaposition dans la mesure où celle-ci met en relation ses propositions par les seules marques

<sup>11</sup> Nebil R., *syntaxe descriptive*. Ed. Academia. bruyant. 2001. P. 26

<sup>12</sup> Mahrazi. M., *La Langue Amazighe de la Tradition Orale Au Champ de La Production Ecrite (parcours et défis)*. Actes du 2eme Colloque international Organisé les 17 et 18 avril 2013. Sous la direction du Professeur Mohamed Djellaoui. Université de Bouira. P. 243.

de ponctuation (le plus souvent des virgules). La coordination, quant à elle utilise pour cela des mots-outils appartenant à la classe des conjonctions »<sup>13</sup>

Autrement dit c'est la liaison entre les phrases par des connecteurs logiques au plutôt par des conjonctions des coordinations.

#### 9.5. Complexité par subordination:

Lorsqu'une proposition a une relation de dépendance à une autre proposition, on parle de subordination :

Ex: *Yemlal d wergaz i/ay ixedmen tawayit-nni/ Il rencontra l'homme qui a commis le crime.*

Dans cet exemple, la proposition « *i ixedmen tawayit-nni /qui a commis le crime.*» est dite proposition subordonnée, car elle est dépendante de la première proposition que l'on appelle proposition principale. En effet, elle ne peut exister toute seule ; on ne peut pas dire « *i ixedmen tawayit-nni/ qui a commis le crime*» tout seul, sans la première proposition (« *yemala d wergaz/ Il rencontra l'homme*»). Une proposition subordonnée peut être reliée à la proposition principale soit par un pronom relatif soit par une conjonction de subordination. Nebil Radhouane (2005 :29) mentionne à propos : « Il s'agit de la seule relation où une véritable hiérarchie soit établie entre les propositions de la phrase complexe .Si dans la juxtaposition et la coordination les propositions sont toutes placées au même niveau de la phrase, la subordination, comme son nom l'indique, subordonne des propositions d'un rang inférieur à des propositions d'un rang supérieur. C'est pour cette raison que ces dernières sont appelées principales alors que les autres sont appelées subordonnées ou, mieux dépendantes »<sup>14</sup>

Lorsque les deux parties de la phrase complexe sont séparées en proposition principale et proposition subordonnée, celle-ci dépend de la principale et elles sont liées par « *des termes qui marquent leur dépendance* »<sup>15</sup> sont généralement des conjonctions de subordination.

#### A- L'opposition : Coordination français- coordination kabyle

Dans la traduction du français vers le berbère, la coordination peut exprimer plusieurs relations et circonstances, de ce fait, nous allons les résumer dans le tableau suivant

<b>Circonstances (relations)</b>	<b>Jours de Kabylie</b>	<b>Page</b>	<b>Ussan di Tmurt</b>	<b>Page</b>
<b>Cause</b>	<i>Puis il fallait s'écarter</i>	<i>Page 21</i>	<i>Yerna ilaq ad azen medden</i>	<i>Page 27</i>

<sup>13</sup> Nebil R. Op. Cit. P. 28

<sup>14</sup> Nebil Radhouane, Op, Cit, P. 29.

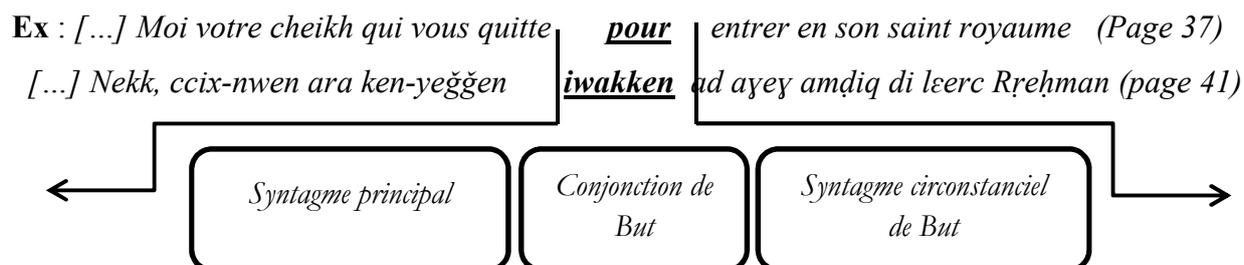
<sup>15</sup> Martin. R. et al., *Grammaire méthodique du français*, 3e édition "Quadrige": fév. 2002<sup>4</sup>; 2tirage: jan 2005, chapitre xii ; p.470.

	<i>un peu par ce qu'il n'aimait pas les contacts.</i>		<i>akkin akka, acku ur ihemmel ara yiwen ad t-yennal.</i>	
<b>Conséquence (Résultat)</b>	<i>Alors, à force de toujours me perdre et de sans cesse me retrouver, il ne fait plus attention à moi.</i>	Page 10	<i>Ihi, segmi tezra rwaḥ d tuyalin-iw. Tuyal ula d nettat ur d-ttara ara lbal-is yur-i,</i>	Page 17
<b>But</b>	<i>[...] Moi votre cheikh qui vous quitte pour entrer en son saint royaume</i>	Page 37	<i>[...] Nekk, ccix-nwen ara ken-yeḡḡen iwakken a d ayey amdiq di læerc Rreḥman</i>	Page 41
<b>Comparaison</b>	<i>...Comme si nous étions tenus de toujours nous proposer en exemple.</i>	Page 35	<i>...Am wakken nezga terra-yay tmara ad nezwaray iman-nney yal tikelt, yer kra yellan.</i>	Page 39
<b>L'opposition</b>	<i>-Mais les jeunes générations qui ne l'ont jamais vu continuent à dire « les bancs d'Ousaada ».</i>	Page 22	<i>-Maca ula d ilemzeyyen n wass-a dayen ssawalen-as akken, "adebder n useada" yas akken werḡin zran-t.</i>	Page 27
	<i>-Il faudrait dire ce qui en est, mais la chose n'est pas simple</i>	Page 33	<i>-Ilaq ad d-yini yiwen ayen yellan yas ulama saeben yinnan</i>	page 37
<b>L'alternative</b>	<i>On ne court pas deux lièvres à la fois. Le français ou l'arabe, il faut choisir.</i>	Page 37	<i>A bu snat yiwet ad k-truḥ, d tafransist ney d taerabt? Xtir.</i>	Page 40
	<i>Lorsque survient un malheur, l'imprudent en</i>	Page 33	<i>Mi ara teḍru yid-s twayit, amcum-nni ad-yaf dindin ansi</i>	Page 37

<b>Temps</b>	<p><u>question comprend fort bien son péché.</u></p> <p><b>Lorsque</b> nous étions jeunes tous deux, <u>nous n'imaginions pas que nous en arriverions là.</u></p> <p><b>Quand</b> les bœufs arrivent à la djamâa, <u>les enfants viennent les voir</u></p>	<p>Page 37</p> <p>Page 49</p>	<p><u>i as-d-tekka teyita : yewwi dnnub.</u></p> <p><b>Asmi</b> nella, nekk yid-s d igerdan , <u>ur nyil ara ad nessiwed yer wanda I nessawed akka imir-a.</u></p> <p><b>Mi ara</b> d-awden yizgaren-nni yer tejmaet, <u>ttruhun warrac ad ten-zren;</u></p>	<p>Page 40</p> <p>Page 51</p>
<b>La Condition</b>	<p><b>Si</b> on aime sa chèvre, on ne la met pas au troupeau. <b>Et si</b> les bergères n'aimaient pas leurs chèvres, <u>vous ne les verrez pas derrière leurs bêtes.</u></p>	<p>Page 100</p>	<p>Win ihemmlen tayaç-is, ur tt-yeggar ara yer tqeðeit, meelum. <b>Rnu lemmer</b> ur ħmilent ara tmeksawin tiyetten-nsent, <u>tili ur tent-twalid ara zgant deffir-nsent.</u></p>	<p>Page 94</p>
<b>Lieu</b>	<p>Dans un village où chacun a plutôt besoin d'indulgence que de respect et où l'on n'admet, en réalité, aucune supériorité.</p>	<p>Page 34</p>	<p>Deg taddart <b>anda</b> uħwajen yimdanen ssmah ugar n leqder, <b>anda</b> ur yessimyur yiwen iman-is yef wayeð, di tegti.</p>	<p>Page 38</p>

Dans l'opposition de la coordination dans les deux langues, nous pouvons constater que ce phénomène est fréquent d'une façon identique, vu la présence des circonstances et qui sont marquées dans les deux langues avec des conjonctions, donc le traducteur a gardé la valeur des phrases complexes qui figurent dans le texte de départ. Même si, dans quelques cas, la conjonction de telle ou telle circonstance se traduit par plusieurs manières en kabyle, comme l'exemple lié à l'opposition où la conjonction de la phrase complexe « *mais* » est traduite par *yas*, *maca*, sachant bien que le sens est le même, c'est le même cas pour le temps où la phrase

complexe en français exprimée par « lorsque » et qui est traduite par *mi* et *asmi* et les exemples sont très fréquents. En effet la phrase complexe berbère (kabyle) s'analyse d'une façon identique pour toutes les circonstances qu'elle peut toucher, certes, le syntagme principale se compose toujours d'un prédicatif verbal ou nominal, puis le syntagme circonstanciel avec la présence de la conjonction qui l'assure comme le montre l'un des exemples cité :



### B- L'opposition juxtaposition - coordination :

Nous pouvons distinguer plusieurs degrés dans l'opposition entre juxtaposition et coordination :

- Simple coordination en français avec « et » correspondant à une (ou plusieurs) juxtaposition(s) en kabyle avec séparation par des virgules, point-virgule ou un point.
- Coordination avec conjonction de l'opposition « mais » en français correspondant à une juxtaposition(s) en kabyle avec le verbe « trennum/rnu ». comme l'indique le tableau ci-dessous :

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Page(s)</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page (s)</i>
<i>EX.1. Mes ruelles, vous les trouvez étroites et sales ?</i>	<i>Page 13</i>	<i>Hah! amek tufam tizenqatin-iw đyiqit, umsent ?</i>	<i>Page 19</i>
<i>EX.2. Il était diplomate et les gens du quartier étaient fiers de lui.</i>	<i>Page 21</i>	<i>Lamin d ahendaz. Adrum-nney yettfafa yes-s.</i>	<i>Page 27</i>
<i>EX.3. Ousaâda était aveugle et aimait ce banc. On ne sait pourquoi.</i>	<i>Page 22</i>	<i>Amyar-a d aderyal, iħemmel adebder-a, ur nezri ayyer.</i>	<i>Page 27</i>
<i>EX.4. Seigneur, vous m'avez</i>	<i>Page 33</i>	<i>D kečč a rebbi, iyi-d-yefkan d awħid,</i>	<i>Page 37</i>

<i>fait puissant <b>et</b> solitaire...</i>		<i>d azemmar...</i>	
<i><b>EX.5.</b> Non seulement vous nous en faites grief, <b>mais</b> vous n'iez la loi <b>et</b> vous nous en rendez responsables. Quand nous agissons mal</i>	Page 36	<i>Rnu mačči d tuzmiwin kan, tettefyem i ubrid <b>trennum</b> tnekkrem-t, taggara ad t-rrem llum fell-ay,</i>	Page 39
<i>Si on aime sa chèvre, on ne la met pas au troupeau. <b>Et</b> si les bergères n'aimaient pas leurs chèvres, <u>vous ne les verrez pas derrière leurs bêtes.</u></i>	Page 100	<i>Win iħemmlen taḡaṭ-is, ur tt-yeggar ara yer tqeḍeit, meelum. <b>Rnu</b> lemmer ur ħmilent ara tmeksawin tiyetten-sent, <u>tili ur tent-twalid ara zgant deffir-nsent.</u></i>	

- Simple coordination en français avec « et » correspondant à une coordination avec conjonction (s) d'opposition « *Maca* », de conséquence « *dya* », de relatif « *day*, *ad arnuy* » en kabyle avec séparation par des virgules, comme l'indique le tableau ci-dessous :

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Page</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page</i>
<i><b>EX.1.</b> Les marabouts sont des gens susceptibles <b>et</b> on n'en jamais objectivement.</i>	Page 33	<i>Imrabḍen d imdanen senninen, <b>maca</b> werğin wwin-ten medden d imi, armi yiwen ur d-yesfalay tidet.</i>	Page 37
<i><b>EX.2.</b> La djamaâ est à tout le monde en général <b>et</b> a chacun en particulier.</i>	Page 20	<i>Tajmaet n medden merra, <b>maca</b> n yal yiwen dayen</i>	Page 26
<i><b>EX.3.</b> [...] qui feindra de m'arrêter <b>et</b> qu'enfin ils redresseront le front en me disent avec sourire satisfait :</i>	Page 33	<i>[...] ad ħebsey ur ttazey ara ħur-sen, <b>maca</b> yer taggara ad d-qeeden tinyirin –nsen, yerna ad iyi-d-segrin awal-a, s taḍsa n wul ;</i>	Page 37
<i><b>EX.4.</b> Elle avait l'air de m'attendre <b>et</b> je lui ai lancé, en passant, le regard d'un</i>	Page 20	<i>Yettban-d am wakken din yettraju-yi, <b>dya</b>, muqqley deg-s, mi eedday, amzun d nekk i d bab-is.</i>	Page 26

<i>propriétaire</i>			
<b>EX.5.</b> Nous oublions facilement que nos pères respectaient le sien <b>et</b> nous omettions de l'appeler « sidi ».	Page 37	<i>Dya nezga ntettaw aqader-nni. Day ur as-nettlaei ara « sidi ».</i>	Page 40
<b>EX.6.</b> Je vous salue <b>et</b> le supplie de vous accorder pardon et bénédiction... ».	Page 38	<i>Ad selmey fell-awen merra, ad rnuy ad tterrey seg ugellid ameqqran akken ad awen-yeefu, akken ad aken-yenğu.</i>	Page 41

Si nous remarquons le pronom relatif français « et », nous le retrouvons qu'il exprime deux valeurs à la fois. La première valeur est l'addition, ex : *nous mangeons et nous buvons* ( *ntett, nettes*), (*ntett nerna, nettes*), (*ntett yarna, ntttes*), ici, la valeur est bien la coordination de deux énoncés totalement indépendants, en revanche dans l'ex : *nous l'avons cherché et nous ne l'avons pas trouvé* (*nennuda fell-as, maca, ur t-nufi ara*), ici la valeur est l'opposition qui est marquée par deux idées complètement opposées. C'est le même cas pour l'Ex. 3 où nous retrouvons une coordination en français par « et », qui est exprimée par coordination de l'opposition en kabyle avec la conjonction « maca », l'idée est la même dans les deux cas.

### C- L'opposition subordination – subordination

- Une subordination avec « que » correspondant à une subordination avec « i/ay »+ participe en kabyle ou participe tout seul.

<b>Jours de Kabylie</b>	<b>Page(s)</b>	<b>Ussan di Tmurt</b>	<b>Page(s)</b>
<b>EX. 1.</b> Mais c'est mon image <b>que</b> je préfère	Page 21	<i>Maca d tugna n wass-nni i iyi-d-izgan deg wul i iyi-yeččuren tiğ.</i>	Page 26
<b>EX. 2.</b> C'était la place d'honneur <b>qu'</b> affectionnaient particulièrement à l'amin, <b>et</b> l'usurier.	Page 21	<i>D amkan n usehru i d-yezgan deg wul, i lamin d umserđal.</i>	Page 27
<b>EX.3.</b> Elle ne diffère pas tellement de celle <b>qu'on</b> peut avoir à présent.	Page 21	<i>Ur txulef ara s wařas yef tin yellan ass-a.</i>	Page 26
<b>EX.4.</b> Oui c'est bien vrai les gens de chez nous n'ont pas rêvé.	Page 47	<i>[...] akken i d-qqaren madden, yella wayen i yifen targit.</i>	Page 49

Ceux sont d'en face. Mais paraît-il, là-bas, il y a eu mieux **qu'un** rêvé...

Dans le couple subordination entre le kabyle et le français, la relation demeure compliquée, car la subordination entoure quatre types fondamentaux.

Syntaxiquement, les segments rassemblés sont appelés *subordonnées* (ou les sous-phrase chez P. Le Goffic). Ce sont à leur tour des *syntagmes subordinaux*. Au même titre, P. Le Goffic estime que « cet enchâssement peut se réaliser de quatre façons, auxquelles correspondent les quatre grands types de subordonnée »<sup>16</sup>. Les quatre types de subordonnée dont parle P. Le Goffic sont les relatives comme l'**ex.1**, les complétives dans l'**Ex. 2**, les percontatives de type : *dis-moi qui t'a renseigné/ ini-yi-d anwa i ak-d-yennan* et les intégratives de type : *qui vivra verra/win inudan, ad yaf*, dont les subordonnées *qui t'a renseigné/ anwa i ak-d-yennan* et *qui vivra/win i inudan* sont respectivement *une subordonnée percontative* et *une subordonnée intégrative*.

Il faut signaler, aussi, qu'en kabyle, le participe qui se trouve dans le syntagme subordonné et qui vient, dans la plus part des cas, après les relatifs (i/ay), possède une valeur de prédicatif et qui ne change pas dans tous les pronoms personnels. Comme le montre cet exemple : - *yexdem i yellan fell-as. Xedmey i yellan fell-i. Xedment i yellan fell-aset...etc.*

### Conclusion

Le (s) rapport (s) morpho-syntaxique (s) qu'il y a dans la traduction français- kabyle se revête (nt) d'une grande importance par ce qu'il désigne à la fois les éléments syntaxiques qui se trouve dans les deux langues. La traduction des syntagmes d'une langue vers une autre implique certainement, des ambiguïtés si le traducteur n'est pas doué dans son travail qui demande des connaissances très profondes dans le domaine de la linguistique et la syntaxe en particulier.

Dans notre chapitre, nous avons découvert que la traduction des éléments syntaxiques présente en elle-même une transposition, comme nous l'avons déjà signalé. Nous n'avons pas approfondi dans l'étude des fonctionnements syntaxiques des deux langues en présence, puisqu'il s'agit, juste, d'une initiation à la syntaxe et aux problèmes qu'elle impose au traducteur.

<sup>16</sup> Pierre Le Goffic. Op. cit. p. 76.

**CHAPITRE III :**  
**LEXIQUE ET TRADUCTION DANS L'ŒUVRE**  
*« JOURS DE KABYLIE »- « USSAN DI TMURT »*

## Introduction

Dans cette partie réservée aux Problèmes liés au lexique, nous allons aborder un trait essentiel, voir primordial dans l'activité traduisante où nous nous limiterons aux deux points suivants : La traduction des mots lexicaux qui n'existent pas en kabyle et qui sont créés pour combler le vide établi dans la traduction qui est la néologie, et les mots qui sont empruntés aux autres langues notamment à l'arabe et au français. Haddadou. M.A considère le lexique comme facteur d'unité d'une part et de diversité de l'autre, il mentionne : « *Si le lexique est si foisonnant et surtout s'il est changeant, c'est parce qu'il est en rapport avec l'univers extra-linguistique. Les mots sont les véhicules des concepts, des moyens qui permettent à l'homme de connaître le monde et d'agir sur lui. A l'inverse des éléments grammaticaux qui connaissent une stabilité dans le temps et qui sont en nombre limité, le lexique est formé d'éléments à la fois nombreux et hétérogènes, donc irréductibles à un système. Ces caractéristiques, on le sait, ont suscité la méfiance d'un linguiste comme L. Bloomfield qui a vu dans le lexique une irrégularité fondamentale, donc un domaine de la langue rebelle à toute structuration (cité par A. RAY, 1970, p.72)* »<sup>1</sup>. Ici, il fait la distinction qui existe entre le lexique comme étant une liste, un répertoire non limité de mots, et la grammaire en tant qu'une zone stable dans le temps est qui est limité et soumise aux règles bien déterminées. Il ajoute à propos :

« *Si le lexique présente un caractère illimité, c'est parce que l'expérience que le locuteur a de l'univers est également illimitée. Les auteurs anciens voyaient volontiers dans le lexique une liste, un inventaire de l'univers, reflétant les expériences humaines. (A. REY, opus cité, ) .La notion de reflet, reprises par les analyses ethnolinguistiques (Whorf, 1940, Fishman, 1960),* »<sup>2</sup>

Dans son ouvrage Martinet souligne qu' « *en principe, les signes de chaque langue forment une structure sui generis, c'est-à-dire qu'ils s'opposent les uns aux autres de façon particulière, de telle sorte qu'il n'y a pas de correspondance sémantique exacte d'une langue à une autre* »<sup>3</sup>.

Quant à G. Mounin, dans son ouvrage « *problèmes théoriques de la traduction* » (1963) qui a réservé une grande partie (70- 124) à la question du lexique dans la traduction, il écrit à propos : « *la linguistique moderne a, comme nous l'avons de le voir, ébranlé profondément la vieille notion tout empirique et tout implicite, du lexique considéré comme un répertoire, un inventaire, un sac-à-mot. C'est-à-dire la vieille notion qu'il y aurait,*

<sup>1</sup> Haddadou. M.A., *vocabulaire amazigh commun*. ENAG. 2011. P.10.

<sup>2</sup> Idem.

<sup>3</sup> Martinet. A., *Eléments de linguistique générale*. 1970. P. 169.

malgré des exceptions négligeables, une relation bi-univoque entre chose et mot, signifié isolé et signifiant isolé, sens linguistique et forme linguistique »<sup>4</sup>. Nous pouvons déduire à travers cette définition que le lexique jouisse d'une grande importance dans la traduction, il note aussi que cette notion a changé d'appellation, il écrit : « Ces trois notions conduisaient, chacun de son côté, à substituer à la vieille notion du lexique comme une structure, ou plutôt comme un ensemble de structures. C'est cette idée qui s'exprime aujourd'hui couramment par une image commune, celle de champ sémantique »<sup>5</sup>.

A l'appui des remarques de Martinet, Mounin et Haddadou, il ne peut pas y avoir, nous semble-t-il, une équivalence lexicale bi-univoque entre deux mots de langues différentes, qu'elles soient proches ou éloignées sur le plan de la culture et de la civilisation. Il en va de même entre le kabyle et le français. Un objet ou une notion, qui existe en kabyle, n'existe pas nécessairement en français tel que les termes apparus dans le tableau suivant. Sachant bien que l'auteur de l'œuvre « *Jours de Kabylie* » a utilisé certains termes pour rendre le texte plus proche à la réalité socio-culturelle des kabyles donc, même si le terme peut avoir un équivalent en français. Mais l'auteur essaye, à chaque reprise, de donner un mot en kabyle pour garder la valeur de l'objet ou le terme visé dans la société kabyle. Voilà les termes qui sont utilisés en langue kabyle, tirés dans le texte source et qui sont adaptés de la même forme dans le texte cible mais selon leur assimilation aux systèmes phonétiques, phonologiques et morphologiques kabyle :

<i>Jours De Kabylie</i>	<i>Page</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page</i>	<i>Observation</i>
<b>Akoufi</b>	Page 10	<i>Akufi</i>	Page 18	<i>Facteur culturel</i>
<b>Djemaâ</b>	Page 11	<i>Tajmaet</i>	Page 18	<i>Facteur culturel</i>
<b>Agoudou</b>	Page 12	<i>Agudi</i>	Page 19	<i>Facteur culturel</i>
<b>Les Fellahs</b>	Pages 20	<i>Ifellaÿen</i>	Page 25	<i>Il peut être « agriculteurs »</i>
<b>Karouba</b>	Page 21	<i>taxerrubt</i>	Page 27	<i>Organisation sociale</i>
<b>L'amin</b>	Page 22	<i>Lamin</i>	Page 28	<i>Organisation sociale</i>
<b>Baraka</b>	Page 34	<i>Lbaraka</i>	Page 38	<i>Facteur culturel</i>
<b>Sidi</b>	Page 34	<i>Sidi</i>	Page 38	<i>Facteur culturel</i>
<b>Lalla</b>	Page 34	<i>Lalla</i>	Page 38	<i>Facteur culturel</i>
<b>Chikh</b>	Page 35	<i>Ccix</i>	Page 39	<i>Il peut être : « maitre ».</i>
<b>Khouanes</b>	Page 37	<i>Lexwan</i>	Page 42	<i>Facteur culturel</i>

<sup>4</sup> Mounin. G., *problèmes théoriques de la traduction*. Ed. Gallimard. 1963. p. 71.

<sup>5</sup> Idem

<b>Fatiha</b>	Page 43	<i>Lfatiḥa</i>	Page 45	<i>Facteur religieux</i>
<b>Timechret</b>	Page 47	<i>Timecreṭ</i>	Page 49	<i>Facteur socio-culturel</i>
<b>Des Tamen</b>	Page 51	<i>Ṭemman</i>	Page 52	<i>Organisation sociale</i>
<b>Timecradh</b>	Page 58	<i>Timecraḍ</i>	Page 58	<i>Facteur Culturel</i>
<b>Hakem</b>	Page 65	<i>Lḥakem</i>	Page 65	<i>Emprunt à l'arabe</i>
<b>Tleta</b>	Page 71	<i>Tlata</i>	Page 69	<i>Toponyme. Marché qui se trouve à Sidi-Rached. Tizi-Ouzou.</i>
<b>Des chouaris</b>	Page 76	<i>Cwari</i>	Page 73	<i>Facteur Culturel</i>
<b>Burnous</b>	Page 80	<i>Abernus</i>	Page 76	<i>Facteur Culturel</i>
<b>L'aïd</b>	Page 82	<i>Leïd</i>	Page 77	<i>Facteur Culturel</i>
<b>Salam Alikoum</b>	Page 89	<i>Salam elikum</i>	Page 83	<i>Facteur religieux</i>
<b>Ikoufan</b>	Page 94	<i>Ikufa</i>	Page 88	<i>Facteur Culturel</i>
<b>Gandoura</b>	Page 95	<i>Taqendurt</i>	Page 89	<i>Facteur Culturel</i>
<b>Lekhrif</b>	Page 119	<i>Lexrif</i>	Page 111	<i>Il peut être automne</i>
<b>Ikoufan</b>	Page 119	<i>Ikufan</i>	Page 111	<i>Facteur Culturel</i>
<b>Tighilt</b>	Page 125	<i>Tighilt</i>	Page 115	<i>Toponyme</i>
<b>Allah</b>	Page 127	<i>Rebbi</i>	Page 117	<i>Facteur religieux</i>
<b>Bled</b>	Page 131	<i>Tmurt</i>	Page 121	<i>Emprunt à l'arabe</i>
<b>Cheikh</b>	Page 133	<i>Ccix</i>	Page 123	<i>Facteur religieux</i>
<b>Roumi</b>	Page 134	<i>Aṛumi</i>	Page 124	<i>Il peut être le français</i>

Et inversement où la liste est longue. Par conséquent, le mot, qui désigne cet objet ou cette notion, peut ne pas exister. Nous pouvons dire par ailleurs que le traducteur doit pouvoir trouver dans l'outil terminologique l'ensemble des traductions de mots ou de termes qui, à la lecture du texte à traduire, lui sont inconnus. C'est l'approche dite du terme à terme. Dans sa démarche terminologique, le traducteur n'a certes besoin que d'une série d'informations relativement limitée par rapport aux possibilités théoriques du travail terminologique. Mais surtout, il ne saurait se satisfaire d'une approche aussi réductrice que le terme à terme. Certes, le terme à terme apporte des solutions rapides, mais ces solutions "marchent" une fois, deux fois, puis c'est là que l'on entre dans les lacunes terminologiques liés à la traduction.

Nous pouvons dire d'une manière générale à travers les exemples cités dans le tableau ci-dessus que les mots ont un caractère ouvert: chacun d'entre eux renvoie à un concept ou à une liste de concepts, c'est sa signification ou ses significations potentielles. Dans un texte ou un discours, une de ses significations s'actualise et elle est interprétée par le récepteur pour construire du sens. M. Lederer précise: « *Signification' s'applique à des mots et à des phrases isolées. La signification des phrases résulte des significations lexicales et grammaticales. Les significations lexicales sont décrites dans les dictionnaires. Elles relèvent de la langue et représentent un « pouvoir signifier » non actualisé. Dans les phrases, elles sont déterminées par le contexte verbal autant que par leur signification initiale au plan de la langue; dans le discours, elles le sont en outre par le domaine cognitif et par la particularité d'emploi d'un auteur Les significations pertinentes des mots sont le produit de ces déterminations. Seules les significations pertinentes participent à la formation du sens* »<sup>6</sup>.

### 1. Les néologismes dans l'œuvre « Ussan di Tmurt »

Avant de parcourir les exemples, plus précisément, les néologismes qui sont utilisés et qui sont adaptés dans l'œuvre entre nos mains, nous essayerons de donner un point de départ pour comprendre les deux notions, qui présentent un gué sur lequel la langue berbère doit s'appuyer afin de faire passer, ou recueillir des textes de ou vers d'autres langues. Commençant par la néologie, qu'es ce que la néologie ? Comment se forme ? Où on est dans la néologie berbère, aujourd'hui ?

Profitant à signaler, en parallèle, les travaux les plus connus dans ce domaine restent l'« *Amawal* » (lexique de termes modernes 1972-1974) qui est l'œuvre de Mouloud Mammeri et d'un groupe de chercheurs, « *Tajerrumt n tmaziyt* » (grammaire berbère) fait par le même auteur en 1976, et le « *vocabulaire de l'éducation* » de Bélaïd Boudris (1993). L'un des objectifs était de moderniser le lexique berbère, de l'adapter aux nouveaux besoins et d'éviter de recourir à chaque fois à l'emprunt. Le flambeau est passé à une autre génération de chercheurs qui œuvrent aujourd'hui à l'amélioration de l'enseignement de la langue tamazight et de sa promotion.

Nous pouvons donner un passage chronologique sur les travaux qui ont été fait dans le cadre de la lexicologie berbère, nous les résumons ainsi :

<sup>6</sup> M. Lederer., *Synecdoque et Traduction*, in: D. Seleskovitch (éd.), *Traduire : Les Idées et les Mots*, in: *Etudes de Linguistique Appliquée*. Ed. Didier , Paris, 1976. P. 216.

- ❖ **1984** : Achabe Ramdane. Amawal n tusnakt: Lexique des mathématiques , Tafsut, Tizi Ouzou.
- ❖ **1987**: Touafi, Slimane. Lexique français-berbère de géographie, Alger,
- ❖ **1991** : Buzefran-Saad, Samiya. Lexique français-berbère d'informatique, Saad, Alger.
- ❖ **1991**: Chemime, Mokrane. Amawal Amezyan n ugama, tafransist-tamazight, Tizi-Ouzou
- ❖ **1996**: Buzefran-Saad, Samiya. Amawal n tsenselkimt, *tafransist, Tamazight, tagnizit*, L'harmattan. Paris
- ❖ **1996**: Nait-Zerrad Kamel: essai de traduction partielle du Coran en berbère. Vocabulaire relogieux et néologie. Inalco. Paris.
- ❖ **1998** : Nait-Zerrad Kamel : lexique religieux berbère et néologie
- ❖ **2002** : Bekai A/Aziz : essai d'élaboration d'une terminologie de la linguistique en tamazight. Université de Bejaia.
- ❖ **2003** : Haddadou Mohand Akli : amawal n teqbaylit n tfekka n wemdan, lexique kabyle du corps humain. HCA. Alger.
- ❖ **2004** : Ahmed Zaid, Yidir : lexique des sciences de la terre, HCA. Alger.
- ❖ **2004** : Kahlouche, Rabah : Lexique animal. HCA. Alger.
- ❖ **2004** : Mahrazi, Mohand : contribution à l'élaboration d'un lexique spécialisé dans le domaine de l'électrotechnique. Université de Bejaia.
- ❖ **2006**: Kerdja, Omar, Meghnef, Amar. Amawal amectuḥ n tussniwin n ugama. Le petit lexique des sciences de la nature. HCA/ANEP. Alger.
- ❖ **2006**: Salhi, Mohand Akli. Agraw amectuḥ n wawalen n tsekla. HCA. Alger.
- ❖ **2007** : Bouamara, Kamel. Amawal n tunuyin n tesnukyest : lexique de la rhétorique, HCA. Alger.
- ❖ **2007** : Berkai A/Aziz. Lexique de la linguistique berbère. ENAG. Alger.
- ❖ **2010** : Barkai, A/Aziz. Lexique de la linguistique, français-berbère-anglais. L'Harmattan. Paris.
- ❖ **2010**: Mohamed Zakaria, Ben Ramdane. Iysan s teqbaylit. Vocabulaire kabyle de l'ostéologie et de l'orthopédie. HCA. Alger.
- ❖ **2010**: Amawal n yiḡersiwen n yilel. Vocabulaire amazigh de la mer, HCA. Alger.
- ❖ **2014** : Maharazi, Mohand. Lexique de la didactique et des sciences du langage. HCA. Alger.

### Qu'est-ce qu'est La néologie ?

La néologie, c'est : « *Tout mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue, ou toute acception nouvelle d'un mot déjà ancien* »<sup>7</sup>. Elle est considérée aussi comme : « *processus par lequel toute langue enrichit continuellement son lexique afin de répondre aux exigences de l'évolution du monde (mode de vie, sciences, techniques, mentalités)* ».<sup>8</sup>

Les concepts déduits les deux définitions ci-dessus et qui marquent la néologie sont : création nouvelle récente, emprunté, raviver un mot ancien et enrichissement de la langue ex : le mot *Afeggag*, qui est un moyen de tissage dans la société berbère traditionnelle, et qui est adapté pour signifier « *radical* » dans la linguistique. Et plein d'autres exemples. Ces éléments sont la base de notre analyse dans l'œuvre traduite par Kamel Bouamara « *Ussan di Tmurt* »

#### 2. Les différents types de néologie :

Adapter le lexique aux changements qui se produisent dans la société et exprimer de nouvelles réalités était et demeure l'une des préoccupations des concepteurs. Ils ont opté pour une démarche qui a comme principal objectif de puiser d'une part dans le stock lexical des différentes variétés linguistiques du berbère et d'autre part, de créer de nouvelles unités lexicales. Ces dernières renvoient à deux types de néologie, voire :

- la néologie sémantique (de sens) qui est l'attribution de nouvelles significations à un lexème en usage dans la langue. Elle consiste « *à employer un signifiant existant déjà dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusqu'alors que ce contenu soit conceptuellement nouveau ou qu'il ait été exprimé par un autre signifiant* »<sup>9</sup>. C'est le cas de : *tallit* (période) pour signifier « *cycle* », *asami* (fait de se rapprocher) pour signifier « *approche* », et *tuttra* (fait de quémander) pour signifier « *demander* ».

-la néologie syntaxique : elle s'opère par les procédés de la dérivation et de composition, ex : *tagnit n tazwara* (situation initiale), *tasnedwelt/ tasensegmit* (pédagogie)

Néologismes de forme et néologismes de sens

Sur la base du classement opéré par Pierre Guiraud (1968) et par Louis Guilbert (1975 : 59), on distingue quatre types de néologismes :

<sup>7</sup> Dubois J. Giacomo M. et autres, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, 1989, p. 335.

<sup>8</sup> Mejri. S., Néologie des variétés lexicales , *Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone*, AUPELF-UREF. John. Libbey.Eurotext, Paris, 1990. p.11.

<sup>9</sup> Idem

- Les néologismes phonologiques ou néologismes de forme.
- Les néologismes syntaxiques, formés par dérivation et/ou par composition.
- Les néologismes sémantiques ou néologismes de sens.
- Les néologismes par emprunt.

A première vue, la néologie de forme concernerait le signifiant et la néologie de sens le signifié, cependant, le processus de formation des néologismes, qu'il soient dits « de forme » ou « de sens », concerne à la fois les deux faces du signe, le signifiant et le signifié, « même si la mutation porte principalement sur la morphologie du mot ou sur sa signification », précise Guilbert (ibid.).

### 2.1. Néologismes de forme

Ce sont les mots dont le signifiant n'est pas attesté dans la langue, ils sont soit formés par dérivation, composition ou troncation (chute de fragments syllabiques ou de phonèmes), soit empruntés à une langue étrangère (ou à un autre dialecte berbère, en ce qui nous concerne). Il y a néologisme de forme (ou néologisme phonologique) dès lors que la séquence phonologique d'une lexie subit une modification qui donne lieu à un signifiant nouveau qui s'ajoute au stock des formes lexicales de la langue. Le signifié correspondant au signifiant ainsi formé peut être soit nouveau soit déjà connu. Les marques morphologiques de la néologie de forme apparaissent au niveau du terme lui-même.

D'après L. Guilbert « *la création spécifiquement phonologique consisterait dans l'articulation d'une ou plusieurs syllabes qui aient une valeur significative inédite. C'est au niveau de la syllabe ou, selon la terminologie d'André Martinet, au niveau de la deuxième articulation que se manifestent les règles de formation des signes et les restrictions qui interdisent telle ou telle combinaison selon la structure phonématique de la langue* ». (Langage n°36 (1974 : 61). Il est rarissime qu'un néologisme de forme soit créé ex nihilo. Cependant, la « nouveauté » ne porte pas exclusivement sur la forme mais elle concerne à la fois le signifiant, le signifié et le contexte d'utilisation du terme.

#### Forme, sens et contexte

En règle générale, l'emploi d'un néologisme implique un nouveau contexte d'utilisation en rapport avec le nouveau sens ou la modification du signifié ancien, dans le cas du néologisme de sens. Certes, en kabyle, l'usage populaire modifie souvent la morphologie de certains mots sans pour autant que le résultat n'aboutisse à de nouvelles

lexies, et ce, à cause de l'utilisation de ces « nouvelles formes lexicales » dans des contextes de communication identiques. Par exemple, la notion de « peur », par le jeu des voyelles, est nommée par un terme qui prend trois formes voisines *agwad*, *tigwdi*, *tigwdin* « peur », dérivés du même verbe *agwad* « avoir peur ». De même, le néologisme *tafrent* « élection », du verbe *fren* « trier (spécialement des grains de céréales) », peut être perçu comme synonyme de la forme usuelle *afran* « fait de trier du grain » (ou *tiferni* ayant le même sens). Dans *tafrent*, l'idée de choix suppose un sujet humain : il ne s'agit plus de trier des grains mais de choisir un président, un député ou un maire. C'est donc sa transposition dans un domaine nouveau qui confère à la nouvelle forme lexicale *tafrent* son caractère de néologisme : à la nouveauté dans le signifiant correspond ainsi une nouveauté dans le signifié, le référent et le contexte linguistique. Ainsi la modification phonologique est cernable au niveau de la lexie mais pour que cette forme devienne un terme nouveau il est indispensable qu'elle corresponde à un référent inédit, ce qui implique toujours un contexte d'utilisation nouveau aussi.

## 2.2. Les néologismes de sens

A l'inverse de la néologie de forme où la nouveauté porte essentiellement sur le signifiant du mot, la néologie de sens, consiste dans l'association d'un sens nouveau à une unité lexicale déjà constituée. Ainsi le mot *ahuwwas* « *touriste* », nom d'agent du verbe *hewwes*, signifie habituellement « *promeneur* ». Associé au nouveau signifié « *touriste* », le terme devient néologisme de sens par modification du réseau des traits sémiques qui le composent. Certes, le sème « *promeneur* » est lié au réseau sémique du signifié « *touriste* ». Au nom d'action verbale *aḥewwes* « le fait de se promener », on peut bien associer un signifié nouveau : « *tourisme* » ;

Voilà quelques exemples qui sont adaptés par le traducteur Kamel Bouamara :

<b>"Ussan di Tmurt</b>	<b>Page (s)</b>	<b>"Jours de kabylie"</b>	<b>Page (s)</b>	<b>Source et/ou création</b>
<b>Igiman</b>	Page 19	<i>Mille</i>	Page 11	<i>Amawal . P. 11</i>
<b>Ssuguney</b>	Page 19	<i>J'imagine</i>	Page 11	<i>Amawal . P. 100</i>
<b>Tagrest</b>	Page 20	<i>l'hiver</i>	Page 12	<i>Amawal. P. 99</i>
<b>Warisem</b>	Page 26	<i>anonyme</i>	Page 20	<i>Amawal. P.</i>
<b>Ibalmuden</b>	Page 26	<i>Les écoliers</i>	Page 20	<i>Amawal. P. 87</i>
<b>Adlis</b>	Page 28	<i>Livre (parchemins)</i>	Page 27	<i>(Amawal p104)</i>

<b>Asugen</b>	Page 31	<i>Imagination</i>	Page 41	<i>Amawal . P. 100</i>
<b>Taflest</b>	Page 37	<i>Intention</i>	Page 33	<i>Amawal . P. 50</i>
<b>Iguramen</b>	Page 38	<i>Marabouts</i>	Page 34	Variante régionale
<b>izri</b>	Page 39	<i>Passé</i>	Page 35	<i>Amawal . P. 112</i>
<b>Ibalmuden</b>	Page 40	<i>Elèves, Ecoliers</i>	Page 36	<i>Amawal . P. 87</i>
<b>Tussna</b>	Page 43	<i>Science</i>	Page 40	<i>Amawal . P. 124</i>
<b>Ilugan</b>	Page 43	<i>Règles</i>	Page 40	<i>Amawal . P. 121</i>
<b>Umayun</b>	Page 43	<i>participe</i>	Page 40	<i>Amawal . P. 16</i>
<b>Asarag</b>	Page 52	<i>Conférence</i>	Page 49	<i>Amawal . P. 26</i>
<b>imesfarayen</b>	Page 57	<i>Electeurs</i>	Page 61	<i>Amawal . P. 88</i>
<b>Ibdaz</b>	Page 57	<i>Toilettes</i>	Page 58	<i>Amawal . P.09</i>
<b>izuyaz</b>	Page 57	<i>Public</i>	Page 58	<i>Amawal . P. 118</i>
<b>azeddukli</b>	Page 61	<i>Communiste</i>	Page 61	<i>Amawal . P. 78</i>
<b>Afaci</b>	Page 61	<i>fasciste</i>	Page 61	
<b>Imzazwaren</b>	Page 61	<i>candidats aux Elections</i>	Page 61	<i>Amawal . P. 79</i>
<b>Umuyen</b>	Page 61	<i>Listes</i>	Page 61	<i>Amawal . P. 62</i>
<b>Anesbadu</b>	Page 62	<i>hakem</i>	Page 62	<i>Amawal .P.23(75)</i>
<b>Tadbelt</b>	Page 62	<i>administration</i>	Page 63	<i>Amawal . P.50</i>
<b>Ufrinen</b>	Page 63	<i>Candidats- Elus</i>	Page 63	<i>Amawal . P. 88</i>
<b>Insuyuma</b>	Page 64	<i>Conseillers</i>	Page 65	<i>Amawal . P. 111</i>
<b>Amaçal</b>	Page 69	<i>Monde</i>	Page 71	<i>Amawal . P. 107</i>
<b>Tugna</b>	Page 70	<i>Image</i>	Page 73	<i>Amawal . P. 100</i>
<b>Timetti</b>	Page 70	<i>Société</i>	Page 73	<i>Amawal . P. 126</i>
<b>Asuf</b>	Page 71	<i>Seul</i>	Page 73	<i>Amawal . P. 125</i>
<b>Tayerma</b>	Page 72	<i>Civilisation</i>	Page 75	<i>Amawal . P. 77</i>
<b>Izuday</b>	Page 75	<i>Bâtiments (immeuble )</i>	Page 78	<i>Amawal . P. 100</i>
<b>Iyulad</b>	Page 75	<i>Trottoirs</i>	Page 78	<i>Aylad=rue</i> <i>Amawal . P. 13</i>
<b>Tasemhuyt</b>	Page 87	<i>Saison</i>	Page 93	<i>Amawal . P. 56</i>
<b>Tafelwit</b>	Page 89	<i>Tableau</i>	Page 95	<i>Amawal . P. 128</i>
<b>Tiyermanin</b>	Page 94	<i>Cités . Civilisation</i>	Page 99	<i>Amawal . P. 76</i>
<b>Iduba</b>	Page 102	<i>Pouvoirs</i>	Page 109	<i>Amawal . P. 114</i>

<b>Suddem</b>	Page 111	Tirer	Page 119	<i>Amawal . P. 78</i>
<b>Amayag</b>	Page 111	Verbe	Page 119	<i>Amawal . P. 130</i>
<b>Aselmad</b>	Page 121	Instituteur	Page 131	<i>Amawal . P. 27</i>
<b>Amagnu</b>	Page 121	<i>Centre</i>	Page 131	<i>Amawal . P. 16</i>
<b>tyiwant</b>	Page 121	<i>Commune</i>	Page 131	<i>Amawal . P. 78</i>
<b>Ayerbaz</b>	Page 121	<i>Ecole</i>	Page 131	<i>Amawal . P. 124</i>
<b>Igerdasen</b>	Page 121	<i>Diplômes</i>	Page 132	<i>Amawal . P. 85</i>
<b>Tineyrit</b>	Page 124	<i>Classe, salle</i>	Page 134	<i>Amawal . P. 124</i>
<b>tanarrayt</b>	Page 124	<i>Méthodique</i>	Page 135	<i>Amawal . P. 106</i>
<b>Aselkin</b>	Page 125	<i>Certificat</i>	Page 135	<i>Amawal . P. 27</i>
<b>Amzizwar</b>	Page 125	<i>Councours</i>	Page 135	<i>Amawal . P. 79</i>
<b>Tggazin</b>	Page 125	<i>Bourses</i>	Page 135	<i>Amawal . P. 74</i>
<b>Tusriṭ</b>	Page 125	<i>Directe</i>	Page 135	<i>Amawal . P. 85</i>
<b>Takmamt</b>	Page 125	<i>Concrète</i>	Page 135	<i>Amawal . P. 79</i>
<b>Aymis</b>	Page 125	<i>Journal</i>	Page 135	<i>Amawal . P. 103</i>
<b>Tamkarḍit</b>	Page 125	<i>Bibliothèque</i>	Page 135	<i>Amawal . P. 73</i>
<b>Amaṣwaḍ</b>	Page 126	<i>Inspecteur</i>	Page 135	<i>Amawal . P. 102</i>
<b>Ilaw</b>	Page 126	<i>Réel, normal</i>	Page 135	<i>Amawal . P. 119</i>
<b>Amaḍal</b>	Page 126	<i>Monde (existence)</i>	Page 136	<i>Amawal . P. 107</i>

### 3. Les emprunts adaptés dans l'œuvre traduite « *Ussan di Tmurt* »

Dans ce deuxième titre, nous allons donner les emprunts attestés par le traducteur de cette œuvre, mais avant de cela, il est plus judicieux de présenter la notion de l'emprunt avec une définition préliminaire, ainsi que ses critères d'acceptation, notamment, dans la langue berbère qui possède, aujourd'hui, une insuffisance lexicale énorme. Une langue pauvre en lexique. Néanmoins, l'emprunt massif, comme il a été observé dans cette œuvre et dans beaucoup de cas, peut entraîner une déstructuration de la langue cible qui prépare sa « substitution », c'est-à-dire son remplacement par la langue source. Pour cela, Berkai A/Aziz note ; « *Il convient donc d'éviter les extrêmes en adoptant une politique de l'emprunt lexical ou néologie externe, comme certains linguistes l'appellent à l'image de J.-C.*

*Boulangier, dans le cadre plus général d'aménagement du lexique, qui se présente avec la néologie proprement dite ou interne comme l'avers et le revers d'une même médaille »<sup>10</sup>.*

### **Qu'est-ce que l'emprunt ?**

L'emprunt linguistique peut être défini comme étant un transfert d'un signe concerne tous les niveaux de la langue et de façon plus importante le lexique, étant le niveau le moins structuré et partant le plus instable de celle-ci. L'emprunt est un phénomène universel dont aucune langue ne peut se passer.

L'anglais qui a emprunté des mots à au moins 130 langues (Tournier, 1988 : 148)<sup>11</sup> est un exemple édifiant à cet égard. Et si l'émigration humaine s'établit généralement des pays pauvres ou les moins riches vers des pays plus riches, celle des mots suit exactement le chemin inverse. Ce sont les langues dominées qui reçoivent le plus de « mots immigrés ». L'anglais est aujourd'hui, du fait de la domination économique et culturelle du monde anglophone, la langue la plus pourvoyeuse d'emprunts.

Une définition claire, mais stricte de l'emprunt est donné par le Dictionnaire de Linguistique édité sous la direction de Jean Dubois: « *Il y a emprunt linguistique quand un parler a utilisé et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas. L'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts.* »<sup>12</sup>

L'intégration de l'emprunt se fait de plusieurs façons. L'emprunt, contrairement au calque, implique toujours, au moins au départ, une tentative pour reprendre la forme ou le trait étranger.

<sup>10</sup> Berkai A.A., *Quel aménagement pour l'emprunt en amazighes ?* Asinag, Maroc, 2010.

<sup>11</sup> Cité par Berkai A/Aziz.

<sup>12</sup> Dubois et. Al., *Linguistique et sciences du langage*. Paris. Larousse. 2007. P. 177

L'idée de Louis Deroy est que l'emprunt est une notion relative et une affaire de convention : « *L'emprunt est une notion relative, comme celle d'étranger. Il ne peut se définir que par rapport à une langue preneuse considérée comme une unité, comme un code fermé, comme un ensemble bien délimité géographiquement, chronologiquement, socialement.* »<sup>13</sup> Ce peut être, par exemple, le français d'une province, ou le français populaire de Paris, ou le français de Victor Hugo, ainsi avec le berbère avec ses différentes variations lexicales. Dans tous les cas, l'emprunt doit franchir une frontière linguistique, réellement sentie ou fixée conventionnellement. À un certain stade, dire qu'il y a emprunt ou non, est affaire de convention. Pour introduire le concept d'emprunt, Maurice Pergnier fait appel à un procès plus complexe et incluant à la fois : « *l'interférence (l'influence d'un système linguistique sur l'autre aboutissant à un résultat hybride), est une conséquence fréquente du contact des langues* »<sup>14</sup>. Il affirme que « *l'emprunt est le résultat d'interférences entre deux langues et qu'il n'y a donc emprunt que dans la mesure où deux langues sont en contact à travers un nombre plus ou moins élevé de locuteurs, bilingues à des degrés divers* ».<sup>15</sup> Comme les contacts deviennent de plus en plus nombreux, les risques peuvent être plus grands. Ce qui a touché le berbère aujourd'hui, avec ses contacts à l'arabe et au français, un contact qui a entraîné une interférence, un Code Mexing, où nous ne trouvons pas, dans la quasi-totalité, un individu kabyle qui parle avec un lexique strictement qui appartient à cette langue, c'est la même chose pour le traducteur kabyle. Le Petit Robert dit que l'emprunt est « *un acte par lequel une langue accueille un élément d'une autre langue, élément (mot, tour) ainsi incorporé. Emprunt à l'anglais – anglicisme. Le fonds primitif et les emprunts. Emprunt assimilé, francisé, traduit : calque.* »<sup>16</sup>

« *C'est aux emprunts que l'on associe généralement la notion de « franglais », et ce sont souvent les seuls faits d'interférence auxquels les non-spécialistes donnent le nom d' « anglicismes* »<sup>17</sup> Ce sont plutôt les faits de langue que les Français considèrent comme étranger.

<sup>13</sup> Deroy. L., *L'Emprunt Linguistique*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, Société d'Édition «Belles Lettres . 1980. p. 13.

<sup>14</sup> Pergnier, M., *Les anglicismes*. Ed. Puf. Paris. 1989. p. 23.

<sup>15</sup> Ibid. p. 23

<sup>16</sup> Nouveau Petit Robert., *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. 2001

<sup>17</sup> Pergnier, M. 1989, op.cit., p. 30.

### 3.1. Les critères d'acceptation de l'emprunt

On peut distinguer en la matière deux types de critères : les critères intralinguistiques ou linguistiques et les critères extralinguistiques ou sociolinguistiques.

#### 3.2.1. Les critères linguistiques

a. L'emprunt doit être adapté sur le plan phonétique, morphologique et éventuellement syntaxique lorsqu'il s'agit d'une unité complexe. Des emprunts en kabyle comme *takuzint* « cuisine », *taberwit* « brouette », *takerrust* « carrosse », *tawaturt* « voiture », *astidyu/astudyu* « studio », etc. sont parfaitement intégrés à la langue qui a adapté les sons du français qui lui sont inconnus. Dans le premier emprunt, à titre d'exemple, la semi-voyelle [œ] du mot français se vocalise en [u], et le féminin de la langue source est traduit par l'ajout dans la langue cible du morphème du féminin *ta --t* au mot emprunté.

b. Un emprunt doit être aussi adapté graphiquement : un graphème non attesté dans le système de notation de la langue d'accueil doit être remplacé par son équivalent dans ce système. Dans l'emprunt *amikru4* « microphone » ou « micro-ordinateur », même si l'on prononce la voyelle [o], qui est une variante combinatoire du phonème /u/ en contexte emphatique, à l'écrit on doit la remplacer par ce dernier, seul attesté dans le système de transcription du kabyle et dans celui des autres parlers amazighes à l'exception du touareg.

#### 3.2.2. Les critères sociolinguistiques

a. L'emprunt doit être nécessaire, c'est-à-dire qu'il doit répondre à un besoin de communication réel et urgent dans la langue d'accueil. On oppose en aménagement linguistique ce type d'emprunt à l'emprunt *de luxe* qui possède souvent un équivalent dans la langue cible et qu'on utilise soit :

- par ignorance de cet équivalent ;
- par paresse qui dispense de l'effort de recherche lexicale ;
- par snobisme qui témoigne de l'appartenance à un groupe social particulier ;
- ou par un quelconque besoin expressif ou stylistique, sachant que l'équivalence entre les mots n'est jamais totale et qu'il existe souvent des nuances de sens propres aux uns et aux autres.

b. Un autre critère très important de recevabilité de l'emprunt est l'attitude ou la disposition des usagers de la langue d'accueil à l'utiliser. Et là, la représentation que se font ces usagers de la langue pourvoyeuse est importante pour son acceptabilité. On emprunte plus facilement à une langue qu'on se représente favorablement, qu'on considère pour une raison ou pour une autre « prestigieuse ». L'attitude à l'égard des langues change avec le changement de la nature des rapports qui lient les locuteurs des langues en contact. Le

kabyle qui empruntait beaucoup à l'arabe avant l'indépendance, emprunte aujourd'hui essentiellement au français. Les élèves qui apprennent par exemple les « *articles scolaires* » en arabe et les nomment dans cette langue tout au long de leur cursus primaire, les remplacent par leurs équivalents français dès le collège, et même parfois avant, de sorte qu'on n'y trouve pratiquement pas de trace au lycée :

« *Lmimħa* » de l'arabe devient, *lagum* « *la gomme* » ;

« *Lmidwer* » de l'arabe devient *lkumpa* "« *le compas* » ;

« *Akurħas* » devient *akayi/ lkayi* « *le cahier* » ;

« *Qalam raħaħ* » des premières années de l'école devient rapidement, au cours même du cursus primaire, « *akeryun* » / *crayon* », etc.

L'aménagement linguistique, en particulier celui du lexique, doit toujours tenir compte de l'attitude des usagers à l'égard des produits qu'on leur propose d'utiliser.

« Aucun projet d'aménagement linguistique n'aura les retombées souhaitées si la collectivité ne l'accepte pas et, surtout, si elle ne le suscite pas elle-même », Il est plus raisonnable concernant les termes scientifiques et techniques qui font partie d'un vocabulaire universellement connu (*technique, électronique, électrotechnique...*) de les adapter en amazighe, au lieu de s'investir dans la création d'équivalents endogènes sans doute moins motivés et ayant moins de chance de s'implanter. Un certain nombre de termes désignant des produits du progrès technique sont du reste bien implantés :

*tilifun* « *téléphone* », *tilibizyu* « *télévision* » *amikru* « *microphone* » ou « *microordinateur* », *řadyu* « *radio* », *aradar* « *radar* », *lazir* « *laser* » *skaniř* « *scanner* » *abidyu* « *vidéo/cassette.disque* » *amuřur* « *moteur* »...etc.

Il est important de classer ces emprunts, selon chaque type à l'occasion, Imarazen Moussa écrit : « *pour de nombreuses raisons à la fois linguistiques et extra-linguistiques, le berbère présente, de nos jours beaucoup d'emprunts touchants à divers domaines de la vie quotidienne. Ces emprunts sont classés en trois types, selon le degré de leur assimilation et de leurs intégration aux systèmes phonétiques, phonologiques et morphologiques du berbère* »<sup>18</sup>

De ce fait, nous allons classer, selon l'auteur, entre trois types d'emprunts, emprunt : complètement, partiellement et non berbèrisés.

<sup>18</sup> Imarazene. Op. Cit. P. 73-74.

Voilà quelques exemples tirés dans les deux œuvres :

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>page</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page</i>
<b>Costume</b>	Page 10	<i>Akustim</i>	Page 18
<b>valise</b>	Page 10	<i>Tabalizt</i>	Page 18
<b>Machine</b>	Page 10	<i>Tamacint</i>	Page 18
<b>Paris</b>	Page 10	<i>Lbabur</i>	Page 18
<b>Taxi</b>	Page 10	<i>Ataksi</i>	Page 18
<b>Place de l'étoile</b>	Page 11	<i>Place de l'étoile</i>	Page 19
<b>maculer</b>	Page 12	<i>Ad tessirajid</i>	Page 20
<b>Garage</b>	Page 12	<i>Agaraj</i>	Page 20
<b>Motocyclette</b>	Page 12	<i>Amutur</i>	Page 21
<b>Boulangerie</b>	Page 12	<i>Lkuca</i>	Page 21
<b>Ville</b>	Page 12	<i>Tamdint</i>	Page 21
<b>Automobile</b>	Page 12	<i>Tumubil</i>	Page 21
<b>C'est clair</b>	Page 19	<i>Meelum</i>	Page 25
<b>Satisfait</b>	Page 20	<i>Qnieen</i>	Page 26
<b>Crions</b>	Page 20	<i>Ikeryunen</i>	Page 27
<b>Gagner</b>	Page 21	<i>Rbeḥ</i>	Page 27
<b>Ecole</b>	Page 22	<i>lakul</i>	Page 28
<b>Ciseaux</b>	Page 23	<i>timqestin</i>	Page 29
<b>Prison</b>	Page 24	<i>Lḥebs</i>	Page 31
<b>Bistro</b>	Page 25	<i>Abistru</i>	Page 31
<b>Marché</b>	Page 25	<i>Ssuq</i>	Page 31
<b>Caserne</b>	Page 25	<i>Lkazirna</i>	31
<b>Chikh</b>	Page	<i>Ccix</i>	Page 31
<b>Discours</b>	Page	<i>Lxəḍbat</i>	Page 31
<b>Cafétéria</b>	Page	<i>Lqahwa</i>	Page 31

#### 4. Les archaïsmes dans l'œuvre « *Ussan di Tmurt* »

Les œuvres qui abordent la notion de l'archaïsme sont rares en particulier dans la langue amazighe soient dans la littérature ou bien dans la linguistique, par conséquent, il est difficile, voire impossible de traiter dans l'œuvre traduite les archaïsmes qui existent. Avant de cela nous allons définir l'archaïsme comme un emploi lexical ou grammatical passé de mode, qui n'est plus d'usage depuis longtemps. Pour Berkai A/Aziz : « *La néologie et l'archaïsme sont deux processus inverses dans l'évolution du lexique d'une langue. Alors que le néologisme tente de s'introduire dans la langue pour s'y installer, l'archaïsme, au contraire, tend à s'y soustraire. Mais, puisque tout mot est nécessairement : un néologisme qui a réussi pour reprendre J-C. Boulanger (1989 : 199), donc un archaïsme passe d'abord par le stade néologique avant de s'établir dans la langue, y « vieillir » et tendre à en sortir* »<sup>19</sup>.

Nous essayerons de tirer quelques mots qui peuvent être considérés comme archaïsmes lexicaux dans l'œuvre traduite :

<i>Jours de kabylie</i>	<i>page</i>	<i>Ussan di tmurt</i>	<i>Page</i>
<b>Soupe</b>	Page 10	<i>Taerict</i>	Page 18
<b>Gourbi</b>	Page 11	<i>Ajdar</i>	Page 19
<b>Barreaux du bois</b>	Page 11	<i>Abudid</i>	Page 19
<b>Pantalon</b>	Page 12	<i>Tastawt</i>	Page 20
<b>Hardi</b>	Page 20	<i>Asettaf</i>	Page 28
<b>Exemple</b>	Page 42	<i>Anagi</i>	Page 44
<b>Vapeur</b>	Page 55	<i>Tirragen (lefwar)</i>	Page 55
<b>Mariage</b>	Page 88	<i>Tisulya</i>	Page 85

Il est difficile de retracer les archaïsmes sans savoir s'il s'agit vraiment des mots très anciens et qui n'ont pas de fonction actuelle, ou bien sont juste des variantes régionales que nous ignorons, donc l'étymologie du mot reste impossible à l'heure actuelle avec l'absence des dictionnaires d'illustration, bien entendu.

<sup>19</sup> Berkai . A ., *L'archaïsme en tamazight (kabyie) : analyse et identification*, tiré à partir de ([v.http://tamazgha.fr/Aqlalas-ou-l-oeuvre-litteraire-qui.html](http://tamazgha.fr/Aqlalas-ou-l-oeuvre-litteraire-qui.html))

## Conclusion

Sans entrer dans les détails, il suffit de résumer à partir de là, que c'est sous l'angle des besoins du traducteur qu'il convient d'examiner les instruments terminologiques et notamment les bases de données terminologiques. Ce faisant, nous avons bien conscience que nous n'avons pas décrit le travail **d'un terminologue**, mais uniquement le travail **terminologique dont le traducteur** a réellement besoin dans son activité traduisante, comme le cite Michel Rochard : *« Ce dont tout traducteur a besoin, c'est avant tout d'oublier l'aspect linguistique de la terminologie et de s'inscrire dans la logique non linguistique de l'auteur. Pour ce faire, il doit aborder les questions terminologiques sous l'angle conceptuel. Or, un concept se caractérise avant tout par deux éléments : d'une part, son libellé linguistique (ou ses libellés linguistiques) qui permet d'identifier le concept et d'autre part, la définition de son contenu. L'un ne va pas sans l'autre »*<sup>20</sup>.

---

<sup>20</sup> Acte de colloque à l'école supérieure d'interprètes et de traducteurs de l'Université de Paris III. Sorbonne Nouvelle. 1995. P.P : 229-252.

**CHAPITRE IV :**  
**ECARTS STYLISTIQUES DE LA TRADUCTION**  
**DANS L'ŒUVRE :**  
*« JOURS DE KABYLIE » - « USSAN DI TMURT »*

## Introduction

Nous préférons dans ce chapitre le titre *d'écart stylistique* que *d'écart culturels*, même s'ils englobent tous les deux, le domaine extralinguistique. Comme nous l'avons mentionné auparavant, dans le chapitre deuxième, sur l'*imaginaire socioculturel* dans la traduction. Tout simplement, c'est parce que l'auteur du texte original est issu de la même société que celle du traducteur, qui est la Kabylie, les sujets portés dans l'œuvre « *jours de Kabylie* » sont bien connus par le traducteur, même par le lecteur comme : *timecret* (*timechret*), *tajmaet* (*tajmaît*), *ssuq* (*le marché*), *timmeksawin* (*les bergères*), *imrabden* (*iguramen*) *les marabouts*...Etc. Comme l'affirme Ladaoui N. (2011 : 08), dans son mémoire de Magister elle écrit :

" ومن المفروض أن تكون الترجمة صائبة ناجحة لأن الكاتب الأصلي و المترجمين ينتمون كلهم إلى نفس الثقافة. لكن لغة الكتابة الأصلية مختلفة عن لغة الترجمة. [...] وعليه، فإن الكتابة الأصلية قد تكون في حد ذاتها ترجمة من ثقافة إلى لغة بعيدة عنها، على أن الاختلاف بين هذا وذلك أن لصاحب النص الأصلي حرية أكبر في الكتابة لأنه كان يولف انطلاقاً من تفكيره هو، لا من قراءة غيره." <sup>1</sup>

Donc le traducteur ne peut pas changer les éléments culturels du texte original, au contraire il a façonné beaucoup plus dans le texte d'arrivée, en donnant un aspect littéraire très spécifique, avec ses ajouts comme les mimiques, les figures de pensée, les dialogues, les discours, et les proverbes...etc, à ne pas oublier que le traducteur *Kamel Bouamara* est un homme du domaine (*Professeur en littérature kabyle*), ce n'est pas un travail d'un autre amateur qui n'est pas doué dans le domaine littéraire et la traduction littéraire en particulier.

En outre, dans l'étude des figures de style, y a pas des ouvrages théoriques qui abordent le sujet de la traduction en kabyle en général, et sur la traduction des éléments stylistiques en particulier, tels que les métaphores, les proverbes, les dictons...Etc. Les difficultés fréquentées dans la traduction des figures de style dans des ouvrages littéraires. Notons dans ce passage quelques ouvrages littéraires qui abordent ce sujet :

Mohand Akli SALHI, *Amawal n tsekla*, 2006.

M'hammed DJELLAOU, *Tiwsatin timensayin n tmedyazt taqbaylit*, 2007.

M'hammed DJELLAOU, *Tiwsatin timensayin n tesrit taqbaylit*, 2007.

<sup>1</sup> ترجمة الاستعارة في النص الأدبي من الفرنسية إلى العربية : الدروب الشاقة و الدروب الوعة  
LADA OUI Nassima, *Mémoire de Magister, UMMTO. 2011. P. 08.*

Moussa IMARAZENE, *Timeayin n leqbayel*, 2007

Kamel BOUAMARA, *Amawal n tunuyin n tesnukyest*, 2007.

Mohand Akli HADDADOU, *Introduction à la littérature berbère*, 2009.

Mohand Akli HADDADOU, *Introduction à la littérature kabyle*, 2010

Ou encore des livres qui présentent un travail scientifique objectif, listes ou recueils dans une langue, notamment le français et l'arabe, avec leurs traductions en kabyle, dans la plus part des cas.

Ce problème de traductologie concernant la traduction de la stylistique englobe un domaine très vaste, à savoir la traduction des figements linguistiques de toute sorte (*proverbes ainsi que les expressions figées, dictons, jeu de mots, devinettes, figures de pensée...etc.*).

Dans ce chapitre nous allons aborder juste quelques genres littéraires, plus précisément, les *proverbes* avec les deux rapports qui existent entre eux, les *métaphores* avec leurs traductions, enfin les *expressions figées* et le (s) problème (s) de traduction survenu lors du passage de « *Jours de Kabylie* » - « *Ussan di Tmurt* ».

### 1. La stylistique en quelques mots

Guiraud définit la stylistique comme suit : « *La stylistique telle qu'on la conçoit et telle qu'elle est décrite (...) reste une étude de l'expression linguistique ; et le mot style [est] ramené à sa définition de base, une manière d'exprimer la pensée par l'intermédiaire du langage.* »<sup>2</sup>

Cette définition de l'objet de la stylistique indique que celle-ci délie (débarasse) l'ensemble des problèmes qui ne peuvent pas être résolus par la linguistique. Mais en d'autres termes, et selon Guiraud : « [...] *Mais cette définition très simple et universellement acceptée pose plus d'un problème.* »<sup>3</sup>

De façon plus précise, Molinie parle de dégager les « *traits correspondant à une mise en œuvre du langage qui relève d'une pratique singulière, sui generis de l'auteur (...)* [car] en on arrive facilement à réactualiser la fameuse formule de Buffon — le style, c'est l'homme même — par où l'on vise à privilégier la forme de l'expression comme seule originalité possible dans l'art des lettres. » nous retiendrons à partir les définitions

<sup>2</sup> Guiraud P., *La stylistique*, Paris, PUF (coll. *Que sais-je ?*), 1972.

<sup>3</sup> idem

précédentes que le style est « ... *le choix que tout texte doit accomplir parmi un certain nombre de disponibilités contenues dans la langue.* » (Ducrot et Todorov, 1972 : 383)<sup>4</sup>,

En s'appuyant aussi bien sur la théorie d'André Martinet : « *toute langue est un jeu de règles en nombre limité, mais dont les possibilités combinatoires sont infinies ; toutes les tournures y sont contenues virtuellement, et c'est dans le choix et la découverte de ces virtualités que réside toute activité stylistique.* »<sup>5</sup>

Gardes-Tamine, a commencé son ouvrage sur la stylistique (1997 : 5), en disant: « *Une des principales difficultés de l'analyse stylistique tient à ce qu'il faut éviter deux écueils : s'en tenir à relève sec et aride des procédés du texte qui en supprime la dynamique et la spécificité, ou faire une explication littéraire qui propose directement une interprétation sans s'appuyer sur le détail des mots, constructions et figures.* »<sup>6</sup>

Donc, ce chapitre ne sera pas une étude approfondie sur la traduction de la stylistique puisque celle-ci est un domaine, comme nous l'avons mentionné plus haut, très vaste, voir même une discipline autonome comme l'admettent quelques théoriciens. A ce fait, nous allons mettre l'accent sur quelques figures de la stylistique, plus exactement, *les proverbes, les métaphores* et, enfin, *les expressions figées*, en essayant d'extraire juste quelques exemples pour chaque figure, sinon ne n'arrivons pas à entourer ce vaste champ dans un temps pareil, avec nos modestes moyens qui sont vraiment insuffisants, tels que les recherches bibliographiques en premier lieu, et le temps devant nous qui n'est pas assez large en deuxième lieu.

## 2. Traduction des proverbes

Avant de commencer sur l'étude comparative entre les proverbes qui existent dans la langue source et leurs équivalences dans la langue cible, il est judicieux de procéder à définir ce genre littéraire oral. Selon Haddadou M. A. Le proverbe: « *est certainement le genre littéraire le plus ancien de l'humanité. Les Assyro-babyloniens prisait les proverbes et nous ont laissé des recueils où ils notent, souvent avec beaucoup d'ironie mais aussi de bon sens, leurs observations sur la vie quotidienne.* »<sup>7</sup>

<sup>4</sup> Cité par Allaoua Rabehi dans sa thèse de Doctorat ; *analyse stylistique de l'œuvre poétique de Lounis Ait Menguellat* » 2009 : P. 66

<sup>5</sup> Andret Martinet, *éléments de la linguistique générale* ; Armond Collin, 5eme edition .1971, P.120

<sup>6</sup> Gardes-Tamine J., *La stylistique*, Paris, A. Colin, 1992, 1997.

<sup>7</sup> Haddadou M. A., *Introduction à la littérature berbère (Kabyle)*, HCA. 2009. P. 41

Quant à Sylvie Moy (03 : 2012), il présente le proverbe comme : « *Court énoncé exprimant un conseil populaire, une vérité de bon sens ou une constatation empirique et qui est devenu d'usage commun* »<sup>8</sup>.

Dans ce titre nous allons chercher et approfondir sur l'existence de ces deux rapports, à savoir les liens qui existent entre le proverbe en français, s'il y a lieu, et son équivalent en Kabyle, même si le texte source est, naturellement, un travail qui est, à l'origine, une présentation culturelle de la société kabyle avec un moyen français qui n'existait pas chez eux à l'époque, qui est l'écriture, ça indique, certainement, l'existence des proverbes dans le texte d'arrivée où ils ne figurent pas dans le texte de départ. Mais nous allons, quand même, parcourir des proverbes en français et leur traduction établie dans le texte cible s'il y a lieu.

### 2.1. Un proverbe, une seule interprétation ?

Nous ne cherchons pas dans ce titre à proposer une simple traduction des proverbes français en Kabyle. En effet, nous travaillons sur l'attitude traductologique; c'est-à-dire, nous cherchons à observer le « *Comment traduire ou comment redire ?* » quelques proverbes français en kabyle. Cela dit, quand nous traitons de deux langues appartenant à des origines, une culture et des sources tellement éloignées, la traduction reflète ainsi cette convergence culturelle et linguistique. De même, cette convergence, elle-même, se reflète sur l'attitude de traduction. Le traducteur se trouve devant une problématique qui exige, dans la plupart de cas, trouver l'équivalent des expressions en question en utilisant d'autres moyens stylistiques et lexicaux que ceux utilisés dans la langue source.

Dans la plupart des cas, même si le proverbe est métaphorique, il est aisé d'en trouver l'interprétation. Cependant, parfois, sa signification pose problème. Voyons un exemple:

*Axxam ur nesei tamyart, am wurti bla tadekkart*

*Axxam ur nesei tamyart, am seksu bla taxsayt*

Une maison sans belle-mère, c'est comme une figueraie sans caprifiguiier. Cette double interprétation se retrouve dans les variantes de ce même proverbe.

*Argaz ur nxeddem, err-as tabarda ad yagum*

<sup>8</sup> Sylvie Moy ., *100 proverbes français* ; Ed, Fran-parler ; février 2012, p. 03

Un homme qui ne travaille pas, mets lui les bâts et envoie-le puiser de l'eau ou, dans une autre variante :

*Argaz ur nxeddem, efk-as taruka ad yellem*

Un homme qui ne travaille pas, donne-lui une quenouille et laisse-le filer

Cette variation implique systématiquement des lacunes au niveau de la traduction ;

## 2.2. Un proverbe le traduire, ou l'adapter en Kabyle ?

Cette question mérite d'être posée, car traduire un proverbe, c'est traduire une réflexion sociale, une idéologie, une vision sur le monde et sur la dynamique sociale toute entière. Dans la traduction, évidemment littéraire, ce problème est universel car il reflète des règles, des lois sociales dont l'individu doit se soumettre, et saluer.

Maryse Privat écrit à propos : « *Le point de départ de la réflexion sur la traduction de proverbes relève d'une évidence: les proverbes appartiennent à la sagesse populaire et la sagesse populaire étant universelle, il est loisible de penser que les mêmes vérités apparaissent sous des formes diverses d'une langue à l'autre* »<sup>9</sup>, elle ajoute : « *Je pense qu'il est judicieux, à ce point de la réflexion sur la traduction des proverbes [...] est si facile de trouver l'équivalent pré-existant. Tout le monde semble d'accord sur ce point: la traduction des proverbes n'est pas un problème, il suffit de trouver l'équivalent dans l'autre langue* »<sup>10</sup>

Il est évident de penser que les mêmes vérités apparaissent sous différentes formes dans une langue à l'autre, de ce fait, la première démarche traductrice n'est pas un travail linguistique sur les mots mais une recherche bibliographique à savoir rechercher l'équivalent pré-existant dans la langue d'arrivée, c'est le cas de : *Ddunit tettezzi* (page. 63) pour *La roue tourne* (Page. 63) qui renvoient tous les deux à une même thématique qui est le regret d'avoir fait quelque chose du mal.

Lorsque cet équivalent existe, il faudra aussi tenir compte du degré d'utilisation d'une langue à l'autre, il faudra aussi, par ailleurs, d'interroger sur le sens exacte du proverbe hors son contexte (*vision sociale*) et dans son contexte. Dans son contexte, le travail sera facilité mais hors contexte le proverbe garde parfois son mystère. Un proverbe « *peu de mots, beaucoup de matière* » (Fuller : 1732).

<sup>9</sup> Maryse Privat ., *A propos de la traduction des proverbes. Revista de Filología Románica* numéro [5, 28 1-289] 1998

<sup>10</sup> Idem. P. 07

Ainsi que pour Haddadou M.A : « *Mais ce n'est qu'une apparence parce que le proverbe procède par implication : son contenu sémantique conduit le lecteur à comprendre qu'il y a, en plus du sens apparent, un autre sens à appréhender, sens qui n'apparaît pas tout de suite mais qui découle de ce qui a été dit.* »<sup>11</sup>

C'est là que survient le problème suivant : la polysémie des proverbes et les interprétations contradictoires.

Quelle est la traduction du proverbe français qui dit : « *on ne cherche pas le sucre quand c'est le sel qui manque* ». Pour un bon traducteur n'osera guère de proposer une traduction littérale en kabyle : « *ur nettnadi ara ssker, ma yella deg lemleḥ i nxus* » qui n'as pas le même contexte socio-culturel, mais par (*nous le proposons*) : « *mi tcebḥeḍ ay adfel ur d-wwiteḍ ara* », ou bien « *yur-i jeddi maena yemmut* » qui partage, d'une façon identique, la situation sollicitée. Ils interpellent tous les deux à une même situation d'énonciation, elle sert à quoi la chose qu'on possède, s'elle n'est pas disponible au moment où nous l'avons besoin.

Sous le titre « *La traduction des proverbes* », le but est, en premier lieu, de montrer que la traduction littéraire, plus précisément celle des proverbes, n'est pas une opération purement linguistique, mais que traduire signifie, comme le dit Mounin : « *remplir deux conditions, dont chacune est nécessaire, et dont aucune en soi n'est suffisante: la première est d'étudier la langue étrangère, et la seconde d'étudier l'ethnographie de la communauté dont cette langue étrangère est l'expression. Nulle traduction n'est totalement adéquate si cette double condition n'est pas satisfaite* ».<sup>12</sup> Même dans le cas où la langue étrangère est utilisée pour exprimer des notions étrangères à sa culture, ses us et coutumes, (les cas de l'œuvre entre nos mains « *Jours de Kabylie* »). Ces deux conditions ne doivent pas être ignorées, car pour lui, Mounin : « *Les mots ne peuvent pas être compris correctement, séparés des phénomènes culturels localisés dont ils sont les symboles* ».<sup>13</sup> C'est à partir de là que nous allons présenter les « difficultés » traductologiques posées par quelques proverbes dans l'œuvre francophone, « *Jours de Kabylie* », dans une tentative de trouver leurs équivalences dans la version kabyle « *Ussan di Tmurt* ». Il s'agit d'un écrivain Kabyle de l'expression française, Le français utilisé est de haut niveau: l'écrivain le manie comme une langue maternelle. La qualité de la langue fait de ce livre un ouvrage agréable à lire et sa thématique, centrée sur la vie des kabyles et leur mode de vie.

<sup>11</sup> Haddadou, OP, Cit. P. 121

<sup>12</sup> Mounin G., *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, 1963. P. 236.

<sup>13</sup> Idem. P. 207

Nous allons focaliser, juste, sur quelques proverbes qui sont connus dans la société kabyle traditionnelle. Est ce qu'ils se sont justement adaptés par le traducteur en kabyle pour, comme nous l'avons mentionné plus haut, rendre le texte d'arrivé agréable à lire, ou bien se sont juste traduits en kabyle par ce qu'ils figurent déjà dans le texte de départ ?

<i>-Jours de Kabylie-</i>	<i>Page</i>	<i>-Ussan di Tmurt-</i>	<i>Page</i>
<b>EX. 01- Il me réserve à chaque fois, un accueil très simple avec son visage de tous les jours.</b>	Page. 09	- Yettqabal-iyi-d dya, yal tikelt, am yinebgi-nni n yumayen.	Page. 17

Dans cet exemple nous trouvons une forme de proverbe dans la version kabyle, où elle ne figure pas dans le texte de départ, ça est dû au style du traducteur du côté et aussi pour donner plus du charme au texte kabyle. Le proverbe *inebgi n yumayen*, nous le disons en kabyle ainsi :

*Inebgi n yiwen n yid, ad ak-gey i tebyid,*

*Inebgi n yumayen, ad ak-gey i tufid<sup>14</sup>,*

Il indique l'accueille simple de l'auteur par son village après une longue absence, et ce qui est mentionné, d'ailleurs, dans le texte de départ. Ce proverbe possède une place primordiale au sein de la société kabyle, même s'il est différent dans la manière dont laquelle il se répète d'une région à une autre comme : *inebgi n yiwen n wass bnu fell-as, inebgi n yumayen ddu fell-as*, ou bien aussi : *inebgi n yiwen n wass d afessas, inebgi n yumayen d amessas, ma d win n telteyyam ddu fell-as*. L'interprétation est la même.

<i>Jours de kabylie</i>	<i>Page</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page</i>
<b>EX. 02-</b> Le fellah ne voit pas plus loin. <i>Il nous condamne, la conscience tranquille.</i>	p. 35	Afellaḥ ur yezmir ad izer akin i tmazirt, <u>anda yeqqen i yebra.</u> Dya nekni ad ay-yessedlam	P. 39
<b>EX. 03-</b> <i>On ne court pas deux lièvres à la fois.</i> Le français ou	Page 37	<i>A bu snat yiwet ad k-truh,</i> d tafransist ney d taerabt? Xtir.	Page 40

<sup>14</sup> Cité aussi par Bouamara dans « *Ussan di Tmurt* » P. 17

l'arabe, il faut choisir.			
<b>EX. 04-</b> L'hiver ?- Un jour puis un autre. L'été ?- Une année et une autre. Lekhrif ?- Un mois suit l'autre.	P. 119	<i>Lexrif xerfayen, anebdu εamayen, ccetwa yumayen</i>	P. 111
<b>EX. 04-</b> il n'y a pas tu qui refuse un seul boucher, entends-tu qui refuse constamment d'entendre cette voix de la détresse.	P. 89	<i>Ulac akli gar waklan</i>	P. 83
<b>EX. 07-</b> Le bénéfice n'est pas entre les mains du Kabyle, c'est dieu qui donne !	P. 89	<i>Lfayda ur telli gar yifassen n leqbayel, lfayda d rebbi i tt-id- yettaken;</i>	P. 83
<b>EX. 08-</b> Quand le ventre pourra s'emplier, la tête se mettra à chanter.	P. 121	<i>Mi ara yeččar uεebbuđ, aqerru ad yekker ad yecnu</i>	P. 112
<b>EX. 09-</b> C'est peut être une nécessité plus qu'un devoir	P. 138	<i>Akken qqaren : Ameyyze qbel aneggez</i>	P. 127

Si nous observons le tableau, nous trouvons qu'il y a des proverbes, dont la quasi-totalité, n'existent pas dans le texte de départ, ce qui nous conduit à récapituler deux choses. La première, soit que nos connaissances dans la langue française nous ont pas permis d'extraire les proverbes, et notre niveau est insuffisant, ou bien que l'écrivain du texte de départ, Mouloud Feraoun, n'a pas utilisé des proverbes en français puisqu'ils ne sont pas nécessaires en tant que le texte présente une culture totalement étrangères à celle des français, ce qui indique, en parallèle, l'exemple : **EX. 03.** L'hiver ?- un jour puis un autre. L'été ?- une année et une autre. Lekhrif ?- un mois suit l'autre.

En outre soit, parce que le traducteur a abusé dans sa traduction en donnant un style qui est loin, dans quelques cas au texte original, s'il n'y pas de proverbes dans le premier, pourquoi les ajouter? Un texte en kabyle retrouve son autonomie par rapport au premier, ce qui implique l'infidélité dans le transfert textuel, ensuite culturel dans le cas où les deux textes ne présentent pas la même idéologie culturelle dans la traduction. Cela nous le retrouvons aussi dans les exemples EX. 04 et EX. 09. Quant à l'EX. 08 qui est un emprunt au proverbe utilisé typiquement dans l'arabe dialectale : « *ki techbaε lkerch, rass*

yyenni ». Ce qui implique la traduction littérale du texte de départ, il aura dû l'adapter par « *timeayin/timucuha deffir imensi* », c'est peut-être le message que M. Feraoun voulait transmettre par « *Quand le ventre pourra s'emplier, la tête se mettra à chanter* ».

Revenons à l'EX. 02, le proverbe « *anda yeqqen i yebra* » : un proverbe qui porte sur quelqu'un qui ne fait pas attention, qui ne prend pas les choses au sérieux et qui ne fait pas de souci, la conscience tranquille. On dit aussi « *afellah d aderyal* » que nous ne pouvons pas traduire littéralement par « *l'agriculteur est aveugle* », mais plutôt : l'agriculteur qui s'occupe de son travail sans se soucier des autres. Ou bien le proverbe « *anda tufeg i tres* » qui renvoi toujours au même contexte social.

Dans l'exemple EX. 03, aussi, nous remarquons que c'est un proverbe long par rapport aux autres, ici, c'est le rythme et la rime qui vont servir de moyens de mémorisation :

*Amek i s-yenna wuccen:*  
*A win yufan lexrif xerfayen,*  
*ccetwa yumayen,*  
*anebdu εamayen*<sup>15</sup>

Cet exemple montre l'importance de la rime dans la mémorisation du proverbe. Comme l'affirme Haddadou. M.A : En effet, « *l'homophonie entre les mots crée une sorte d'écho à l'intérieur du proverbe, mettant ainsi l'accent sur les mots-clés. C'est une sorte de marqueur qu'intervient souvent dans la littérature berbère (en fait dans beaucoup de littératures orales)* »<sup>16</sup>, principalement dans la poésie mais aussi dans les autres genres, comme c'est le cas du proverbe cité.

Pour le proverbe, EX. 04 : « *Ulac akli gar waklan* » peut renvoyer à l'égalité, on dit aussi : « *Ulac aquṭiḍ gar iquṭiden* » ou bien « *Ulac axxam deg texxamt* ».

Pour l'exemple, EX. 09, où l'individu doit prendre une bonne décision avant qu'il engage dans l'opération, pour le kabyle *ameyyez qbel aneggez*, renvoi quelque part à quelqu'un qui fait des choses sans la moindre idée, sans réfléchir, ni se méfier des conséquences qui peuvent être arrivées.

<sup>15</sup> Cité, aussi, par Haddadou M.A. dans : *Introduction à la littérature berbère*, 2009. HCA, P/ 66.

<sup>16</sup> *Haddadou Op, cit P. 69*

### 2.3. Nécessité d'un dictionnaire bilingue des proverbes Français-Tamazight (kabyile) ?

Comme nous l'avons signalé, le proverbe demeure en traduction un domaine très délicat avec ses profondes conceptions qui portent et qui apportent pas mal de contradictions pour le traducteur, ça est dû aux déférentes interprétations de proverbe du côté, et au niveau du traducteur dans les connaissances linguistiques et métalinguistiques qui lui appartiennent. De ce fait, pour rendre cette tâche impressionnante, très pratique et étendue, il fallait, comme nous l'avons signalé dans le titre, un lexique ou un dictionnaire bilingue du français vers tamazight et/ou l'inverse pour ceux qui souhaitent faire passer cette langue aux autres cultures. Ce dictionnaire aura pour l'objet de rendre les deux textes compatibles sémantiquement, qui abordent le même sujet même dans deux différentes cultures, aussi faire les échanges culturels. Dans ce cas, le traducteur n'aura pas besoin de chercher l'équivalent pré-existant ensuite existant. Si le proverbe figure dans le dictionnaire bilingue, nous l'apporterons. Nous essayons de donner quelques proverbes français que nous pouvons adapter pendant l'opération traductive en kabyle, selon leurs situations retrouvées et leurs thématiques.

<i>Proverbe français</i>	<i>Proverbe kabyle</i>	<i>La(es) thématique (s)</i>
1- <i>Rira bien qui rira le dernier</i>	<i>Lexber ar taggara; Nndama tettegray; A win yeḍsan ḥader ad truḍ.<sup>17</sup></i>	Le regret
2- <i>Pour subir il faut souffrir</i>	<i>D lhif i d-yesskarayen Argaz; D lmaḥna i d-yettrebbin.</i>	Atteindre un objectif malgré les obstacles.
3- <i>Les chiens aboient, la caravane passe</i>	<i>Tayaziḍt tettarew, ayaziḍ iqreḥ-it weerur-is.</i>	La jalousie
4- <i>Pierre deux coups</i>	<i>Tasekkurt timellalin; D takessawt, d tanhart.</i>	Faire deux choses au même temps ;
5- <i>Aller doucement, arrivera surement</i>	<i>Ameyyez qbel aneggez; Lmeyreb tessawaḍ, leica tessawaḍ</i>	La prudence dans la vie ;
6- <i>Chacun gratte sa gale</i>	<i>Mkul yiwen ikemmez ajeḡḡid- is ;</i>	La discrétion, voire l'individualisme ;

<sup>17</sup> Cité par Haddadou, OP Cit P. 64.

	<i>Mkul yiwen ikrez akal-is; Win i d-inawlen kra yečč-it.</i>	
7- Le travail c'est la santé	<i>D afus aberkan i d-yettawin ayrum amellal/ Tidi tettawi-d udi. (Haddadou : P. 63)</i>	Pour quelqu'un qui travaille ;
8- Qui va à la chasse perd sa place ;	<i>Win yeččan, yečča, win ur nečči tarbut tekkes (tettwakkes) ; A bu snat yiwet ad k-truḥ.</i>	Le retard de saisir une chance ;
9- Les apparences sont trompeuses.	<i>S ufella yecbeḥ yerqem daxel mi t-ldiy yeka;</i>	Pour les jugements de valeur.

Nous terminons ce titre consacré à la traduction du proverbe avec l'exemple du proverbe français « *tel per tel fils* ». Il correspond respectivement à : *anda yekka baba-s ad t-yetbee mmi-s, ansa tekka tayaḥ ad tt-tetbee yelli-s*, ou bien nous disons aussi : « *yekkat uḥeddad afḍis, yelmed mmi-s* » qui renvoient au même contexte social. Par conséquent y a des proverbes qui sont identiques même dans leurs traduction littérale, Ex : « *battre le fer quand il est chaud* » par « *Uzzal ijebbed yef laḥmu* », qui s'explique par : saisir une chance dans l'immédiat avant qu'elle s'échappe.

Enfin, cette équivalence ou compatibilité thématique des proverbes n'a pas touché uniquement le couple *français - kabyle*, en revanche nous la retrouvons même dans le passage *Français - Arabe - Kabyle*, signalons un exemple en français : « *Quand l'arbre est tombé, tout le monde court aux branches* », se dit en arabe ainsi : « *ḥina yasquṭu alḡamalu, takthuru asakakin* »<sup>18</sup>, même en kabyle : « *mi ara yeḡli wezger ttagten yer-s ijenwiyen* » qui signifie respectivement : quand le chameau tombe, tout le monde prépare son couteau. Quand le bœuf tombe, y aura plein de couteaux, pour le proverbe kabyle.

Le facteur sociolinguistique est une valeur assez importante à analyser. Les français utilisent le mot *arbre*, une figure ubiquiste dans le pays, alors que les arabes emploient le

<sup>18</sup> Signalé dans Dr. A. Smadi, Dr. S. Kakish Dr. M. Almataqah, *Les parémies françaises et leurs équivalences en arabe : source, traduction et contexte social*, P.150 ; *Synergies, Algerie n°17-2012, PP : 145-157.*

mot *chameau* qui fait partie de la vie quotidienne des bédouins arabes. Et les kabyles qui utilisent *le bæuf*, une figure omniprésente dans la société kabyle.

### 3. Traduction des métaphores :

Avant de parcourir les métaphores utilisées dans les deux œuvres, il nous semble nécessaire de définir la métaphore d'une manière globale, ainsi que son fonctionnement et ses effets sur le texte. En effet, plusieurs ouvrages définissent la métaphore en tant qu'une comparaison abrégée, c'est-à-dire, le remplacement d'un mot ou d'une expression normalement attendus (A) par un autre mot ou une expression (B), selon le rapport d'analogie (correspondance, similitude) entre (A) le comparé (B) le comparant.

Exemples :

-**Si Mohamed est un chacal**, un chacal kabyle (*Jours de Kabylie*, page : 119) ;

-**Si Muḥammed d uccen**, d uccen n tmurt (*Ussan di Tmurt*, Page : 111).

Nous pouvons déduire à l'aide de cet exemple que la métaphore est la comparaison d'une chose à une autre sans l'utilisation d'un outil de comparaison.

Fontanier la définit en tant qu' « *une trope par ressemblance qui consiste à présenter une idée sous le signe d'une autre idée plus frappante ou plus connue, qui d'ailleurs ne tient à la première par aucun autre lieu que celui d'une certaine conformité ou analogie* »<sup>19</sup>. Dans l'exemple mentionné, nous trouvons la comparaison de *Si muhemmed* à un *chacal* qui est un symbole d'intelligence et de malice, donc il y a une ressemblance entre (*Si Muḥammed*, et le *chacal*).

Allaoua Rabehi ( 238 : 2009) dans sa *thèse de Doctorat, analyse stylistique de l'œuvre poétique de Lounis Ait Menguellat*, qui a réservé une partie remarquable à la question de la métaphore et sa traduction , mais de kabyle vers le français, il mentionne : « *Selon Michele Aquien et Georges Molinie (p. 248) la métaphore « [...] est le plus important de tous les tropes, et l'une des plus considérables de toutes les figures, aussi bien dans l'histoire que dans la pratique actuelle [...]* » Ces auteurs développent (p. 249-250) les cinq "états" successifs dont le premier est une comparaison : **1°** Ce garçon est agile comme un singe. **2°** Ce garçon est un singe agile. = Ce garçon a une agilité de singe.

<sup>19</sup> Fontier, G, 1977, *Les figures du discours*. Ed : Flammarion, P. 99.

3° Ce garçon est un vrai singe. 4° Un vrai singe agile parut alors à nos yeux. 5° Les grands-parents éblouis virent bondir un vrai singe.

Selon le même auteur : « la métaphore est [...] un trope puissant et de grand usage. Les rhétoriciens ont tous recommandé de s'en servir judicieusement, en l'appropriant aux différents niveaux de style [...] Ils ont aussi recommandé que les métaphores fussent naturelles, c'est-à-dire point tirées de trop loin, et donc raisonnablement compréhensibles. [...] [Elle] constitue la base des principales images, elle est le constituant majeur de certains discours descriptifs, ou satiriques, dont elle peut renforcer le pittoresque ou le mordant par sa puissance de raccourci et sa force de suggestion [...] Elle est la source de tous les développements poétiques modernes »<sup>20</sup>.

Par ailleurs, nous pouvons distinguer trois types fondamentaux de la métaphore, la métaphore **in presentia**, où il y a le comparé, le comparant et le nœud, elle est fondée sur une relation contextuelle entre le comparé et le comparant (*tamurt-iw d izurar yef idurar*, présence de comparé et du comparant), la métaphore **in absentia** qui vient par la suppression de l'un des deux côtés de la métaphore, soit le comparé ou le comparant.

Fromilhague déclare que : « la métaphore *in absentia* est fondée sur une relation de substitution, le point de départ de la construction imaginaire »<sup>21</sup>, soit le comparant qui n'est pas exprimé, soit c'est bien le comparant. Ex : *Tidet teskidib*, où *tidet* qui est le comparé, et le comparant qui est elliptique (*ovale*), nous pouvons le déduire selon le contexte ou le nœud, « *teskiddib* » et *tidet* qui est une personne qui parle. Quant à la **métaphore filée** qui se définit généralement comme série de métaphores reliées et bien attachées l'une à l'autre, syntaxiquement et sémantiquement. Ou c'est la suite de métaphores sur le même thème (*le même fil*) et qui présentent donc un certain nombre de sèmes commun (*sème*= élément de signification d'un mot). Ex ; *Wekley rebbi i zzher-iw*, *La t-ttrajuy mazal yuki* (*Ait menguellat*), il compare *zzher* à un homme avec ses caractères « *t-ttrajuy, yettes, yuki* », donc la métaphore est filée.

Nous allons extraire quelques métaphores, pour ne pas dire toutes, par ce qu'il s'agit, juste, d'un coup d'œil sur ces genres littéraires où le traducteur doit approfondir dans l'analyse des contextes cachés à l'intérieur du texte, par ce qu'ils reflètent

<sup>20</sup> Allaoua Rabehi., *Analyse stylistique de l'œuvre de Lounis Ait Menguellat*, Université d'Aix- en Provence. France. 2009. p. 238.

<sup>21</sup> Fromilhague, J., *Introduction à l'analyse stylistique*, Dunod, paris. 1992. P : 81.

l'âme de la société que le traducteur ne doit pas louper ou ignorer pendant son activité traduisante, bien entendu.

<i>Jours de kabylie</i>	<i>Page</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>Page</i>	<i>Type de la métaphore</i>
<b>EX. 01-</b> Il me réserve à chaque fois un accueil très simpla avec <u>son visage de tous les jours</u>	P. 10	<i>Dya yettqabal-iyi-d yal tikelt, am yinebgi n yumayen s wudem-nni-ines n yal ass.</i>	P. 17	<b>Métaphore in absentia;</b>
<b>EX. 02-</b> Notre village nargue les prétentions impatiente et fatiguent les longue espérances, il reste égal à lui-même.	P.10	<i>Taddart-nney d tin yettqamaren s yiles hercawen wid icerden d wid ihemqen.</i>	p.18	<b>Métaphore filée ;</b> l'expression soulignée est une expression figée.
<b>EX. 03-</b> S'il accueil sévèrement les nouveaux débarqués.	P.10	<i>...ur tettmagar ara inerzaf imaynuten s yiles hercawen</i>	P.18	<b>Métaphore in absentia ;</b>
<b>EX. 04-</b> Il semble dire à chacun de ses enfants prodigues.	P.10	<i>Teqqar (taddart) i waraw-is ijaħen</i>	P.18	<b>Métaphore in absentia ;</b>
<b>EX. 05-</b> Alors pourquoi te fâcher et nous mal accueillir?	P.13	<i>Ihi, acuyer tetteħeħ fell-aney?</i>	P.21	<b>Métaphore in absentia ;</b>
<b>EX. 06-</b> Ils sont dans leurs <u>meilleurs jours</u> ;	P.13	<i>Tqubel-iten-d ddunit s wussan imellalen;</i>	P.21	<b>Métaphore in absentia ;</b> (elle peut-être filée) ;
<b>EX. 07-</b> Tu t'effaceras timidement;	P.13	<i>Ad nesren yicettiħen yef yiri-inem;</i>	P.21	<b>Métaphore filée</b>
<b>EX. 08-</b> La terre est saine, modeste et pure comme paysanne pauvre, mais de	P.14	<i>Akal yeħfa, yerzen, zeddig am tfellaħt-nni yemmuybnen, tili d</i>	P.21	<b>Métaphore filée ;</b>

bonne naissance ;		yelli-s lašel;		
<b>EX. 09-</b> Se sont dans leurs meilleurs jours.	P. 14	Tqubel-iten-d ddunit s wussan imellalen	P. 21	<i>Métaphore in absentia ;</i>
<b>EX. 11-</b> Une petite tombe qui se cofondera avec toutes les autres ;	P. 14	Amđiq-a d azekka ara icabin wiyad.	P.21	<i>Métaphore in presentia ;</i>
<b>EX. 11-</b> Il était (l'Amin) diplomate;	P. 21	<i>Lamin d ahendaz</i>	P. 27	<i>Métaphore in presentia ;</i>
<b>EX. 12-</b> J'étais un petit bout d'homme ;	P. 24	<i>Lliy d acawrar annect ufus umehraz</i>	P. 30	<i>Métaphore in presentia</i>
<b>EX. 13-</b> Votre argument favori, vous les kabyles ;	P. 35	Kunwi s leqbayel <u>yezdey deg wul-nwen wawal-a</u>	P. 39	<i>Métaphore in absentia ;</i>
<b>EX. 14-</b> Sa main est remède ;	P. 39	<i>Afus-is d ddwa</i>	P. 42	<i>Metaphore in presentia ;</i>
<b>EX. 15-</b> Oh ! il a été gentil, le chikh ;	P. 41	<i>I yehlaw yiles n ccix-nney</i>	P.44	<i>Métaphore in absentia ;(au même temps une expression figée) ;</i>
<b>EX. 16-</b> La fatiha est toujours bien accueillie ;	P. 43	<i>Lfatiha leddin-as medden tawwurt</i>	P. 45	<i>Métaphore in absentia ;</i>
<b>EX. 17-</b> Voir l'image du maitre faisant trimer son esclave ;	P. 95	<i>Rran lxalat d tiklatin, irgazen d babaten-nsent</i>	P. 89	<i>Métaphore in presentia ;</i>
<b>EX. 18-</b> Nous récoltons les fruits de son travail, ceux du jardin qu'il a créé ;	P. 135	<i>Ntett tidiwin n wwayen i d-yessuli umezwaru</i>	P. 124	<i>Métaphore in absentia (expression figée aussi) ;</i>
<b>EX. 19-</b> Dans les villages, qui, eux même, prennent l'allure.	137	<i>Tudrin yebdan tbeddilent tikli</i>	P. 127	<i>Métaphore in absentia</i>

Dans la traduction des métaphores, nous remarquons que la traduction littérale peut approuver l'existence de la métaphore, dans deux textes mais, à conditions qu'elle soit adéquate et légitime d'un point de vue linguistique, sémantique en particulier, à ce fait, la traduction littérale des métaphores peut garder les éléments contextuels de la métaphore comme le comparant et le comparé.

Prenant l'EX. 14- *Sa main est remède ; (jours de Kabylie. P. 39) → Afus-is d ddwa (Ussan di Tmurt. P. 42) Metaphore in presentia.* Ici la traduction littérale a gardé les deux éléments fondamentaux de la métaphore le comparé (*sa main, afus-is*) et le comparant (*remède, ddwa*). L'EX. 15- *Oh ! Il a été gentil, le chikh ;(jours de Kabylie. P. 41)→*

*I yeħlaw yiles n ccix-nney (Ussan di Tmurt. P. 44),* ici nous remarquons l'existence de la métaphore, dans la version kabyle, voire même l'expression figée, où elle ne figure pas dans la version française, mais sémantiquement les deux expressions renvoient à la même description qui est la belle image de chikh dans le village. Quant à l'EX. 13- le traducteur dans le texte d'arrivé préfère de faire intégrer une métaphore disant : *Kunwi s leqbayel yezdey deg wul-nwen wawal-a.* Qui présente une métaphore in absentia avec l'absence de comparant, qui est opaque mais qui est remplacé par quelqu'un qui l'habite avec le verbe (*yezdey*), et le comparé qui est *awal*.

C'est la même chose pour les exemples : EX. 06, EX. 07, EX. 09, EX. 18. Où la traduction n'est pas littérale ce qu'implique la présence de la métaphore dans une version kabyle et son absence dans le français ou l'inverse.

#### 4. Traduction des expressions figées

Tout d'abord qu'est-ce qu'un figement linguistique ? Et son importance dans une langue donnée ?

Selon Andret Martinet le figement est : « *la fréquence d'un syntagme s'accroisse sans qu'il soit possible d'adapter sa forme à sa nouvelle probabilité par abrègement ou tronquement* »<sup>22</sup>, il ajoute : « *la raison en est souvent que les éléments composants sont de trop faible spécificité pour qu'on puisse rien retrancher à l'ensemble.* »<sup>23</sup>

<sup>22</sup> Martinet, A., *Eléments de linguistique générale*, 5<sup>ème</sup> édition, A-Collin. P, 196, 2013.

<sup>23</sup> Idem

L'importance du figement ne se limite pas, uniquement, sur le plan phonétique mais il a, aussi, une valeur sémantique, il ajoute dans la même page : « *le figement joue un rôle considérable dans l'évolution linguistique* »<sup>24</sup>

Les expressions figées, par opposition aux expressions libres sont, selon Dubois « *des suites de mots qui n'obéissent pas aux règles générales de constitution de syntagmes ou de phrases et qui n'admettent pas de variations, ou du moins dans des limites restreintes aux articles, aux temps des verbes, aux insertions d'adjectifs* »<sup>25</sup>.

Une expression figée ne tolère pas de variations au niveau de sa construction interne, du moins dans des cas isolés et restreints, du fait que les monèmes qui l'a constituent ne respectent pas les règles de construction des syntagmes. Elle est généralement construite d'un ensemble de monèmes lexicaux et grammaticaux, pour des raisons syntaxiques et sémantiques, ils ont perdu leur autonomie et leur liberté pour fonctionner comme un seul monème.

Pour Fekete , l'expression figée est : « *un groupe de plusieurs mots syntaxiquement et sémantiquement liés, formant une sorte de « statue de sel » linguistique ; ces mots sont soudés sous une forme fixe, donnant un sens global, que nous employons invariablement* »<sup>26</sup>. Ce groupe de mots qui forment une expression, sont consolidés les uns aux autres avec des liens syntaxiques et sémantiques particuliers. En conséquence, ils fonctionnent comme un seul mot ayant un caractère fixe est invariable.

A partir de cette définition, on peut dire que l'expression figée elle est analysable que du point de vue syntaxique et sémantique. Il faut que le sens soit opaque pour qu'on puisse attribuer un sens littéral à cette expression.

Dans le champ kabyle, Tidjet : considère l'expression figée comme étant « *un lexème composé, donc l'équivalent sémantique d'une unité lexicale. C'est pour cela qu'une expression figée est, elle-même, susceptible de donner naissance à plusieurs utilisations* »<sup>27</sup>. Cette définition se base sur l'équivalence sémantique, dont un lexème

<sup>24</sup> Idem

<sup>25</sup> Dubois ; OP, Cit. 289

<sup>26</sup> Cité par Yahiaoui. M., *Essai de typologie syntaxique des expressions figées kabyles (parler de Tichy)*, mémoire de Magister, DLCA, Bejaia. 2008.

<sup>27</sup> Tidjet, M., *Polysémie et abstraction dans le lexique amazighe Kabyle*, mémoire de magister, DLCA. Bejaia1997. P. 342

composé est l'équivalent d'une seule unité lexicale qui est l'expression figée. De sa part, elle est susceptible de donner naissance à des emplois polysémiques.

Une expression figée ne peut pas admettre des transformations dans le fond de sa structure, car elle est entièrement figée. Svensson confirme cette hypothèse ; elle dit : « *les variations morphosyntaxiques (déclinaisons, conjugaisons et transformation, entre autres) seraient donc restreintes- sinon inexistantes- et il ne serait pas non plus possible d'effectuer de commutations des éléments lexicaux* »<sup>28</sup>. Dans ce travail, Tidjet a touché l'expression figée mais il l'a examinée comme étant une séquence composée, qui est susceptible de donner naissance à de nouvelles unités lexicale. Il ajoute qu'elle peut avoir des emplois polysémiques très diverses. L'auteur n'a pas fait la lumière sur ces expressions figées, étant donné que l'objectif principal de son travail portait sur c'est la polysémie lexicale.

Salem Chaker qui a fait la lumière sur le segment figé (*annect ila* /être immense). Pour lui, le premier constituant du syntagme est un complexe ou un segment inconnu dans l'usage actuel. Il ajoute que ce segment n'existe pas sans l'affixe personnel. Ainsi ce segment figé est constitué de deux unités résiduelles : (*Annect+ i-la* /Quantité il-possède). Combien (verbe *ili* « posséder »). Ici, Chaker n'a fait référence ni à la locution verbale, ni à l'expression figée. On remarque que le premier mot conserve son sens originel. Or, dans une expression figée, ce sont tous les éléments qui fonctionnent comme une seule unité lexicale. Le sens est le résultat du coût total des éléments...

Venons-en aux dictionnaires. Nous citons à titre d'exemple, le Dallet (Kabyle – Français), qui a travaillé sur le lexique des Ait Menguellat qui est une œuvre lexicographique considérable, il a expliqué toutes les unités lexicales par des exemples, des dictons, des proverbes ou par des expressions.

Le père Dallet a dû collecter de nombreuses expressions figées, mais ces dernières ne sont pas présentées comme des entrées dans ce dictionnaire, elles sont généralement mélangées avec d'autres expressions et les critères de localisation et d'identification de ces expressions ne sont pas illustrés, car il n'est pas dictionnaire d'expression

Nous allons extraire quelques expressions figées dans les deux textes :

<sup>28</sup> Cité par Yahiaoui, OP. Cit. P. 76.

<i>Jours de Kabylie</i>	<i>Page</i>	<i>Ussan di Tmurt</i>	<i>page</i>
<b>EX. 01-</b> Ils l'ont font un peu par dépit ;	P. 09	- Ttgen-tt <u>nnig n wulawen-nsen kan;</u>	P. 17
<b>EX. 02-</b> Ils lui en veulent d'être, si laid ;	P. 09	- <u>ttfen-as-tuhsibt</u> , imi tecmet ;	P. 17
<b>EX. 03-</b> Je crois le deviner, mais il ne peut pas m'en savoir gré.	p. 10	- Maca ur sawḍey ara <u>ad as-ččarey tit</u>	P.18
<b>EX. 04-</b> Vous serez très bien, ici !	P.11	- Ad <u>tafem iman-nwen dayi !</u>	P.19
<b>EX. 05-</b> Il ne <u>gu'à se taire</u> et à adorer ;	P. 33	anagar ma iḥemmel-itén <u>yerna yettef imi-ines</u>	P. 37
<b>EX. 06-</b> Comprend bien son péché ;	P. 34	<u>Yesfed ddnub</u> yewwi	p. 37
<b>EX. 07-</b> Maintenant cela va mieux, c'est visible ;	P. 38	- iban-ak lḥal, akka imir-a. <u>Yufa iman-is</u> , d aṭas	P. 41
<b>EX. 08-</b> Nous le critiquons sévèrement, entre nous ;	P. 39	<u>Nekkat deg-s</u> ama d ulamek	P. 43
<b>EX. 09-</b> L'on s'en va sans se soucier du voisin	P.53	Taggara ad <u>yettef abrid</u> , ur yettḥebbir ara I lḡar-is	P. 55
<b>EX. 10-</b> De multiples solutions se présentent au responsable ;	P.53	_Iewweq anwa <u>abrid ara yay</u>	P. 55
<b>EX- 13-</b> qu'on aille, <i>pour voir</i> , acheter une vache ou même son mouton de l'aïd ?	P. 82	<u>Gret adar ad ttwalim ! jerrebet</u>	P. 77
<b>EX. 14-</b> ils réussissent à retenir l'intention des acheteurs et écarter les acheteurs.	P. 82	<u>Ssnen amek teqqnen medden seg yiles</u> , d wamek sserwalen wid ara yayen;	P. 78
<b>EX. 15-</b> il faut regarder les genres sans sourciller, ne pas craindre, ne pas rougir...	P. 83	<u>Argaz ilaq ur iberru ara i wallen-is mi ara t-id-yettmuqul wayeḍ</u>	P. 79
<b>EX. 15-</b> Mais maman, ne te donne pas tant de peine ;	P. 96	<u>Ur ttruz ara aqerruy-im</u> , a yemma	P. 90
<b>EX- 16-</b> Dont l'unique souci...	P. 103	<u>Imi yiwen kan unezgum i tent-</u>	P. 97

		<i>ikeččmen</i>	
<b>EX- 17- Ils s'adaptent</b>	P. 136	<i>Uyalen ttayen tanumi</i>	P. 126

Dans ce tableau récapitulatif, nous n'avons pas donné tous les exemples fréquents dans les deux textes parce qu'ils sont nombreux, au contraire nous avons réuni juste quelques exemples qui peuvent être adaptés, non traduits. Comme nous l'avons constaté dans le titre de la traduction des proverbes, où le traducteur fait intégrer certains éléments culturels et qu'ils n'existent pas dans le texte de départ, ça revient à plusieurs points, déclarant quelques-uns :

Conserver les éléments qui présentent un patrimoine immatériel de la langue kabyle, sinon ils risquent d'être disparus si ne se sont pas transcrits.

Présenter l'intensité de l'idée du traducteur en introduisant les expressions figées, et aussi ses émotions, Giry-Schneider, elle voit qu' « *une expression figée est analysable, syntaxiquement et sémantiquement si l'on prend compte son sens littéral, comme le montre l'intéressante distinction entre casser sa pipe et mourir, ne peut logiquement s'appliquer qu'aux expressions sémantiquement opaques, celles pour lesquelles il y a un sens littéral* »<sup>29</sup>.

Nous avons remarqué, par ailleurs, que l'expression figée ne peut pas être traduite littéralement, même si le travail que nous devons faire est bien l'étude de l'expression figée française et sa traduction dans le texte d'arrivée en kabyle, mais comme nous l'avons affirmé et confirmé plus haut le texte original lui-même est conçu comme traduction.

### **Conclusion :**

D'une manière générale, les proverbes, les métaphores, les expressions figées, les adages, les chansons populaires, ou les expressions idiomatiques reflètent l'âme, l'esprit, la sagesse, ou la quintessence d'un peuple. Leur traduction du français en kabyle, se révèle très délicate.

À cet égard, il faut souligner, ici, que la question du traitement des expressions figées dans la langue kabyle, mérite de mettre l'accent sur deux points essentiels. D'un côté sur un problème très ancien concernant la délimitation de l'expression figée et celui

<sup>29</sup> Giry Scheider. J., *Les prédicats nominaux en français (les phrases simple à verbes supports)*, Paris, publié avec le concours du CNRS librairie Droz Geneve. 1987. P. 88.

des énoncés proches, de l'autre, sur le mode de traitement d'un tel genre d'expressions, et cela ne se fait qu'avec la réalisation d'un dictionnaire bilingue français kabyle. Il est important de signaler que nous devons suivre les démarches méthodologiques de traduction des proverbes et des expressions figées en langues différentes d'Alain Rey et de Sophie Chantreau dans *Dictionnaire d'expressions et locutions* lequel présente un grand panorama poétique en langue française.

Les études linguistiques concernant la phraséologie en général, et les proverbes en particulier, ne sont pas très nombreuses en langue berbère et le kabyle en particulier. D'ailleurs, il n'existe pas de dictionnaires bilingues spécialisés (français – Kabyle ou Kabyle – français) des proverbes. La plupart des ouvrages que nous trouvons dans ce domaine ne sont pas spécialisés; les proverbes, les dictons, les expressions idiomatiques, et les collections y sont mélangés et c'est pour cela que nous avons donné une simple perspective qui s'agit d'une contribution à la réalisation d'un dictionnaire ou bien un lexique entre ces deux langues pour mettre l'accent sur ces conceptions dévoilant une vérité à valeur générale et transmettant une sagesse populaire.

Par ailleurs, certaines figures ne se traduisent pas du tout en langue cible. Comme l'affirment : Vinay et Darbelnet, cela : « *s'applique à des cas où la situation à laquelle le message se réfère n'existe pas dans la langue d'arrivée, et doit être créé par rapport à une autre situation que l'on juge équivalente* »<sup>30</sup>. Comme par exemple: « *il pleut comme une vache qui pisse* » qui ne trouve pas d'équivalent sémantique en kabyle voir même en arabe. La convention sociale et culturelle joue dans ce cas un rôle important dans la traduction des éléments stylistiques. Cette convention impose même une contrainte à la composition linguistique de l'énoncé. Le mot *pisser* (même ses dérivations et ses synonymes) est presque un tabou dans la culture berbère, notamment le Kabyle.

---

<sup>30</sup> Vinay et Darbelnet. Op. Cit. P. 52

# CONCLUSION

## Conclusion

Au terme de notre travail et pendant l'analyse du corpus nous avons apporté des éléments de réponse à nos questions posées.

*Premièrement*, nous avons constaté que le traducteur kamal Bouamara a utilisé dans sa traduction tous les procédés linguistiques tels que l'emprunt, le calque, la traduction littérale, la transposition, la modulation, l'équivalence et, enfin, l'adaptation et que nous avons relevé dans la partie d'analyse.

*Deuxièmement*, En faisant ce travail, il nous a semblé que l'expérience de traduction en Kabyle était tout à fait particulière et qu'elle méritait un traitement particulier, c'est-à-dire, langue non reconnue, pauvreté de la tradition graphique, apparition des néologismes... etc.

Donc le problème majeur est bien loin que dans la traduction elle-même, malgré l'apparition de quelques lacunes dans les niveaux linguistiques comme morphologie, syntaxe, lexique, sémantique.

*Troisièmement*, les connaissances extralinguistiques jouent un rôle très important au cours de la compréhension d'un texte sans pour autant exclure l'importance des connaissances linguistiques. En effet, bien des procédés d'analyse utilisés par le traducteur montrent que pour traduire, il a dû bien comprendre la perspective du kabyle ainsi que les comportements des kabyles dans la vie quotidienne. ( ce qui est, aussi, le but de l'œuvre originale)

Le traducteur s'est bien mis dans la situation de l'auteur pour la comprendre et réexprimer le vouloir dire de l'auteur. Quelques fois, il ajoute des mots et des phrases qui servent à verbaliser le contexte pour faciliter la compréhension des lecteurs kabylophones. C'est par exemple le cas de l'expression « *Inebgi n yumayen* ». L'équivalent de cette proposition n'existe pas dans la version originale mais il ajoute pour expliciter le sous-entendu. Sans ce fragment explicatif, les lecteurs kabyles auraient eu du mal à reconnaître qui c'est l'équivalent de « *l'accueille simple* » apparu dans la version originale et qui indique le même contexte.

En tant que traducteur kabyle, kamel Bouamara doit centrer son texte sur les lecteurs kabyles. C'est le cas où il a omis quelques détails, soit un mot, soit un groupe de mot ou une phrase, pour bien l'adapter à son public. Le groupe de mots qui est un proverbe au même temps : *la roue tourne* est un bon exemple. Il a raison d'omettre ce groupe de mots dans sa version traduite parce qu'il sait bien que sa traduction ne servirait pas à la

compréhension. Pour bien rendre le texte plus agréable à lire il a choisi l'expression *ddunit tettezzi* pour décrire bien sa situation.

Notre analyse révèle trois types d'écart en traduction du traducteur. Ces deux derniers cas font partie de ces trois types. Il est évident qu'il y a des écarts dans toutes les traductions. Le problème c'est que le traducteur sait manier bien sa langue maternelle pour réexprimer le texte en vue de la compréhension des lecteurs. Quelques fois il utilise des équivalences qui paraissent très proche de la version originale.

Le traducteur a bien orienté son texte vers ses lecteurs kabyles pour choisir quel type d'équivalence pour assurer la compréhension du lecteur.

En résumé, le phénomène d'écart est un fait universel de tout passage d'une langue à l'autre. Le traducteur joue le rôle d'un lecteur qui comprend l'idée de l'auteur, d'un interprète qui reformule les données et d'un « écrivain » qui réexprime, rédige à nouveau le message de l'auteur pour mieux faire comprendre à ses lecteurs.

L'objectif dans ce modeste travail été de découvrir le rapport qui existe entre la *fonction*, le *résultat*, et la *méthode* d'une traduction. Le *résultat* est la traduction elle-même, notre objet concret d'étude, la *méthode* est le processus qui a abouti à ce résultat, un processus qui est caractérisé principalement par le fait qu'il est une activité soumise aux normes (*linguistiques et extralinguistiques*).

Les normes de traduction que nous avons pu observer sont les normes opérationnelle, qui comprennent entre autres l'unité de traduction à partir desquelles a travaillé le traducteur, ainsi que ce que Toury appelle *la norme initiale*. La norme initiale détermine à quel degré le traducteur choisit de suivre les normes du système source ou les normes du système cible.

Dans cette présente traduction, il est intéressant de rendre compte des traits qui distinguent l'œuvre originale et l'œuvre traduite par Kamal Boumara. Il est aussi particulièrement intéressant d'examiner les choix faits par ce traducteur pouvant expliquer son succès. Rappelons que Kamel Bouamara a introduit des faits sociolinguistiques qui n'existent pas dans le texte de départ pour rendre l'œuvre plus proche au lecteur berbérophone et kabylophone en premier lieu.

Pour conclure, nous espérons que ce modeste travail a contribué à montrer combien est nécessaire de présenter un modèle pour l'analyse de la traduction en berbère (kabyle) en général et celle des œuvres d'une manière plus précise. Rendant compte des facteurs qui ont déterminé le succès d'une telle œuvre comme la présente traduction dans la littérature berbère et kabyle particulièrement.

Enfin de compte, toute traduction présente une culture et représente une rencontre éternelle entre les différentes cultures et sociétés.

Cette rencontre peut nous révéler des aspects intéressants sur les deux cultures en particulier ainsi que sur l'interaction culturelle en général.

Dans notre étude la rencontre a lieu entre deux traditions littéraires que, d'un point de vue relatif, tout sépare : la langue, le temps mais l'héritage culturel est le même.

# **BIBLIOGRAPHIE**

## **Références bibliographiques :**

### **I – Ouvrages collectifs :**

1. Aziri. B., *Néologismes et emprunts dans les médias amazighs*. Ed : HCA. 2009.
2. Béchade. H-d., *Syntaxe du français moderne et contemporain*. Ed : Presses universitaires de France. 1993.
3. Boumara. K. *Ussan di Tmurt*. Ed : ENAG. Alger. 2006.
4. Chuquet. H & Pillard. M., *approche linguistique des problèmes de traduction Anglais-Français*. Ed : Ophrys. 1989 P.11. Paris.
5. Dubois & Al., *Linguistique et sciences du langage*. Ed : Larousse. Paris. 2007
6. Feraoun. M., *Jours de Kabylie*. Ed : seuil. Paris.1968
7. Fontier. H., *Les figures de discours*. Ed : Flominarien. Paris 1977.
8. Fromilhague. J., *Introduction à l'analyse stylistique*. Ed : Dunod, Paris. 1992
9. Gardes-Tamin. J. & Hubert. M., *Dictionnaire de critique littéraire*. Ed : Cérés, 1988.
10. Gardes-Tamine J., *La stylistique*, Ed : Armand Collin, Paris 1992, 1997.
11. Giry Scheider. J., *Les prédicats nominaux en français (les phrases simple à verbes supports)*, Paris, publié avec le concours du CNRS librairie Droz Geneve. 1987
12. Haddadou. M.A., *Vocabulaire amazigh commun*. Ed, ENAG. 2011
13. Haddadou M. A., *Introduction à la littérature berbère (Kabyle)*. Ed : HCA, 2009
14. Imrazene. M., *Eléments de morpho-syntaxe kabyle*. Ed : El-Amel. Tizi-Ouzou. 2014
15. Imarazene. M., *Syntaxe berbère*. Ed : HCA. Alger. 2007.
16. Ladmiral. J. R., *Traduire : théorèmes pour la traduction*, édition Gallimard, Paris, 1994.
17. Lederer. M., *La traduction aujourd'hui*, Ed. Hachette, Paris, 1994
18. Le Goffic. P., *Grammaire de la phrase française*, Hachette, Paris, 1993
19. Martin R. et al, *Grammaire méthodique du français*, 3e édition Quadrige. 2004
20. Martinet. A., *Eléments de la linguistique générale* ; Armond Collin, 5<sup>eme</sup> édition. 1971
21. Marc-Emanuel. M., *Adaptation, in le dictionnaire littéraire*, (ouvrage de collection sous la direction de Paul Aron, Denis Saint-Jacques, Alain Viala) presse universitaire de France, Paris,
22. Mounin, G., *Les problèmes théoriques de la traduction*, Ed. Gllimard. 1963
23. Mounin G., *Linguistique et traduction*. Ed : Dessart & margada, Bruxelles.1976

24. Oseki-Depre. M., *Théories pratiques de la traduction littéraire*. Ed : A. Collin. 1999. P. 12
25. Radhouane. N., *syntaxe descriptive*. Ed. Academia. Bruylant. P. 26. 2001
26. Vinay. J.P. & Darbelnet. J., *stylistique comparée du français et de l'anglais* Ed. Didier. 1977

## **II- Mémoires et thèses :**

01. Ameziane. A., *Les formes traditionnelles dans les romans kabyles, du genre au procédé*. Mémoire D.E.A, INALCO- Paris, 2002.
02. Bala. S., *Traduction d'une « écriture sur soi » du français au berbère. (Cas de l'œuvre de Fadhma Aith Mansour Amrouche, « Histoire de ma vie »)*. Mémoire de magister ; Université de Bejaia. 2001.
03. Berkai A/ Aziz., *La terminologie de linguistique en Tamazight*. Mémoire de Magister. Université de Béjaia. 2001.
04. Lagard. L., *Traducteur professionnel face aux textes techniques et à la recherche documentaire*. Thèse de Doctorat. ESIT. Université de Paris III. Sorbonne Nouvelle.
05. Ladaoui. N., *ترجمة الاستعارة في النص من الفرنسية إلى العربية : الدروب الشاقة و الدروب الوعرة* . Mémoire de Magister. UMMTO. 2011
06. Laoufi. A., « *réécriture, traduction et adaptation en littérature kabyle*. Le cas de « *Si Lehlu* » de Mohia . Mémoire de Magister, UMMTO, 2010
07. Rabehi. A., *analyse stylistique de l'œuvre poétique de Lounis Ait Menguellat* thèse de Doctorat. Université d'Aix en Provence. 2009
08. Tidjet, M., *Polysémie et abstraction dans le lexique amazighe Kabyle*, mémoire de Magister, DLCA. Bejaia 1997
09. Yahiaoui. M., *Essai de typologie syntaxique des expressions figées kabyles (parler de Tichy)*, mémoire de Magister, DLCA, Bejaia. 2008.

## **III- Articles et actes de Colloques :**

1. Acte de colloque à l'école supérieure d'interprètes et de traducteurs de l'Université de Paris III. Sorbonne Nouvelle P.P : 229-252.

2. Berkai A. A., *Quel aménagement pour l'emprunt en amazighes ?* Asinag, Maroc, 2010.
3. Chemakh. S., *la traduction vers le berbère de Kabylie, état des lieux et critique*, in revue Izuran Racine, n°23. 2007. Tizi-Ouzou.
4. Deroy. L., 1980, *L'Emprunt Linguistique*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, Société d'Édition « *Belles Lettres* », p. 13.
5. Guiraud. P., *La stylistique*, Paris, PUF (coll. *Que sais-je ?*). 1972.
6. Imarazene. M., *la traduction entre les ciblistes et les sourcistes : cas de Tamazight. Universita degli studi di Napoli « l'orientale ».* Naples. Italie. Juin. 2011.
7. Lederer. M., *Synecdoque et Traduction*, in: D. Seleskovitch. *Traduire : Les Idées et les Mots*, in: *Etudes de Linguistique Appliquée*, n°24, Paris, Didier, 1976.
8. Mahrazi. M., *La Langue Amazighe de la Tradition Orale Au Champ de La Production Ecrite (parcours et défis). Actes du 2<sup>ème</sup> Colloque international Organisé les 17 et 18 avril 2013. Sous la direction du Professeur Mohamed Djellaoui. Université de Bouira. P. 180*
9. Maryse Privat ., *à propos de la traduction des proverbes. Revista de Filologia Románica* número [5, 28 1-289] 1998
10. Mezdad. A., *Traduction en tamazight* , in cyber ayamoun, n°11, 2002, Bejaia.
11. Mejri S., *Néologie des variétés lexicales : Visages du français, variétés lexicales de l'espace francophone*, AUPELF-UREF. John. Libbey.Eurotext, Paris, 1990
12. Naït Zerrad. K., *La Langue Amazighe de la Tradition Orale Au Champ de La Production Ecrite (parcours et défis). Actes du 2<sup>ème</sup> Colloque international Organisé les 17 et 18 avril 2013. Sous la direction du Professeur Mohamed Djellaoui. Université de Bouira. P. 180*
13. Pergnier. M., *Les anglicismes*. 1<sup>re</sup> Edition. Paris: PUF. 1989
14. Sylvie Moy ., *100 proverbes français* ; Ed, Fran-parler ; février 2012,
15. Smadi. S. & Dr. S. Kakish & Dr. M. Almataqah., *Les parémies françaises et leurs équivalences en arabe : source, traduction et contexte social, P.150 ; Synergies, Algerie n°17-2012, PP : 145-157.*

#### **IV- Dictionnaires et lexiques :**

1. *Amawal n tmazight tatrart*. 3<sup>ème</sup> édition. Association Culturelle Tamaiyt. Bgayet. 1990

2. Dubois j. & Giacomo Mathée & autres., *Dictionnaire de linguistique*. Ed : Larousse, 1989,
3. Dubois. J., *Dictionnaire de la linguistique et des sciences de langage*. Ed : 1994.
4. Gardes-Tamin. J & Hubert M., *Dictionnaire de critique littéraire*, Ed : Cérés, 1988
5. Nouveau Petit Robert., *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. 2001

#### **V. Sites internet**

<http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Canon-Roger/Canon-Roger>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Traduction>

<http://tamazgha.fr/Aqlalas-ou-l-oeuvre-litteraire-qui.html>

# **Annexes**

# **Index I**

## **Résumé en Tamazight**

Aṭas n yimyura i yuran tasekla tazayrit ladya tin n yimaziyen maca s wallal nniden, wa d tutlatyt tafransist ney taerabt. Dya nezmer ad d nebder Mouloud Feraoun, Mouloud Mammeri d wiyad, wigi mmeslan yef tedyayin tettidir tmetti taqbaylit s tutlayt tafransist.

Iseggasen n 70 kkren-d yimeynasen n tmagit, ssefran akken uran s tmaziyt, ungalen lulen-d xas ma d imexda s ugemmay alatini, seg-s akkin lulent-d ula d tullisin d yisefra ney tamedyazt yettwuran. Ayen uran deg wungal, itezzi deg tuget yef temsalt n tmaziyt d tmagit, izerfan n umdan, tugdut d tlelli... Tasekla tamaziyt am nettat am tsekliwin n umaḍal merra, tettidir s wayen i d-ilulen deg tmetti tamaziyt d wayen i as-d-ikecmen seg tmettiyin tiberraniyin.

Tasekla tamaziyt am nettat am tsekliwin n umaḍal merra, tettidir s wayen i d-ilulen deg tmetti tamaziyt d wayen i as-d-ikecmen seg tmettiyin tiberraniyin.

Tettawi-d seg berra akken ula d nettat tettak i wiyad, s ufus n tarwa-s i yuran s tutlayin tiberraniyin akka am teerabt, tafransist ney tineglizit, ney tikkwal ula s ufus n uberrani i iqedcen deg tsekla tamaziyt, akka am Albert Camus, Ferdinand Duchene, d wiyad, acu kan tamuylit tikkwal tettemxalaf gar yimura imaziyen d yimura iberraniyin yef tmetti, ula d iswan mgaraden deg tira deg tsekla gar wid n da d wid n dihin.

Tewweḍ-d tallit anda ula d tasekla tamaziyt ilaq ad d-tagem seg berra s wudem n tsuqqilt. Ur nezmir ad d-nemmesli yef tsuqqilt seg tutlayin tiberraniyin yer tmaziyt, mebla ma nebder-d ayen i d-isuqqel Mohya; dya aṭas n tmezgunin i d-yerra yer tmaziyt.

Awal yef tsuqqilt yer tsekla tamaziyt, yezga fell-as wawal taggara-agi, nnulfan-d kra n yimura ilemziyen i d-ineḡren abrid n tsuqqilt seg tsekliwin tiberraniyin ladya ayen yettwuran s tutlayt tafransist.

Tasekla tettnerni akken yettimyur unnar-ines s wayen i d-tettagem seg tsekliwin nniden, afares s wudem n tsuqqilt irennu deg wurti aseklan amaziyt. Dya ayagi yiwi-ay ad nsukk tamuylit yer wanda tiweḍ tsuqqilt yer tmaziyt seg tsekliwin tiberraniyin, xas akken neḡsa tasuqqilt maci d ayen i isehlen, ladya ma nmuqel yer umawal n tmaziyt i ixussen s waṭas.

Asentel-nney, nsemma-yas « procédés linguistiques et problème de traduction dans l'œuvre : « *Jours de Kabylie* »- *Ussan di Tmurt* », yewwi-d yef yiwen n udlis (agmar n tedianin) i yura Mouloud feraoun s tefransist isemma-yas « *Jours de kabylie* », yeffey-d i tikelt tamenzut deg useggas n 1954 yer umazrag « *Bacconnier* » di Lezzayer, ulsen-as-d asizreg deg useggas 1968 di Paris, yerr « la sueil ».

Aḍris-a yettawi-d yef tmeddurt n leqbayel deg tmetti-nsen, amek teddunt temsal di taddart am :tejmaet, ssuq, yewwi-d diy yef yimrabḍen, yef tulawin, yef yifaciyen d yizdukliyen, akken i d-yemmal diy yiwen wansay (leada) d taqdimt, tagi d timecreḍ, xas akken ar tura drus i mazzal sexdamen-tt, maca amyaru ifka-yas azal di lweqt-nni imi d nettat i yesmlalayen imdanen deg yiwet n taddart.

Iswi-ines agejdan ira ad s-yefk i wedlis-a udem nniḍen yef tmurt n leqbayel akk d yimezday-is. Mouloud feraoun yura aḍris-a s tefransist maca s yiles amaziḡ I yessawel akken i d-yenna Kamal bouamara di tezwart-is.

Leqdic-nney yewwi-d di tazwara yef unnar n tsuqqilt, dacu-tt tsuqqilt, amek I ttwalin yimnadiyen deg wannar-agi, nekni deg leqdic-nney nefka azal ugar i sin n yedlisen-a, anida i nufa uguren n tsuqqilt mi ara neḍdi seg tefransist yer teqbaylit, uguren-a nebḍa-ten yef ukuz n yeswiren anida ad d-nebder:

- ❖ Ugur ilan assay d **tesnalya** anida tutlayt n tefransist tessaqdac iferdisen ur ten-nettafa ara deg tutlayt-nney ney mgal akka. Nebda tazrawt-nney yef wakud yellan deg tefransist am : (passé, present, future) ur nettaf ara deg teqbaylit ladya, acku tutlayt-nney tesseqdac timezra kan am : (izri, izri ibaw, urmir, urmir ussid)
- ❖ Ugur yeqqnen yer **tseddast** anida tafyirt tafransist tesa iferdisen ulac-iten deg tutlayt n tmaziḡt ladya taqbaylit, ney iferdisen i tesa tmaziḡt, ulac-iten deg tutlayt n tefransist am usemmad agensay ney (expansion interne), d waṭas n wuguren nessagza-ten-d deg uḥric n tesleḍt.
- ❖ Ugur yeqqnen yer **umawal** anida, akken nezra, tamaziḡt tesa ugur meqqren deg umawal, anida bezzaf n wawalen i d-nṛeṭṭel ney i d-nesselfaw, i waken ad neččar ilem yellan deg umawal, acku amsuqqel yettuḥwaj awalen akken ad d-yerr aḍris-nni aberrani yer tutlayt tayemmat ladya.
- ❖ Ugur aneggar d win yeqqnen yer **yiferdisen idelsanen** anida i d-nemmeslay yef yinzan, tanfaliyin tukrifin, d tumnayt. Deg yiferdisen-a nettaf-d yal tikelt dakken ur nezmir ara ad d-nessuqel inzi yellan deg tefransist yer teqbaylit awal s wawal bla ma ybeddel unamek-is.

Deg taggara n wawal nessaram dakken leqdic-a d win ara yeggren asurif iwaken ad d-rren tamawt wid iqqedcen deg unnar n tutlayt n tmaziḡt yer tayult n tsuqqilt acku d nettat i d abrid n ussufey n tutlayt-nney yer wannar n tmetti.

## **IndexII**

## **Biographie des auteurs**

## A. Biographie de Mouloud Feraoun



Mouloud Feraoun est un écrivain algérien d'expression française né le 8 mars 1913 à Tizi Hibel en Haute Kabylie (Algérie) et assassiné à Alger le 15 mars 1962.

Élève de l'école normale d'instituteurs de Bouzaréah (Alger), il enseigne durant plusieurs années comme instituteur, directeur d'école et de cours complémentaire, avant d'être nommé inspecteur des centres sociaux. Feraoun commence à écrire en 1939 son premier roman, *Le Fils du pauvre*. L'ouvrage, salué par la critique obtient le Grand Prix de la ville d'Alger. L'écrivain est abattu le 15 mars 1962 à Alger<sup>1</sup>, à quatre jours seulement du cessez-le-feu, par un commando de l'OAS (assassinat de Château-Royal).

En 1928, il est boursier à l'école primaire supérieure de Tizi Ouzou. En 1932, il est reçu au concours d'entrée de

l'école normale de Bouzaréah (actuelle École normale supérieure en lettres et sciences humaines) - près d'Alger. Il y fait la connaissance d'Emmanuel Roblès. En 1935, il est nommé instituteur à Tizi Hibel où il épouse sa cousine Dehbia dont il aura sept enfants. En 1946, il est muté à Taourirt Aden. En 1952, il est nommé directeur du cours élémentaire de Fort-National. En 1957, nommé directeur de l'école Nador de Clos-Salembier, il quitte la Kabylie pour les hauteurs d'Alger.

En 1951, il est en correspondance avec Albert Camus. Le 15 juillet, il termine *La Terre et le Sang*, récompensé en 1953 par le Prix du roman populiste.

En 1960, il est inspecteur des centres sociaux (créés sur l'initiative de Germaine Tillion) à Château-Royal près de Ben-Aknoun. Avec cinq de ses collègues, dont l'inspecteur d'académie Max Marchand, c'est là qu'il est assassiné par l'OAS le 15 mars 1962, à quatre jours du cessez-le-feu.

Les Éditions du Seuil publient, en 1957, *Les Chemins qui montent*, et *jours de kabylie*, 1954 sa traduction des poèmes de Si Mohand (*Les Poèmes de Si Mohand*) étant éditée par Les Éditions de Minuit en 1960. Son Journal, rédigé de 1955 à 1962, est remis au Seuil en février 1962 et ne sera publié qu'après sa mort.

## B- anwa-t Kamal Bouamara ?



. Kamal Buemara, d yiwen i d-tegga temnaɛt n Tmezrit i d-yezgan deg tama n umalu n Bgayet. Argaz-a ilul mi tezef tegrwla n tmurt-nney ass n 25 deg yuct aseggas n 1959. Ikcem yer uyerbaz i tikkelt tamezwarut aseggas n 1965. Sin akkin yerra yer uyerbaz alemmas n Sidi Eic. 03 n yiseggasen yekcem tasnawit n Debbih Crif i d-yezgan deg Uqbu. Ayen i yefka d lgeh d tyuri ssawden-t ad yawi akayad n lbak deg yunyu 1980, tallit ideg tehma tefsut n Yimaziyen. Mi yekcem yer tesdawit, Mass Buemara, yeyra deg tsuddut tayelnawt n tfellaht (INA) i d-yezgan deg Lherrac (Lezzayer), anda i yeqqim ugar n 05 n yiseggasen s wayes i d-yeffey s ugerdas (diplôme) Ajenyur deg tussna n tfellaht ( Ahric n tdamsa). Tayri-s i tmaziyt, tewwi-t ad yeḡḡ tayult yef wacu i yefka aḥal d aseggas i wakken ad d-yedfer abrid n tussna n tmaziyt. Dya yella deg yimezwura i ixedmen tazrawt n nnig n turagt deg Tesga n Tutlayt d Yidles n Tmaziyt deg tesdawit n Bgayet s wayes i yesea lmajister deg tsekla n tmaziyt aseggas n 1995.

Aseggas n 1996 yewwi-d agerdas n tezrawin talqayin (D.E.A.) deg INALCO, deg tmanayt n Fransa (Lpari). Imi leetab ur t-id-nettader! Akken i das-yenna umedyaz, Buemara iwala dakken leqdic i iga deg tezrawt-is n lmajister ur yemmid ara, ihi iḥettem yef yiman-is ad yernu anadi deg tezrawt i iga akken ad d-yessekfel yiwen n umedyaz ameqqran aqbur n Leqbayel seg tattut Si Lbacir Amellaḥ. D tazrawt n Duktura iwumi isemma Littérature et société: le cas de Si Lbachir Amellah (1861-1930), un poète chanteur de Petite Kabylie. Ma nuḡal-d s telqey yer tezrawt-a (la thèse), tella-d yef yiwen n umeddaḥ n Tmurt n Leqbayel i iεacen deg tallit n unekcum arumi. Mass Buemara - ḡas tuget n wakud ideg yexdem leqdic-a yeseedda-t deg Tmurt n Leqbayel (Bgayet)- aseqdec n usentel-a i wumi i d-yezga i lmendad Eebdellah Bunfur, yella-d deg temdint n Lpari aseggas n 2003. Dya iwakken ad tt-yebnu d tazrawt, aselmad-a yefka seg tudert-is i uḥric-a n unadi ussan ugar n 10 n yiseggasen. Ḥas zrin yiseggasen, yeeteb wallay, terza-d lyella. S leqdic-a yesean azal meqquer, amassan Kamel Buemara yesnera-d ixulaf i tsekla tamaziyt; am wakken i yehrez aḥric deg-s seg tattut, imi tasekla-ya, tella yerna mazal-itt deg timawit, ur tressi ara iman-is deg tira. Am wakken yefka yakan tudert i wawal n Léopard Sédar Senghor “Yal amyar, yal tamyar ara yemnten, d tamkardit i

yettruyen!” D ayen ara yeğgen, s udlis-a n Kamel Buemara, amedyaz – acennay Si Lbacir Amellaḥ ad d-ibin, ḡas ulamma , d iseggasen-aya ur yettwbdar ara, ulac win yuran fell-as; ad d-yeffey yer tafat, ad ḡren fell-as medden, ad d-ğgen awal fell-as i warraw-nsen, ad yaḡ amur deg tsekla n tmaziyt, s umata. Mi ara nesfed ayebbar ḡef yiwet n teymert seg umezruy-nney, amassan-a yuklalen leqder s leqdic-is ussnan, d win ara aḡ-yilin d tallelt i tmuyli ḡer yizri, yebnan ḡef wawal d timawit, laḡya tallit n unekcum arumi i tegzi akken iwata, abrid ansa i d-needda d wamek ara yili usirem i tikli ḡer sdat.

Deg tesga n tmaziyt; Mass Buemara yesḡer aḡas n walmuden : tanfalit, tira, tizri n tsekla, tasekla n tmaziyt ...atg. Ma deg twuriwin i yetḡef nezmer ad d-nadder:

- D aselway n usqamu ussnan n Tesga n Tutlayt d Yidles n Tmaziyt seg 1996 ar 1999;

D ixef n Tesga n Tutlayt n Tmaziyt seg meḡres 2000 armi tuber 2001;

- D aselway n usqamu ussnan n Tesga n Tutlayt d Yidles n Tmaziyt seg 1996 ar 1999;

D ixef n Tesga n Tutlayt n Tmaziyt seg meḡres 2000 armi tuber 2001;

- Seg 2003/2007 d aselway n useqqamu ussnan n Tmezdayt n Tsekliwin d Tussniwin Talsanin;
- Seg 2003/2007 d aselway n useqqamu ussnan n Tmezdayt n Tsekliwin d Tussniwin Talsanin;
- Seg useggas n 2005/2006 d imḡebber ḡef useqqamu n Imajister n tesga (tasnalmudt, tasekla, tasnilest);
- D ayella n usenfar CNEPRU Terminologies (amazighes) des sciences sociales et de l'éducation: traitements morphosémantique et sociolinguistique. Mass Buemara d bab n umru, tira-s teḡḡa-d ixulaf deg unnar-a n tussna d tsekla. Dḡa seg wayen yura ad d-nebder:
  1. Ussan di Tmurt (d tasuqilt n Jours de Kabylie i yura Mulud Ferḡun);
  2. Tuḡalin n uḡcic iḡaḡen, (tasuqilt n le Retour de l'enfant prodigue n André Gide);
  3. Nekni d wiyiḡ, yura-d deg-s 05 n tullisin.
  4. Si Lbachir Amellaḥ (1861-1930), un poète chanteur célèbre de Kabylie.

# **Index III**

## **Glossaire termes de traductologie**

## Glossaire termes de traductologie

1. **Acception** : Sens particulier d'un mot, admis et reconnu par l'usage.
2. **Adaptation**: Traduction libre, qui vise à trouver l'équivalent de la langue source, en particulier lorsqu'il y a une référence culturelle. On l'emploie dans la traduction de titres d'œuvres, de noms propres, de dictons ou de proverbes, d'expressions métaphoriques.
3. **Aide à la traduction** : Outil informatique qui sert à accomplir une tâche liée à l'activité de traduction.
4. **Ajout** : Faute de traduction qui consiste à introduire de façon non justifiée dans le texte d'arrivée des éléments d'information superflus ou des effets stylistiques absents du texte de départ.
5. **Allègement** : Procédé qui consiste à supprimer ce dont la langue d'arrivée n'a pas besoin qui rendrait la traduction artificielle. Il est parfois indispensable de viser ç l'économie, sans rien perdre du sens ni des effets de style du texte de départ. Ce procédé est le contraire de l'étoffement.
6. **Articulation** : Procédé de rédaction qui consiste à utiliser, dans le déroulement de l'énoncé, des charnières qui ponctuent le raisonnement. Ainsi, les conjonctions et, ou, mais, etc., les adverbes cependant, aussi bien, etc., sont des articulations logiques.
7. **Barbarisme** : Faute de langue qui consiste à employer des mots forgés ou déformés ou à utiliser un mot dans un sens qu'il n'a pas.
8. **Calque** : Traduction littérale reprenant les éléments lexicaux et la construction syntaxique qu'ils ont en langue source. Le calque peut exister au niveau lexical mais aussi au niveau phrastique. Par rapport à l'emprunt, le calque traduit littéralement le mot ou l'expression de la langue de départ. Dans le cas d'une expression imagée, cela peut déboucher sur un contresens, voire un non-sens.
9. **Charnière** : Mot ou groupe de mots qui marque l'articulation de l'énoncé.
10. **Chassé-croisé** : Procédé de traduction par lequel deux signifiés permutent entre eux et changent de catégorie grammaticale. (Voir Transposition)
11. **Collocation** : Ensemble de deux ou plusieurs mots qui se combinent naturellement pour former une association syntagmatique et idiomatique dans un « énoncé ». (Voir Expression idiomatique)

- 12. Coloration** : Procédé de traduction appliqué lorsque la langue de départ utilise un terme neutre, alors que la langue d'arrivée a besoin d'une expression plus ciblée, donnant plus de relief au concept traduit, qui est donc ainsi « coloré ».
- 13. Coloration** : Procédé de traduction appliqué lorsque la langue de départ utilise un terme neutre, alors que la langue d'arrivée a besoin d'une expression plus ciblée, donnant plus de relief au concept traduit, qui est donc ainsi « coloré ».
- 14. Compensation** : Procédé de traduction qui consiste à réintroduire à un autre endroit du texte d'arrivée un élément d'information ou un effet stylistique qui n'a pu être rendu au même endroit que dans le texte de départ.
- 15. Concision** : Procédé de traduction qui consiste à exprimer une idée dans le texte d'arrivée en moins de mots que le texte de départ.
- 16. Connotation** : Ensemble de significations secondes provoquées par l'utilisation d'un matériau linguistique particulier et qui viennent s'ajouter au sens conceptuel ou cognitif, fondamental et stable, objet du consensus de la communauté linguistique, qui constitue la dénotation. Les connotations peuvent être liées à l'expérience de la communauté linguistique tout entière ou bien à celle d'un groupe particulier ou bien à celle d'un individu ; c'est pourquoi on parle aussi de sens affectif ou émotif, de contenu émotionnel. Voir Dénotation
- 17. Contexte** : Entourage linguistique qui précise la signification d'une unité lexicale.
- 18. Contresens** : Faute de traduction qui consiste à attribuer à un mot ou à un groupe de mots un sens erroné ou, de façon plus générale, à trahir la pensée de l'auteur du texte de départ.
- 19. Correspondance** : Relation d'identité établie hors discours entre des mots ou des syntagmes de langues différentes.
- 20. Démarche** : Préférence que marque une langue entre des structures également possibles. On dira « *Je me suis coupé le doigt* » de préférence à « *J'ai coupé mon doigt* ».
- 21. Dénotation** : Élément stable, non subjectif et analysable hors du discours, de la signification d'une unité lexicale. Voir Connotation
- 22. Economie** : Procédé de traduction qui consiste à reformuler un énoncé en langue cible en utilisant moins de mots qu'en langue source.
- 23. Emprunt** : Procédé de traduction qui consiste à emprunter un mot à une langue sans le traduire.
- 24. Equivalence** :
1. (Sens général) Relation d'identité entre deux unités de sens de langues différentes et ayant la même ou presque la même dénotation et la même connotation.

2. (Sens restreint) Procédé de traduction qui consiste à rendre une expression figée de la langue de départ par une expression figée qui, bien que renvoyant à une représentation différente dans la langue d'arrivée exprime la même idée.
- 25. Étoffement** : Procédé de traduction qui consiste à utiliser dans le texte d'arrivée un plus grand nombre de mots que n'en compte le texte de départ pour réexprimer une idée ou renforcer le sens d'un mot du texte de départ dont la correspondance en langue d'arrivée n'a pas la même autonomie. Synonymes Allongement [Berman], Amplification [Vinay – Darbelnet] Ce procédé est le contraire de l'allègement.
- 26. Explicitation** : Procédé de traduction qui consiste à introduire, pour des raisons de clarté, dans le texte d'arrivée des précisions non formulées dans le texte de départ, mais qui se dégagent du contexte cognitif ou de la situation décrite. Ant. Implication
- 27. Faute de langue** : Erreur qui figure dans le texte d'arrivée et qui est attribuable à la méconnaissance de la langue d'arrivée ou de son maniement.
- 28. Faute de traduction** : Erreur qui figure dans le texte d'arrivée et qui aboutit le plus souvent à un faux sens, à un contresens ou à un non-sens. L'erreur peut aussi provenir d'un manque de méthode et de l'ignorance (ou d'une mauvaise application) des procédés de traduction.
- 29. Faux amis** : Mots qui, d'une langue à l'autre, semblent avoir le même sens parce qu'ils sont de même origine, mais qui ont en fait des sens différents par suite d'une évolution séparée.
- 30. Faux sens** : Faute de traduction qui consiste à attribuer à un mot ou une expression du texte de départ une acception erronée qui altère le sens du texte, sans pour autant conduire à un contresens.
- 31. Fidélité** : Qualité d'une traduction qui, en fonction de sa finalité, respecte le plus possible le sens attribué au texte de départ par le traducteur et dont la formulation en langue d'arrivée est conforme à l'usage.
- 32. Généralisation** : Procédé de traduction qui consiste à traduire un terme particulier (ou concret) par un terme plus général (ou abstrait).
- 33. Hypertraduction** : Défaut de méthode qui consiste à choisir systématiquement entre plusieurs possibilités de traduction toutes acceptables, y compris la traduction littérale, la tournure dont la forme est la plus éloignée de l'expression originale.
- 34. Idiolecte** : L'ensemble des usages d'une langue propre à un individu donné, à un moment déterminé. Voir Sociolecte, Technolecte
- 35. Idiotisme** : Expression, construction propre à une langue donnée et qui n'est pas traduisible littéralement dans une autre langue. Synonyme Expression idiomatique

- 36. Implication** : Procédé de traduction qui consiste à ne pas formuler dans le texte d'arrivée des éléments formulés dans le texte de départ, mais qui se dégagent du contexte cognitif ou de la situation décrite. Ant. Explication
- 37. Impropiété** : Faute de langue qui consiste à attribuer à un mot un sens inexact ou contraire à l'usage.
- 38. Interférence** : Faute de traduction qui consiste à introduire dans le texte d'arrivée un fait de langue propre à la langue de départ. L'interférence peut se produire à tous les niveaux : morphologique, lexical, syntaxique, stylistique, culturel.
- 39. Langue d'arrivée** : Langue dans laquelle se fait la traduction. Synonyme langue cible, de l'anglais target language Voir Texte d'arrivée
- 40. Langue de départ** : Langue à partir de laquelle se fait la traduction. Synonyme langue source, de l'anglais source language Voir Texte de départ
- 41. Mise en relief** : Ensemble des procédés qui permettent de faire ressortir un segment de l'énoncé.
- 42. Modulation** : Procédé de traduction par lequel s'effectue un changement d'éclairage ou de point de vue afin d'éviter l'emploi d'un mot ou d'une expression qui ne « passe pas » en langue d'arrivée.
- 43. Niveaux de langue** : Liés à la différenciation sociale en classes ou en groupes de divers types, les niveaux de langue sont des registres sociolinguistiques d'une même langue (langue soutenue, langue courante, etc.). Synonyme Registres de langue
- 44. Nominalisation** : Procédé de traduction qui consiste à transformer une forme verbale du texte de départ en un mot ou un syntagme nominal dans le texte d'arrivée. Voir Transposition
- 45. Non-sens** : Faute de traduction qui consiste à donner à un segment du texte de départ une formulation en langue d'arrivée totalement dépourvue de sens ou absurde.
- 46. Omission** : Faute de traduction qui consiste à ne pas rendre dans le texte d'arrivée un élément de sens du texte de départ sans raison valable.
- 47. Option** : Le contraire de servitude. Il y a option lorsqu'une langue a le choix entre deux constructions de même sens.
- 48. Paraphrase** : Faute de traduction qui résulte d'un défaut de méthode et qui consiste à traduire un segment du texte de départ par un énoncé inutilement long.
- 49. Particularisation** : Procédé de traduction inverse de la généralisation : traduction d'un terme général (ou abstrait) par un terme particulier (ou concret).

- 50. Périphrase** : Résultat d'un étouffement qui consiste à remplacer un mot du texte de départ par un groupe de mots ou une expression de sens équivalent dans le texte d'arrivée.
- 51. Perte** : Dans le passage de la langue de départ à la langue d'arrivée, il y a perte où entropie lorsqu'une partie du message ne peut plus être explicitée, faute de moyens structuraux, stylistiques ou métalinguistiques. Synonyme Entropie
- 52. Procédé de traduction** : Tout moyen mis en œuvre de façon réfléchi par le traducteur au moment de sa réflexion sur le texte de départ et de sa recherche d'une équivalence.
- 53. Report** : Opération du processus de la traduction par laquelle certains éléments d'information du texte de départ qui ne nécessitent pas une analyse interprétative sont transcodés tels quels ou non dans le texte d'arrivée.
- 54. Restructuration** : Technique de rédaction qui consiste à changer l'ordre des unités d'un énoncé dans la langue cible pour se conformer à ses règles syntaxiques.
- 55. Révision**
1. Examen comparatif minutieux du texte traduit en du texte de départ correspondant en vue de vérifier que le sens est le même dans les deux textes et d'améliorer la qualité de la reformulation.
  2. Fonction généralement confiée à un traducteur chevronné en vue de rendre acceptables au regard des normes professionnelles les traductions réalisées par d'autres personnes.
- 56. Sens** : Synthèse non verbale du processus de compréhension, qui se construit à partir des significations pertinentes des mots (en contexte), enrichies des compléments cognitifs.
- 57. Sens figuré** : Signification dérivée de l'acception première d'un mot et qui comporte un transfert sémantique, notamment du concret vers l'abstrait, de l'animé vers le non-animé.
- 58. Sens propre** : Signification première d'un mot polysémique, les autres acceptions, dites « figurées », étant dérivées de cette signification principale.
- 59. Servitude** : Le contraire d'option. Le choix, la forme et l'ordre des mots sont imposés par la langue.
- 60. Signification** : Contenu sémantique d'un mot ou d'une phrase isolés, analysés hors contexte.
- 61. Sociolecte** : Tout dialecte social, par exemple un argot ou un jargon de métier. Voir Idiolecte, Technolecte
- 62. Solécismes** : Faute de langue qui consiste à produire une construction syntaxique non conforme à la grammaire d'une langue donnée.

- 63. Sous-traduction** : Faute de traduction qui consiste à omettre dans le texte d'arrivée les compensations, étoffements ou explications qu'exige une traduction idiomatique et conforme au sens attribué au texte de départ par le traducteur.
- 64. Stratégie de traduction** : Stratégie utilisée de façon cohérente par le traducteur en fonction de la visée adoptée pour la traduction d'un texte donné.
- 65. Surtraduction** : Faute de traduction qui consiste à traduire explicitement des éléments du texte de départ qui devraient rester implicites dans le texte d'arrivée.
- 66. Synecdoque** : Terme emprunté à la rhétorique. Il désigne la figure par laquelle on prend une partie pour exprimer un tout.
- 67. Technolecte** : Ensemble des termes spécifiques d'une technique. Synonyme Langue de spécialité Voir Idiolecte, Sociolecte
- 68. Texte d'arrivée** : Texte qui résulte de l'activité de traduction. Voir Langue d'arrivée
- 69. Texte de départ** : Texte à partir duquel se fait la traduction. Voir Langue de départ
- 70. Texte pragmatique** : Textes qui servent essentiellement à véhiculer une information et dont l'aspect esthétique n'est pas l'aspect dominant.
- 71. Traduction littérale** : Stratégie de traduction qui consiste à produire un texte d'arrivée en respectant les particularités formelles du texte de départ et qui est habituellement conforme aux usages de la langue d'arrivée du point de vue grammatical. Synonyme Traduction mot à mot.
- 72. Traduction pédagogique** : Traduction effectuée comme exercice dans le but d'apprendre une langue étrangère. La traduction pédagogique peut se pratiquer vers la langue dominante (version) et vers la langue étrangère (thème) des étudiants. Synonyme Traduction didactique, Traduction scolaire, Traduction universitaire
- 73. Traduction professionnelle** : Enseignement de la traduction qui se pratique généralement dans les écoles de traducteurs et qui vise à faire acquérir aux futurs traducteurs un savoir-faire et une compétence professionnelle.
- 74. Transposition** : Procédé de traduction très fréquent qui entraîne un changement de catégorie grammaticale. Voir Nominalisation
- 75. Unité de traduction** : Le plus petit segment de l'énoncé dont la cohésion des signes est telle qu'ils ne doivent pas être traduits séparément.